



RAPPORT D'ACTIVITE DE LA REGIE DU BASSIN MINIER ET DU GARLABAN

EXERCICE 2021



PREAMBULE

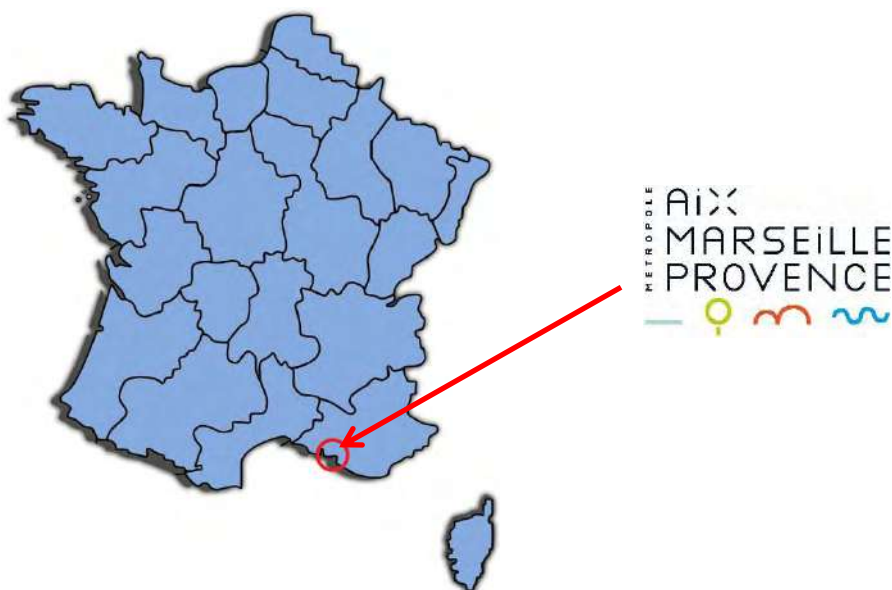
Ce rapport annuel d'activité de la régie **REABMG** est destiné à l'information du public et des élus. Il représente un élément majeur dans la mise en œuvre locale de la transparence et des principes de gouvernance des services d'eau et d'assainissement.

Il répond aux obligations réglementaires prévues par :

- La loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'Eau et les Milieux Aquatiques ;
- Les articles L.2224-5, D.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et le décret d'application n°2007-675 du 2 mai 2007 ;
- L'avis de la mission interministérielle de l'eau en date du 19 octobre 2007 ;
- L'arrêté du 2 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 2 mai 2007 ;
- L'arrêté du 16 avril 2015 fixant les différents postes de coûts de gestion relatifs à la mise en place de l'expérimentation de la tarification sociale de l'eau ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

La Métropole Aix-Marseille-Provence est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) unique, créée au 1^{er} janvier 2016 par la fusion des six intercommunalités préexistantes sur son territoire. Les dispositions législatives encadrant cette création sont la loi MAPTAM du 27 janvier 2014 et la loi NOTRe du 7 août 2015.

La Métropole Aix-Marseille-Provence est l'une des trois métropoles à bénéficier d'un statut spécifique et elle est la plus vaste de France. Elle réunit 92 communes réparties sur trois départements, sur un territoire de 3 148 km². Ces 1,84 million d'habitants représentent 38 % de la population de l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



SOMMAIRE

—



SOMMAIRE

1. PRESENTATION GENERALE	7
1.1. LA REGIE ET LA METROPOLE	7
1.2. TERRITOIRE CONCERNE ET POPULATION DESSERVIE	9
1.3. LES COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT	10
1.3.1. LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE	10
1.3.2. LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	11
1.3.3. LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	12
1.4. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE	12
1.4.1. LES RESSOURCES HUMAINES	12
1.4.2. LES PRESTATAIRES	15
1.5. SERVICE AUX ABONNES	15
1.6. INSTRUCTION AU TITRE DE L'URBANISME OU DANS LE CADRE DE TRAVAUX	16
2. LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE	17
2.1. LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2021	17
2.2. FAITS MARQUANTS	17
2.3. LE PATRIMOINE DE LA REGIE	17
2.3.1. L'ADDUCTION	23
2.3.2. LA PRODUCTION	23
2.3.3. LE TRAITEMENT (y compris traitement chlore sur forage)	23
2.3.4. LE STOCKAGE	24
2.3.5. LE RESEAU DE DISTRIBUTION	25
2.4. LA QUALITE DE L'EAU	25
2.5. LA DISTRIBUTION	28
2.5.1. RENDEMENT	28
2.5.2. GESTION PATRIMONIALE	30
2.6. LA QUALITE DU SERVICE RENDU AUX USAGERS	32
2.7. LA GESTION FINANCIERE	33
2.7.1. LES VOLUMES FACTURES	33
2.7.2. LE TAUX D'IMPAYES	34
2.7.3. DEGREVEMENTS AU TITRE DE LA LOI WARSMANN	34
2.7.4. DONNEES FINANCIERES DU SERVICE	34
2.7.5. ANALYSE DU COMPTE D'EXPLOITATION	36
2.7.6. CONTRIBUTION A UN FONDS DE SOLIDARITE	36
2.8. LES ETUDES ET TRAVAUX	36
2.8.1. TRAVAUX NEUFS	36
2.8.2. TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE RENOUVELLEMENT	37
2.8.3. ETUDES ET TRAVAUX PROGRAMMES	40
3. LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	42
3.1. LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2021	42
3.2. FAITS MARQUANTS	42

3.3.	LE PATRIMOINE DU SERVICE	42
3.3.1.	LA COLLECTE	45
3.3.2.	LE TRAITEMENT	46
3.4.	LE RESEAU DE COLLECTE	46
3.5.	LES OUVRAGES D'EPURATION.....	51
3.6.	LA GESTION DES DECHETS	51
3.7.	LA QUALITE DU SERVICE RENDU AUX USAGERS	52
3.8.	LA GESTION FINANCIERE	53
3.8.1.	LES VOLUMES FACTURES	53
3.8.2.	LE TAUX D'IMPAYES.....	54
3.8.3.	DONNEES FINANCIERES DU SERVICE.....	54
3.8.4.	ANALYSE DU COMPTE D'EXPLOITATION	55
3.8.5.	CONTRIBUTION A UN FONDS DE SOLIDARITE	56
3.9.	LES ETUDES ET TRAVAUX	56
3.9.1.	TRAVAUX NEUFS	56
3.9.2.	TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE RENOUVELLEMENT	56
3.9.3.	ETUDES ET TRAVAUX PROGRAMMES.....	56
4.	LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF SI CONCERNE	57
4.1.	LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2021	57
4.2.	FAITS MARQUANTS	57
4.3.	DESCRIPTION DU SERVICE	57
4.4.	L'ACTIVITE DU SERVICE	57
4.5.	LA CONFORMITE DES INSTALLATIONS.....	57
4.6.	DONNEES FINANCIERES DU SERVICE	57
5.	TARIFS DE L'EAU.....	58
5.1.	DONNEES DE FACTURATION	58
5.2.	LES TARIFS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	58
5.3.	EVOLUTION DE LA FACTURATION	60
5.4.	PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PFAC)	65
6.	ACTIONS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE.....	68
6.1.	ACTIONS ET PROJETS ENVIRONNEMENTAUX	68
6.2.	ACTIONS DE SOLIDARITE.....	68
6.2.1.	COOPERATION DECENTRALISEE	68
6.2.2.	FONDS DE SOLIDARITE	68
ANNEXES	69	
ANNEXE 1 :	TABLEAUX RECAPITULATIFS DES INDICATEURS DE PERFORMANCE	70
ANNEXE 2 :	TABLEAUX RECAPITULATIFS DES INDICATEURS DE PERFORMANCE PAR COMMUNE	77
ANNEXE 3 :	FICHES ARS – QUALITE DES EAUX	82
ANNEXE 4 :	LISTE DES ETUDES ET TRAVAUX REALISES EN 2021	89
ANNEXE 5 :	FACTURES-TYPE 120 M3 DE CHAQUE SECTEUR DE TARIFICATION.....	90
ANNEXE 6 :	INTERVENTIONS DE MAINTENANCE EFFECTUEES PAR LA REGIE (CURATIVES ET PREVENTIVES)	97
ANNEXE 7 :	INTERVENTIONS D'EXPLOITATION EFFECTUEES PAR LA REGIE (CURATIVES ET PREVENTIVES)	98
ANNEXE 8 :	COMPTES D'EXPLOITATION DETAILLES (CA)	99

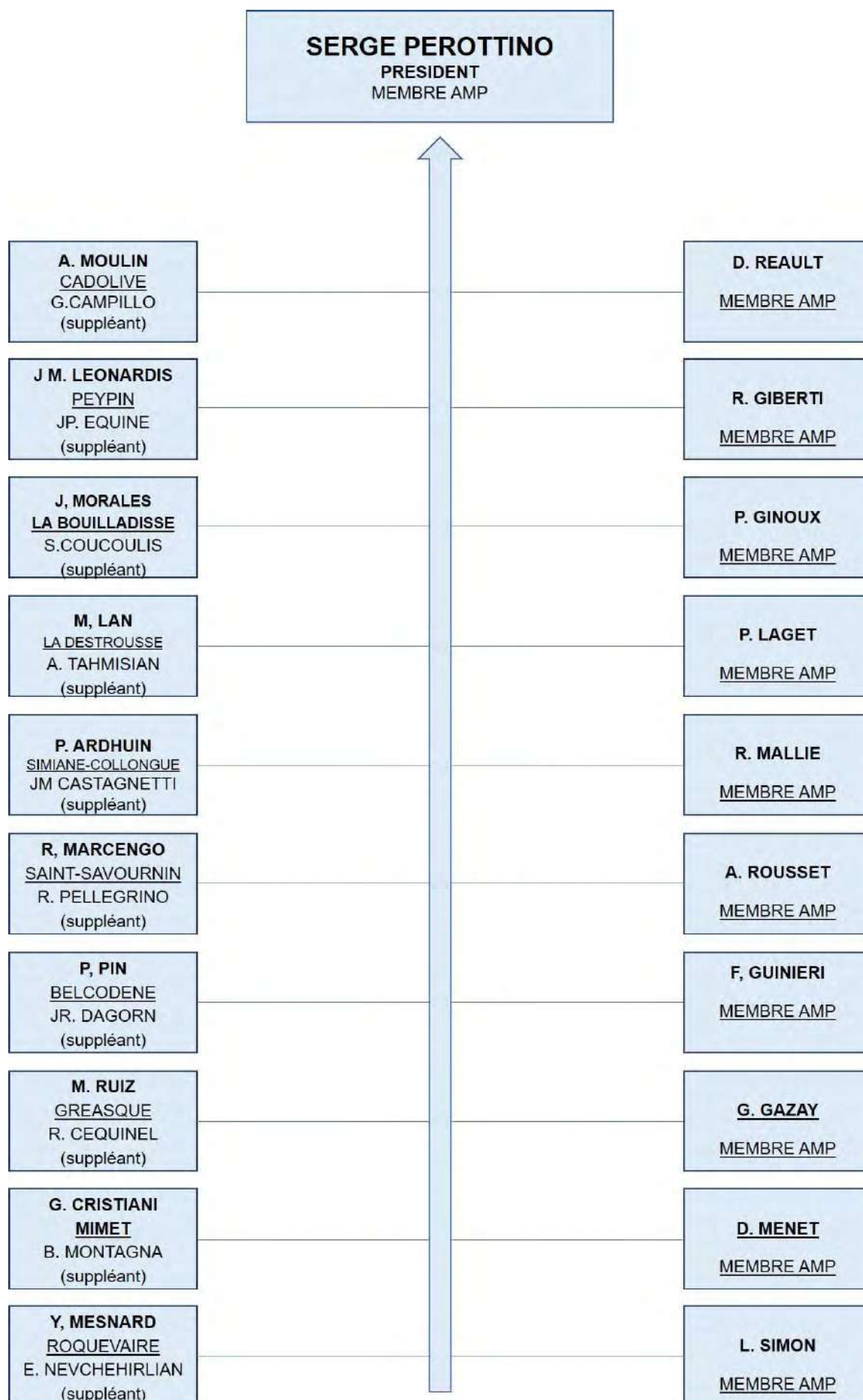
1. PRESENTATION GENERALE

1.1. LA REGIE ET LA METROPOLE

La Régie de REABMG est une régie à autonomie financière et à personnalité morale.

La régie est administrée par un Conseil d'Administration dont le président est Monsieur Serge PEROTTINO et dirigée par Monsieur Frédéric ARNAUD, Directeur.

Les membres du Conseil d'administration sont désignés par le Conseil de la métropole, sur proposition de la métropole ; il est composé de 21 membres, 11 représentants de la métropole, 10 représentants des communes du territoire d'intervention de la régie.



Le Conseil d'administration délibère sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de la régie. Il décide les acquisitions, aliénations et prises en location de biens immobiliers, ainsi que les mises en location de biens mobiliers et immobiliers qui appartiennent à la régie. Le Conseil d'administration peut donner délégation au Directeur pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés en la forme négociée en raison de leur montant. Le Conseil d'administration vote le budget préparé par l'ordonnateur, ainsi que le taux des redevances.

La Régie de REABMG fait partie de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Celle-ci est organisée en six territoires, correspondant aux six anciens EPCI :

- Marseille Provence (18 communes),
- Pays d'Aix (36 communes),
- Pays Salonais (17 communes),
- Pays d'Aubagne et de l'Etoile (12 communes),
- Istres-Ouest Provence (6 communes),
- Pays de Martigues (3 communes).

Les six conseils de Territoire exercent des compétences opérationnelles de proximité par délégation du conseil de la Métropole. Les services publics de l'eau potable et de l'assainissement sont assurés par chacun des territoires, sur leur périmètre géographique, pour le compte et dans le respect des objectifs et règles fixés par la Métropole. Différents modes de gestion sont mis en œuvre.

Le périmètre de la régie se situe sur trois territoires : le CT1 de Marseille, le CT2 d'Aix et le CT4 d'Aubagne.

C'est un héritage historique de l'ancien syndicat intercommunal (SIBAM).

1.2. TERRITOIRE CONCERNE ET POPULATION DESSERVIE

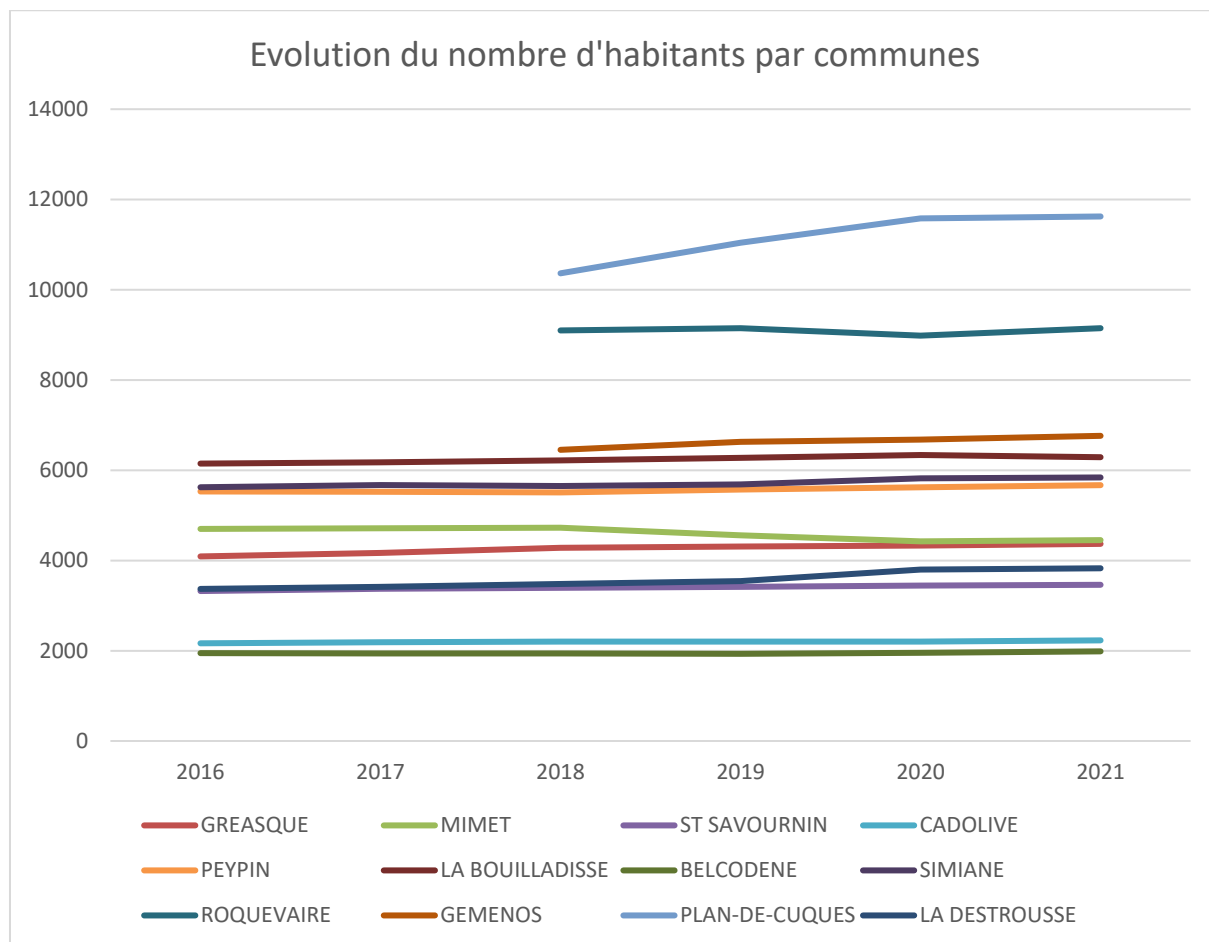
La régie REABMG intervient sur un territoire de 12 communes.

COMMUNES	COMPETENCES REGIE	TERRITOIRE
GEMENOS	EAU/ASS	CT1
PLAN DE CUQUES	EAU /ASS	CT1
ROQUEVAIRE	EAU	CT4
BELCODENE	EAU	CT4
CADOLIVE	EAU	CT4
LA BOUILLADISSE	EAU	CT4
LA DESTROUSSE	EAU	CT4
GREASQUE	EAU / ASS	CT2
MIMET	EAU / ASS	CT2
PEYPIN	EAU	CT4
SIMIANE-COLLONGUE	EAU / ASS	CT2

ST SAVOURNIN	EAU	CT4
--------------	-----	-----

Ce territoire représente un bassin de vie de 65424 habitants (population légale INSEE 2019 en vigueur au 1^{er} janvier 2022).

Il couvre une superficie d'environ 172 km².



1.3. LES COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT

1.3.1. LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

La mission du service public de l'eau potable consiste à assurer la protection de la ressource et à délivrer une eau propre à la consommation au robinet des usagers, selon les critères du Code de la santé publique.

Pour la majorité des communes (9 sur 12), l'eau est fournie par le canal de Provence en trois points de livraison : l'Ouvière et le Maltrait pour le réseau du SIBAM historique, et les Molx pour le réseau communal de Simiane-Collongue. Cette eau brute est traitée afin de la rendre potable (coagulation, filtration sur sable, et désinfection au chlore gazeux), puis distribuée sur l'ensemble du territoire à travers un réseau de canalisations et de stockages intermédiaires.

Pour Roquevaire l'eau est prélevée dans le milieu naturel (nappe de l'Huveaune). Cette eau brute est traitée (désinfection au chlore gazeux) afin de la rendre potable, puis distribuée sur l'ensemble de la commune à travers un réseau de canalisations et de stockages intermédiaires.

Pour Gémenos l'eau est prélevée dans le milieu naturel (nappe de la vallée de St Pons). Cette eau brute est traitée afin de la rendre potable (ultrafiltration sur membranes, désinfection au chlore gazeux), puis distribuée sur l'ensemble de la commune à travers un réseau de canalisations et de stockages intermédiaires.

A Plan-de-Cuques, l'eau est fournie en gros et déjà potable par le réseau de la Ville de Marseille. Elle est ensuite distribuée par un réseau de canalisations et de réservoirs sur l'ensemble de la commune.

La régie assure les missions suivantes :

- o Le traitement (coagulation et filtration) et la désinfection (au chlore gazeux) de l'eau brute,
- o Sa distribution sur le territoire au moyen d'un réseau équipé de stations de pompage et de réservoirs de secteurs,
- o La gestion technique de l'ensemble des ouvrages, leur entretien et leur renouvellement,
- o Les travaux de construction des branchements neufs demandés par les nouveaux abonnés,
- o L'étude et la direction des travaux de renforcement et d'extension des ouvrages du service,
- o La relève périodique des compteurs des abonnés, la facturation et l'encaissement des volumes consommés,
- o La gestion clientèle.

1.3.2. LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les grands objectifs du service public de l'assainissement collectif sont de garantir les enjeux de santé publique liés au transport et au traitement des effluents, et de préserver les milieux naturels en limitant les rejets polluants. La qualité des rejets doit satisfaire aux normes imposées par les arrêtés préfectoraux d'autorisation des différents systèmes d'assainissement.

L'eau, une fois consommée, est ainsi dépolluée dans une des stations d'épuration où aboutissent les réseaux de collecte. Toutes ces steps sont situées en dehors du territoire de la régie.

La régie assure les missions suivantes :

- o La gestion technique de l'ensemble des ouvrages (réseaux de collecte, stations de relevage) leur entretien (curage) et leur renouvellement,
- o Les travaux de construction des branchements neufs demandés par les nouveaux raccordés,
- o L'étude et la direction des travaux de renforcement et d'extension des ouvrages du service,
- o La gestion clientèle

1.3.3. LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – NON

1.4. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

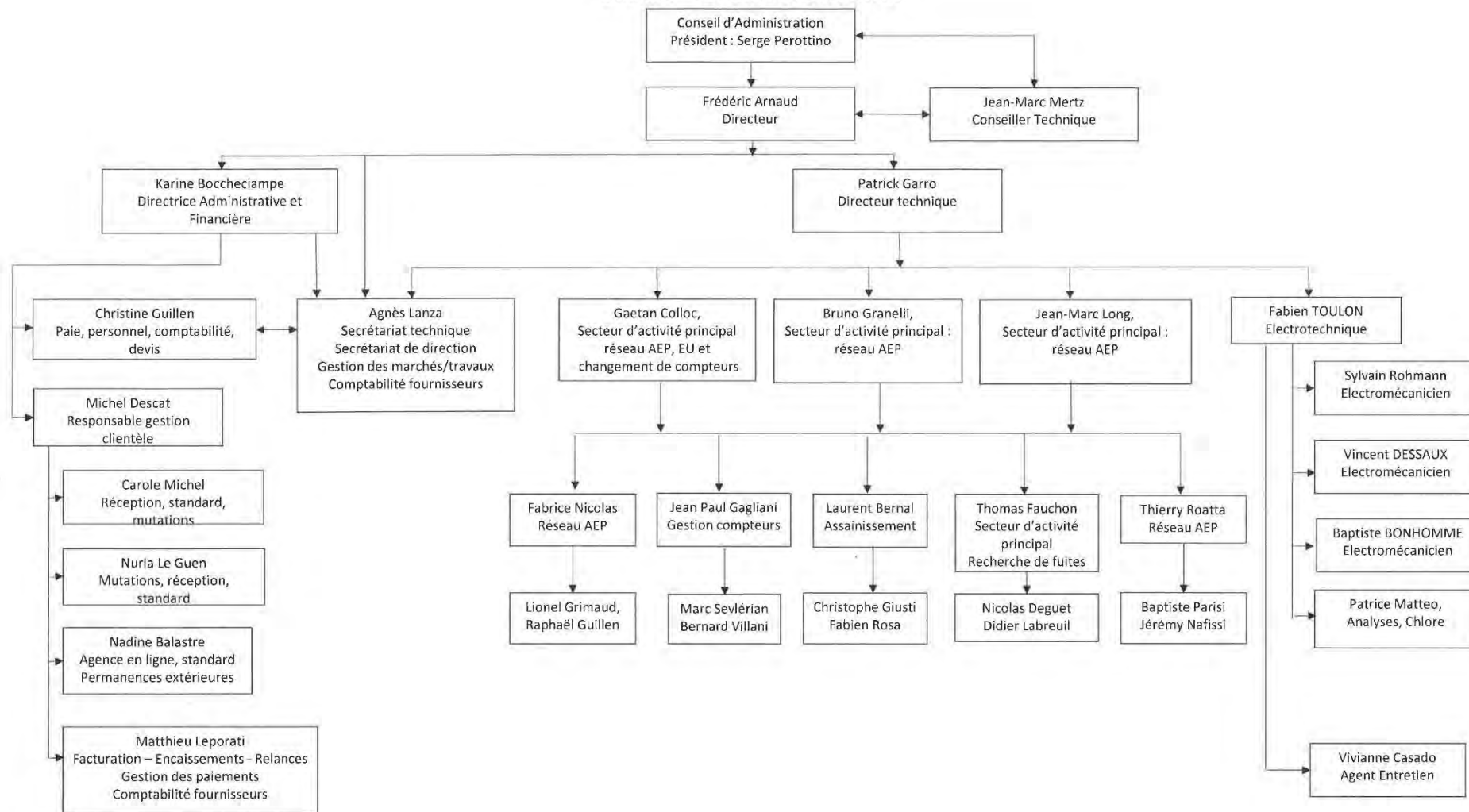
Afin de mener à bien l'exercice de ses compétences, la régie s'appuie sur des ressources internes et externes.

1.4.1. LES RESSOURCES HUMAINES

L'effectif de la Régie se compose de 35 agents organisés selon l'organigramme suivant :



SIBAM – ORGANIGRAMME



Une astreinte technique est en place en dehors des heures travaillées. Elle se compose d'une équipe de 2 agents, un responsable et un technicien de support. Leur mission est d'intervenir pour résoudre ou prendre les mesures conservatoires nécessaires sur l'ensemble des ouvrages de la Régie, des usines de traitement jusqu'aux réseaux et branchements des abonnés. Cette astreinte est organisée avec un roulement hebdomadaire sur 10 équipes.

Le décompte des heures supplémentaires pour l'année 2021 est de 1122,5 heures à 25 %, 142 heures à 50% et 550 heures à 100 %.

Il n'y a pas eu d'accident de travail en 2021.

Les formations de 2021 ont été les suivantes :

- ADR (recyclage) : 2 agents
- CATEC : 5 agents
- PERMIS C : 1 agent

Tableau des accréditations du personnel :

	Nombre d'agents
Habilitation électrique pour personnels électriciens BT-HT	4
Habilitation électrique pour personnels non électriciens	15
CACES engins de chantier cat 1 et 4	14
ADR transport de matières dangereuses	4
AIPR encadrant	10
AIPR opérateurs	8
SST	7
PERMIS POIDS LOURD ©	14
PERMIS SUPER LOURD (CE)	10

1.4.2. LES PRESTATAIRES

TITULAIRES MARCHES	OBJET	NOTIFICATION	DUREE	MONTANT
BRONZO TP	TRAVAUX RESEAUX	15,12,2021	1 AN RENOUVELABLE 3 FOIS	1 000 000 € MAXI
SUD TP 2	TRAVAUX BRANCHEMENTS	09,01,2020	1 AN RENOUVELABLE 3 FOIS	500 000 €
BRONZO TP	INTERVENTIONS URGENTES	09,01,2020	1 AN RENOUVELABLE 3 FOIS	450 000 € MAXI
ITRON	COMPTEURS	06,12,2021	1 AN RENOUVELABLE 3 FOIS	LA FOURNITURE SERA REMUNEREE PAR APPLICATION DES PRIX UNITAIRES INDIQUES DANS LE DEVIS ESTIMATIF
CIFFREO BONA	LOT 1	27,11,2020	1 AN RENOUVELABLE 3 FOIS	LA FOURNITURE SERA REMUNEREE PAR APPLICATION DES PRIX UNITAIRES INDIQUES DANS LE DEVIS ESTIMATIF
SIMC	LOT 2	08,12,2020		
BMOP	REGARD COMPTEUR	01,07,2020	48 MOIS	LA FOURNITURE SERA REMUNEREE PAR APPLICATION DES PRIX UNITAIRES INDIQUES DANS LE DEVIS ESTIMATIF
SMACL	DOMMAGES AUX BIENS - RC - PROTECTION FONCTIONNELLE	01,01,2021	48 MOIS	
MALI	PROTECTION JURIDIQUE			
PILLIOT	AUTO			
ARTELIA	MISSIONS D'ETUDES ET DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVES AUX TRAVAUX SUR LES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU SIBAM	19,07,21	1 AN RENOUVELABLE 4 FOIS	POURCENTAGE DE REMUNERATION DU MAITRE D'ŒUVRE EN FONCTION DU MONTANT DES TRAVAUX
SAFEGE	ETUDE DES SCHEMAS DIRECTEURS D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE	02,08,21	31,12,2023	367 926,30 €
FREYSSINET CES	REHABILITATION RESERVOIR DES PRADEAUX	08,12,21	13 MOIS	660 599 €
ARI	ENTRETIEN DES ESPACES VERTS	15,12,21	1 AN RENOUVELABLE 3 FOIS	LA FOURNITURE SERA REMUNEREE PAR APPLICATION DES PRIX UNITAIRES INDIQUES DANS LE DEVIS ESTIMATIF
SOGEA	RENOUVELLEMENT GROUPE DE POMPAGE	09,12,21	31,05,2022	540 000 €
EDF	FOURNITURE ET ACHEMINEMENT D'ENERGIE ELECTRIQUE	30,11,21	36 MOIS	

1.5. SERVICE AUX ABONNES

Accueil au siège de la REABMG (Sibam) :

Le siège du SIBAM est situé à Auberge neuve, Quartier Bédelin à Peypin.

Il est ouvert au public de 8h à 12h et de 13h30 à 17h tous les jours du lundi au vendredi.

Les abonnés peuvent se renseigner sur les services, effectuer leurs démarches administratives : paiement, résiliation, inscription, demander une intervention pour un problème technique ou de facturation.

Accueil téléphonique et astreintes :

Un accueil téléphonique est organisé au 04.42.04.65.43 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h tous les jours du lundi au vendredi. Une astreinte téléphonique est organisée le soir et le week-end au 06.14.09.14.46 pour offrir au public un accueil 24h/24 7j/7

Site internet :

Le site internet Sibam.fr donne toutes les informations nécessaires sur l'accueil, les services de l'eau et de l'assainissement, les travaux en cours, les informations pratiques commune par commune. Il offre la possibilité d'un formulaire de contact relevé tous les jours. 8905 abonnés ont créés leurs comptes sur internet.

Modalités de paiement :

Les abonnés peuvent régler leur facture par chèque, carte bleue depuis l'agence en ligne ou directement au bureau, en espèce en se rendant au siège du SIBAM, et par prélèvement automatique.

Ci-dessous le détail de la facturation et des paiements :

	CHEQUES	PRELEVEMENTS MENSUELS	VIREMENTS	CD EN LIGNE	PRELEVEMENTS A ECHEANCE	CD BUREAU	ESPECES
NB FACTURES	22237	89664	7781	5481	4932	567	230
NB ABONNES	11636	8882	3883	3134	2645	343	137

1.6. INSTRUCTION AU TITRE DE L'URBANISME OU DANS LE CADRE DE TRAVAUX

COMMUNES	CU	PC	DP
ALLAUCH			
BELCODENE		10	
CADOLIVE		8	
FUVEAU	1		
GREASQUE	7	88	51
LA BOUILLADISSE	2	47	9
LA DESTROUSSE	2	19	7
MIMET	1	4	1
PEYPIN	1	28	9
SIMIANE	4	11	
ST SAVOURNIN	1	8	
ROQUEVAIRE	6	27	8
GEMENOS	1	30	5
PLAN-DE-CUQUES	9	46	14

35

326

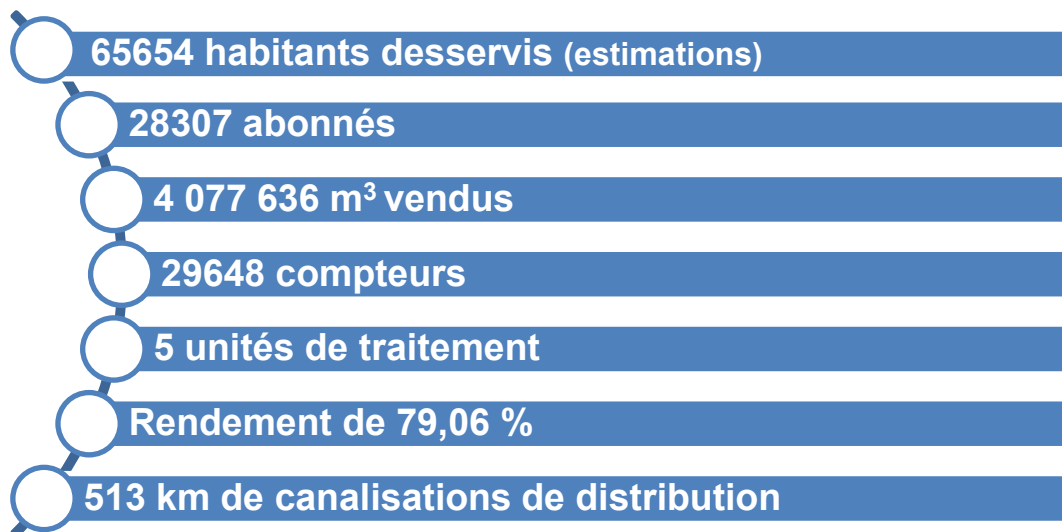
104

BILAN ANNUEL ATU - DT - DICT

Agences \ mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Consommés
DECLARANT - ATU	95	34	14	21	65	12	15	22	85	10	14	71	1127
EXPLOITANT - REPONSE	18	15	16	12	19	18	19	15	21	15	18	10	2003
	4	4	0	0	5	4	4	2	8	2	5	5	
DECLARANT	23	7	24	27	22	0	34	0	24	7	15	20	203
	30	19	19	16	28	30	37	37	32	26	34	19	
Total	2	5	8	8	2	9	9	6	7	0	1	6	3333

2. LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

2.1. LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2021



Ce rapport présente les données globales de la régie. Les données par commune sont détaillées en annexe 2.

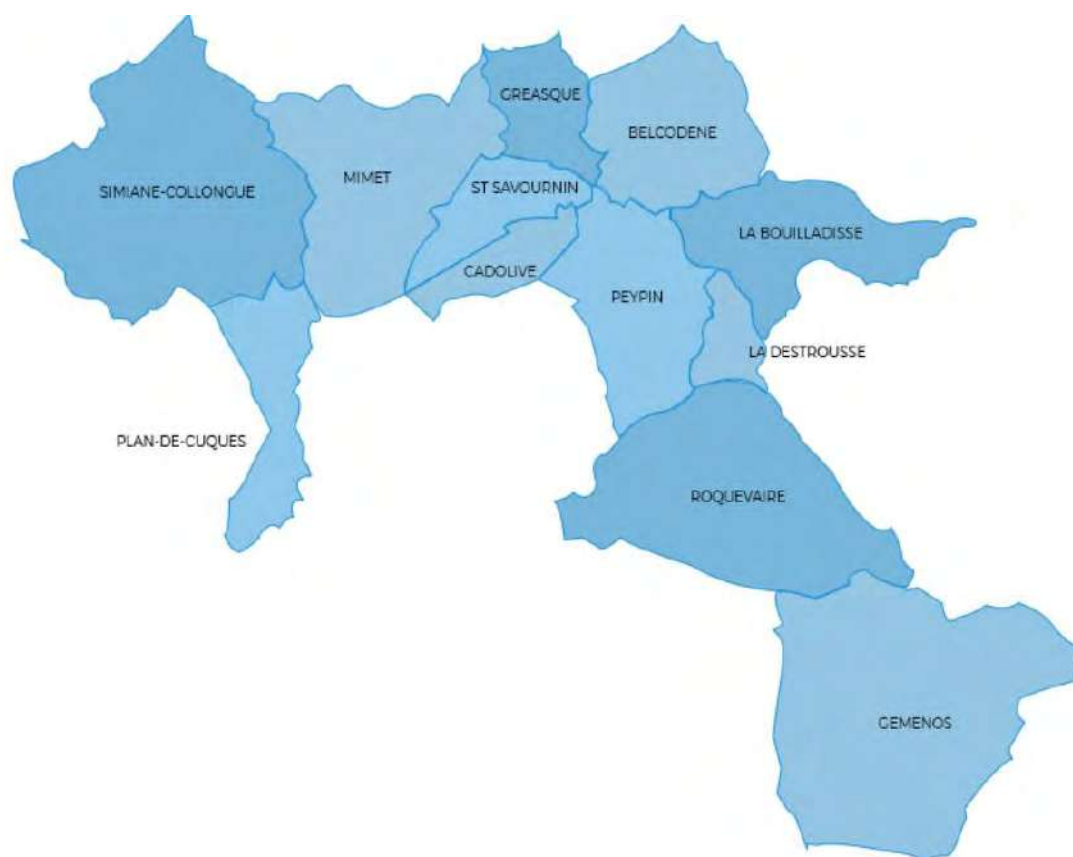
2.2. FAITS MARQUANTS

Les faits et événements marquants qui ont eu lieu au cours de l'année 2021 sont les suivants :

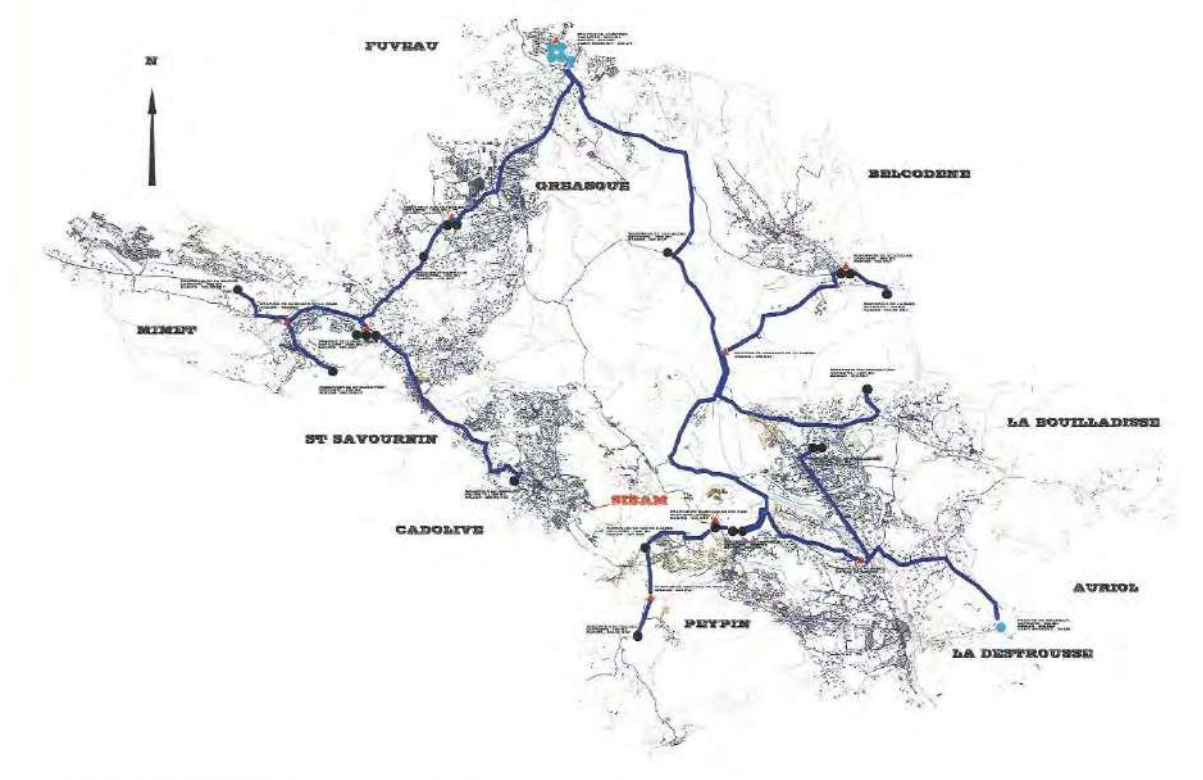
En cette deuxième année de pandémie, la Régie a su s'adapter aux différentes vagues de COVID afin que les usagers ne soient pas impactés par le manque de personnels. Les chémas directeurs d'eau potable et d'assainissement ont été lancés au second semestre 2021 et les résultats seront connus fin 2022.

Durant l'été et plus particulièrement en juillet, la production journalière sur la commune de Gemenos était équivalente à la consommation. Ces niveaux sont à surveiller et les résultats du schéma directeur permettront d'améliorer le rendement sur les différentes communes notamment Plan-de-Cuques, Roquevaire et Gemenos.

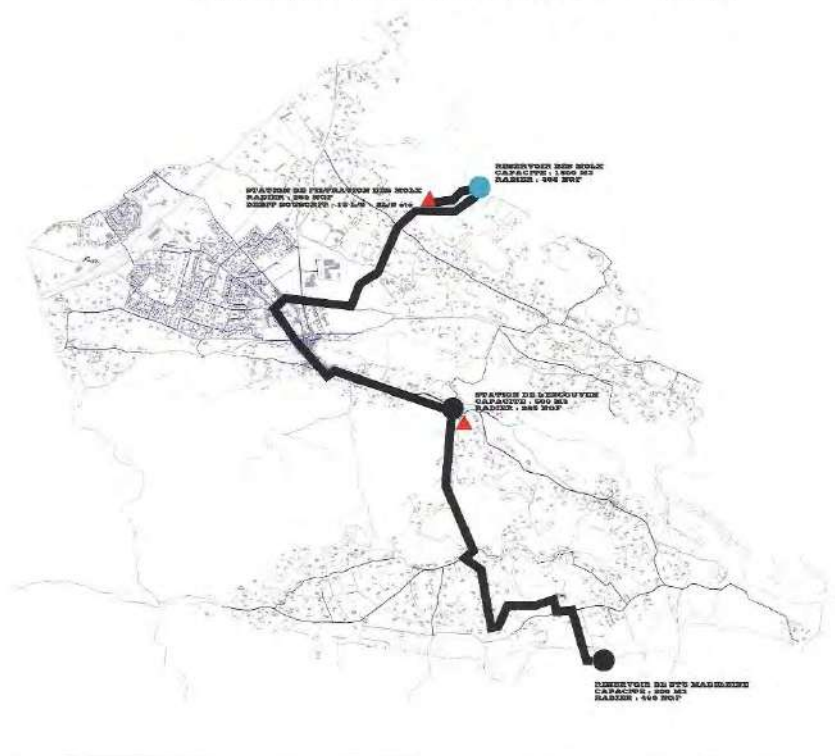
2.3. LE PATRIMOINE DE LA REGIE



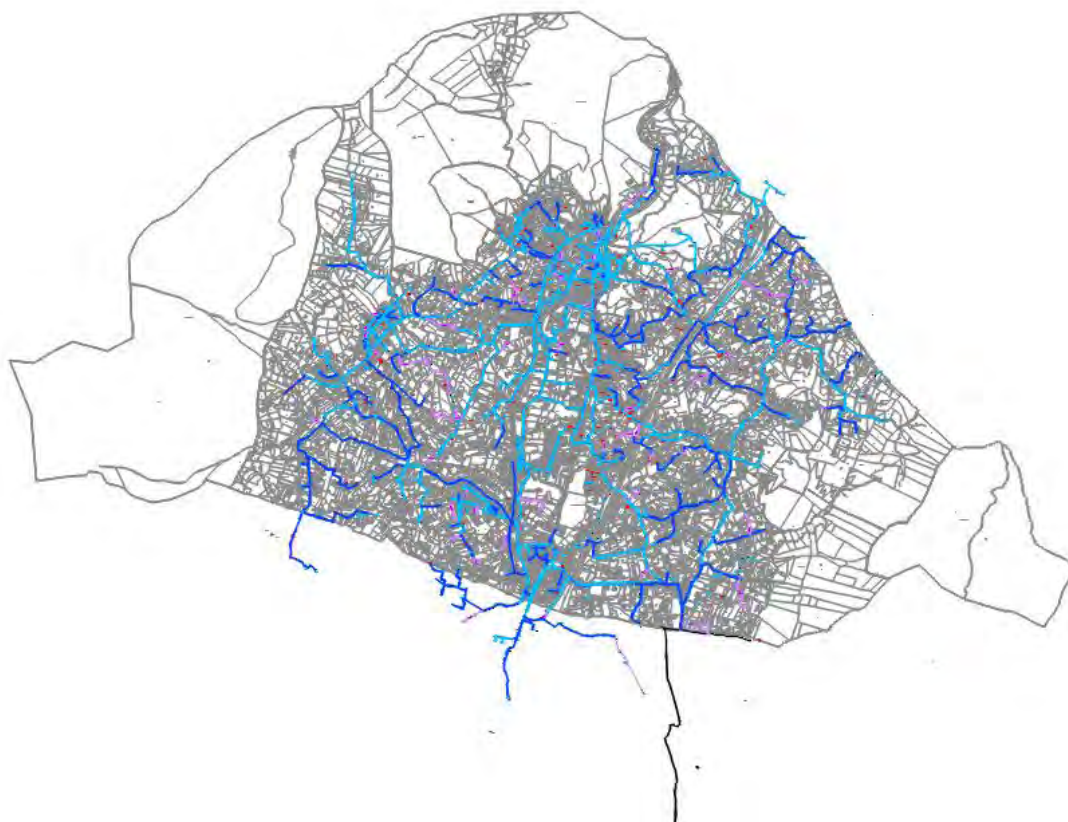
SIBAM HISTORIQUE - AEP



SIMIANE-COLLONGUE - AEP



ROQUEVAIRE - AEP



GEMENOS - AEP



PLAN-DE-CUQUES - AEP



2.3.1. L'ADDUCTION

Non concerné

2.3.2. LA PRODUCTION

- Les prélèvements d'eau de la régie et leur impact sur la ressource :

En 2021, la régie a prélevé 2 010 623 m³ d'eau.

Ressources	Volume total prélevé en 2021 (en m ³)	Volume autorisé par arrêté préfectoral (m ³ /jour)	Volume moyen 2021 (m ³ /jour)	Rapport volume moyen / volume autorisé en %
Forages du Pré - Roquevaire	988 550	8160	2708	33,19
Forages du Vézé – Gemenos	1 022 073	5000	2800	56,00

- Les achats et ventes d'eau :

La régie achète de l'eau : 4 743 894 m³ en 2021 dont

- o traitée : 1 340 776 m³ en 2021
 - au réseau de Marseille (SEM) pour l'alimentation du secteur de Plan-de-Cuques,
- o brute : 3 403 118 m³ en 2021
 - au canal de Provence, 3 009 110 m³ pour l'alimentation des 8 communes du périmètre historique, 394 008 m³ pour l'alimentation de Simiane-Collongue.

- La sécurisation de la ressource :

L'adduction en eau potable d'un secteur est « sécurisée » lorsqu'au moins deux ressources distinctes sont ou peuvent être utilisées.

La SCP et le Canal de Marseille assure une sécurisation de la ressource par leurs propres maillages et réserves. Le site de l'Ouvière, du Maltrait, des Molx et la commune de Plan-de-Cuques sont donc sécurisés au niveau de l'approvisionnement.

Concernant la distribution, les secteurs de La Bouilladisse, La Destrousse et Peypin sont sécurisés en terme de production.

En revanche, les secteurs de Gréasque, Mimet, St Savournin, Cadolive, Belcodène, Simiane-Collongue ne sont pas sécurisés en terme de production, Plan-de-Cuques n'est actuellement pas sécurisés en terme d'adduction mais des travaux en cours lui assureront cette sécurité en 2022.

Roquevaire, Géménos ne sont pas sécurisés

2.3.3. LE TRAITEMENT

5 unités de traitement permettent de produire 4 961 874 m³ d'eau potable par an.

Désignation de l'unité de traitement	Volume traité (m³)	Type de traitement	Secteurs desservis	Secteurs pouvant être alimentés en secours
Usine de l'Ouvière	1 726 718	Coagulation/ floculation, filtration, chloration	Gréasque, Mimet, St Savournin, Cadolive, Belcodène	Secteur du Maltrait
Station du Maltrait	869 095	idem	La Destrousse, La Bouilladisse, Peypin	
Usine des Molx	355 391	idem	Simiane-Collongue	
Forages des Prés	988 550	Chloration	Roquevaire	
Forages de St Pons	1 022 073	Ultra-filtration Chloration	Gemenos	

2.3.4. LE STOCKAGE

34 réservoirs d'une capacité globale de 31 855 m³ permettent de desservir le périmètre de la régie.

Désignation du réservoir	Autonomie de consommation (heures)	Nombre de cuves	Capacité totale (m3)	Secteurs desservis
Ouvière		2	3500	SIBAM
Maltrait		1	500	SIBAM
Les Molx		1	65	Simiane
Les Pradeaux		2	1 600	Gréasque
La Galère		1	1 000	Gréasque, Belcodène, La Bouilladisse
Courréon		2	3 000	Peypin
Super Gassin		3	2 400	Mimet, St Savournin
Le Moulin		1	1 000	St Savournin, Gréasque
La Source		1	500	Mimet
St Sébastien		1	500	Mimet
Cadolive		1	400	Cadolive
Jas de Valèze		1	1 000	Peypin
Le Régage		1	120	Peypin
Belcodène		2	800	Belcodène
L'Armée		1	150	Belcodène
Les Encrimauds		1	1 000	La Bouilladisse
La Bouilladisse		2	900	La Bouilladisse
Les Molx		1	1 500	Simiane
L'Encouven		1	500	Simiane
Ste Madeleine		1	200	Simiane
Saint Dominique		2	800	Centre ville, ZAC Saint Estève, Pont de l'étoile, Roquevaire
L'Horloge		1	500	Vieux village, Roquevaire

La Gardy		1	500	La Gardy, Bellevue, la Bégude, Roquevaire
Bassan		1	70	Bassan, Roquevaire
Valcros		1	60	Valcros, Roquevaire
La Piguière		1	500	Piguière, Roquevaire
Piédoulard		2	1500	Centre ville, ZAC Saint Estève, Pont de l'étoile , Roquevaire
Trémartin		2	1000	Lascours, Roquevaire
Le Marseillais		1	70	Chemin du Marseillais, Roquevaire
Rotonde de roussargues		1	2070	Gemenos
Rotonde de roussargues		1	1500	Gemenos
Rotonde de roussargues		1	300	Gemenos
La Montade		1	850	Plan-de-Cuques
Mimet		1	1500	Plan-de-Cuques

2.3.5. LE RESEAU DE DISTRIBUTION

En 2021, le linéaire du réseau d'eau potable (hors branchements) est de 513,09 km.

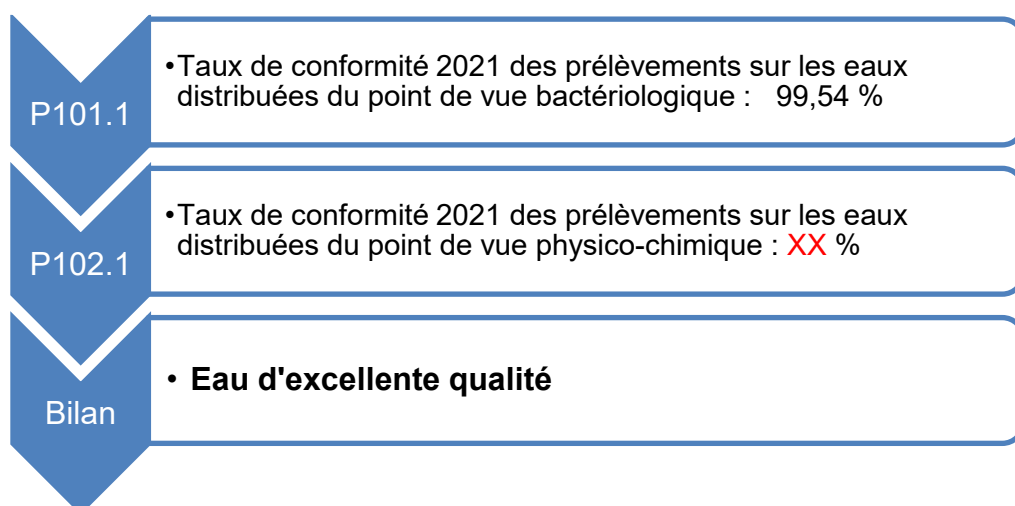
Le linéaire de réseau 2021 est stable par rapport à l'année 2020.
Le nombre de branchements est estimé à 27800, soit un linéaire d'environ 103 km.

2.4. LA QUALITE DE L'EAU

Des analyses et contrôles périodiques, réalisés par la régie dans le cadre de l'autosurveillance, permettent de s'assurer de la qualité de l'eau brute des ressources et de l'eau distribuée au robinet.

L'Agence régionale de santé (ARS) réalise également des contrôles sanitaires officiels chaque année sur les eaux brutes et les eaux traitées. Le compte-rendu annuel de l'ARS / ou les fiches annuelles de synthèse par commune est présenté en annexe 4 de ce rapport. Si les éléments ne sont pas disponibles, ils seront intégrés au RPQS du territoire.

L'ensemble des résultats d'analyses du contrôle sanitaire est disponible sur le site internet : solidarites-sante.gouv.fr



En 2021, l'indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P108.3) est de 60 % pour les forages de Roquevaire et Gemenos, 40 % pour le Canal de Provence et celui de Marseille (Plan-de-Cuques)

- Etablissement des périmètres de protection des captages :

NOM DU FORAGE	FORAGES VALLEE DE ST PONS	FORAGE DES PRES
0 % : Aucune action.		
20 % : Études environnementales et hydrogéologiques en cours.		
40 % : Avis de l'hydrogéologue rendu.		
50 % : Dossier recevable déposé en préfecture.		
60 % : Arrêté préfectoral.	X	X
80 % : Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005.		
100 % : Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.		
Résultats	60 %	60 %

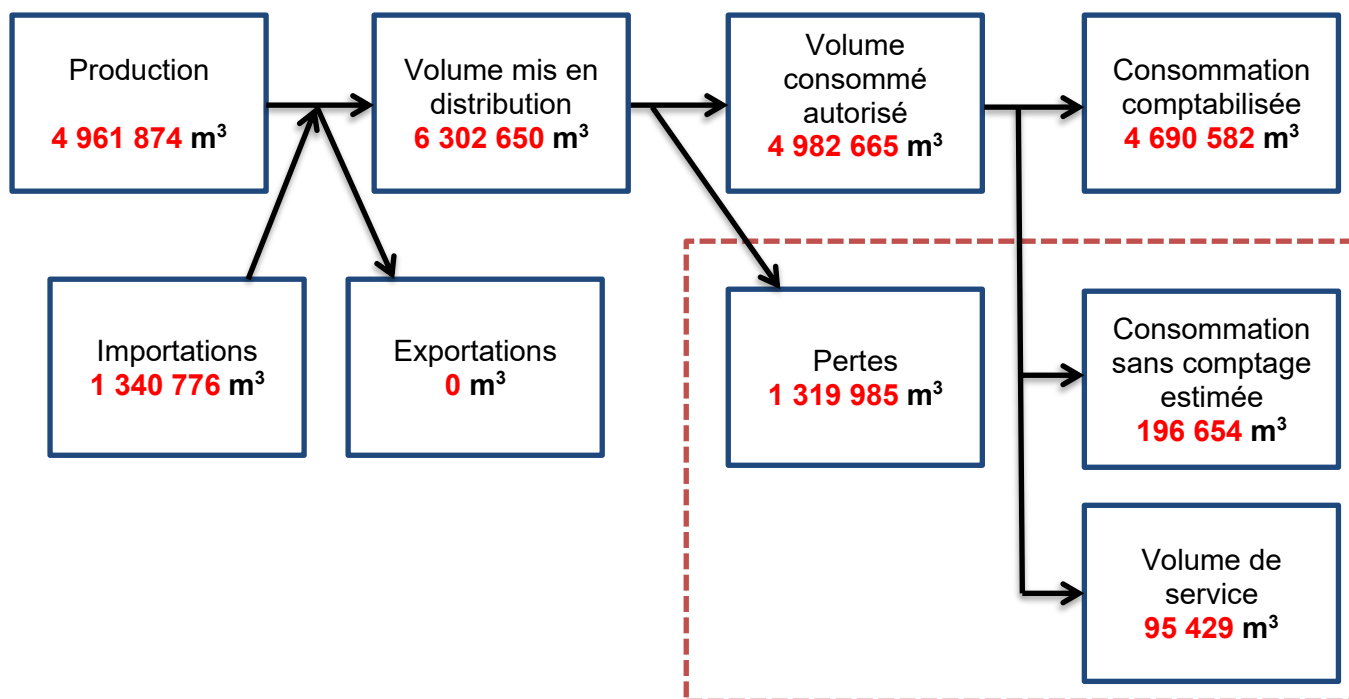
- Le contrôle des forages privés : NON CONCERNE

A la connaissance de la régie (déclarations auprès de l'Agence de l'Eau, ARS, mairie), le nombre de propriétés disposant d'un forage privé est de 0.

2.5. LA DISTRIBUTION

2.5.1. RENDEMENT

- Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2021 :



D'après la circulaire n°12/DE du 28 avril 2008 – annexe IV, la définition des termes indiqués sur le schéma est la suivante :

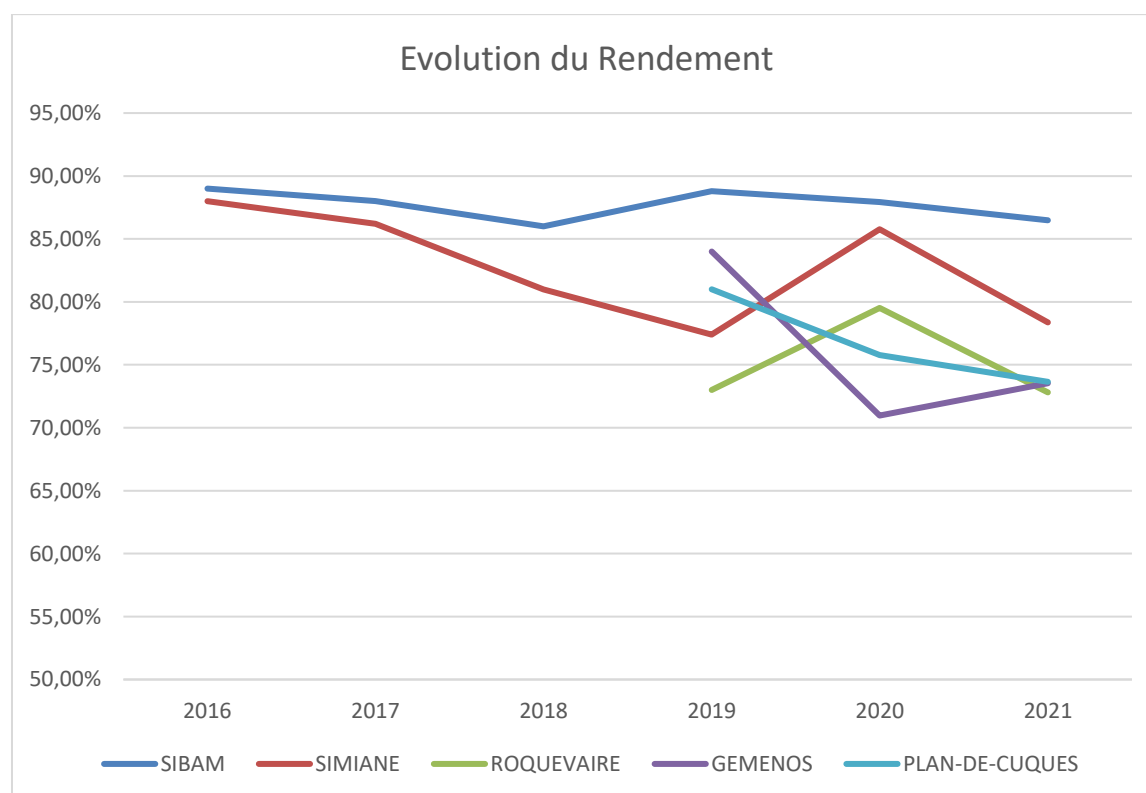
- o **Production (volume produit) :** volume issu des ouvrages de production du service pour être introduit dans le réseau de distribution ;
- o **Volume mis en distribution :** somme du volume produit et du volume acheté en gros, (importations) diminué du volume vendu en gros (exportations) ;
- o **Importations (volume acheté en gros) :** volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur ;
- o **Exportations (volume vendu en gros) :** volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur. Les ventes d'eau à des industriels ne sont pas des ventes en gros, mais des ventes à des abonnés de type industriel ;
- o **Consommation sans comptage :** volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation ;
- o **Consommation comptabilisée :** volume résultant des relevés des appareils de comptage des abonnés ;
- o **Volume de service :** volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution.

- Performance du réseau :

En 2021, le rendement du réseau (P104.3) est de 79,06 %

Le rendement du réseau est obtenu en faisant le rapport entre, d'une part, le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part, le volume produit augmenté des volumes achetés à d'autres services publics d'eau potable.

Cet indicateur est essentiel car il indique le niveau de vétusté du réseau et son efficacité.



Les rendements par commune se trouvent en annexe 2.

En 2021, l'indice linéaire des volumes non comptés (P105.3) est de 8,6 m³/km/jour

En 2021, l'indice linéaire de pertes (P106.3) est de 7 m³/km/jour

Les indices linéaires de pertes permettent de caractériser l'état ou le fonctionnement d'un réseau. Ce sont en outre des indicateurs intéressants, car ils permettent de comparer les réseaux de collectivités dont l'étendue et le degré d'urbanisation sont très distincts en les rapportant à des valeurs de référence.

2.5.2. GESTION PATRIMONIALE

Le service compte 513,087 km de réseau (hors branchement), 34 réservoirs ou bâches et 21 pompes et surpresseurs ou autres équipements si pertinents

	GREASQUE	MIMET	ST SAVOURNIN	CADOLIVE	PEYPIN	LA DESTROUSSE	LA BOUILLADISSE	BELCODENE	FUVEAU	AURIOL	ALLAUCH	SIMIANE	ROQUEVAIRE	GEMENOS	PLAN-DE-CUQUES	TOTAL
Ø < 100	8183	10864	5730	2887	8331	3863	8228	4909	2828	548	0	7320	43528	10101	9689	127009
100 ≤ Ø < 200	21023	30689	12529	9913	32771	16137	32509	9776	5	774	1202	28764	41840	33179	29200	300311
Ø ≥ 200	4585	5465	2701	780	7848	3040	5651	11939	3836	936	0	2452	6210	4764	8335	68543
INCONNU	1111	581	133	164	2066	504	930	121	532	22	49	9	2180	1480	7345	17224
	34903	47599	21093	13744	51015	23543	47319	26745	7202	2280	1251	38544	93758	49524	54569	513087

- Bilan de l'exploitation :

Le réseau de distribution du SIBAM historique est divisé en une trentaine de secteurs permanents, alimentés par des compteurs qui sont relevés une fois par semaine, pour un suivi permettant de détecter rapidement les dérives éventuelles des volumes qu'ils comptabilisent. Lorsqu'une telle dérive est constatée, une campagne nocturne de recherche de fuite est organisée, avec subdivision du secteur concerné par des manœuvres de vannes, et écoute/corrélation sur les tronçons identifiés comme « fuyards ». D'autres compteurs ont été installés en dérivation sur certaines conduites, pour comptabiliser des sous-secteurs provisoires dans le cadre de ces opérations de recherche de fuite.

Au moins deux fois par an, des enregistreurs sont connectés sur des compteurs de secteur sélectionnés, afin de vérifier l'évolution des débits nocturnes, caractéristiques de l'état des réseaux desservis par ces compteurs.

Comme pour l'année 2020, de nombreuses interventions de réparations sur les réseaux de Gemenos, Roquevaire et Plan-de-Cuques.. Ces réseaux nécessitent la mise en place de compteurs de sectorisations afin d'affiner la connaissance de leurs fonctionnements et nous permettre de réduire la nombre de fuites. La Régie a lancé depuis la fin de l'année 2020 le schéma directeur d'eau potable et d'assainissement sur la totalité du périmètre. Les conclusions seront données en fin d'année 2021 ce qui permettra de connaître les travaux à programmer pour les années futures avec notamment l'objectif de réduire les pertes d'eau sur ces communes.

Etat du parc compteur : depuis le début des années 2000, les compteurs sont systématiquement remplacés lorsqu'ils atteignent l'âge de 15 ans. La conséquence est qu'à ce jour l'ensemble des compteurs abonnés de la régie a moins de 15 ans, à part environ une cinquantaine de compteurs auxquels le service n'a pas encore pu avoir accès.

Depuis 2015, tous les compteurs posés, en renouvellement ou sur les branchements neufs, sont équipés d'émetteurs permettant la radio-relève.

Les communes de Gréasque, St savournin, La Destrousse et Simiane-Collongue sont entièrement équipées en radio-relève.

Nombre de compteurs actifs et inactifs posés au : 29/03/2022

Type Relève	BELCODENE	CADOLIVE	FUVEAU	GEMENOS	GREASQUE	LA BOUILLADISSE	LA DESTROUSSE	MIMET	PEYPIN	PLAN DE CUQUES	ROQUEVAIRE	SAINT SAVOURNIN	SIMIANE - COLLONGUE
Manuel	28	40	17	2 456	58	1 484	152	570	1 069	2 974	3 737	36	146
Radio	818	1 026	88	703	2 005	1 308	1 679	1 467	1 638	823	1 709	1 611	2 006
Total	846	1 066	105	3 159	2 063	2 792	1 831	2 037	2 707	3 797	5 446	1 647	2 152

Nombre de compteurs inactifs posés au : 29/03/2022

Type Relève	BELCODENE	CADOLIVE	FUVEAU	GEMENOS	GREASQUE	LA BOUILLADISSE	LA DESTROUSSE	MIMET	PEYPIN	PLAN DE CUQUES	ROQUEVAIRE	SAINT SAVOURNIN	SIMIANE - COLLONGUE
Manuel	15	36	14	12	48	73	41	42	47	6	49	32	
Radio	2	6	1		15	8	9	5	3	2	15	12	13
Total	17	42	15	12	63	81	50	47	50	8	64	44	13

Nombre de compteurs actifs posés au : 29/03/2022

Type Relève	BELCODENE	CADOLIVE	FUVEAU	GEMENOS	GREASQUE	LA BOUILLADISSE	LA DESTROUSSE	MIMET	PEYPIN	PLAN DE CUQUES	ROQUEVAIRE	SAINT SAVOURNIN	SIMIANE - COLLONGUE
Manuel	13	4	3	2 444	10	1 411	111	528	1 022	2 968	3 688	4	146
Radio	816	1 020	87	703	1 990	1 300	1 670	1 462	1 635	821	1 694	1 599	1 993
Total	829	1 024	90	3 147	2 000	2 711	1 781	1 990	2 657	3 789	5 382	1 603	2 139

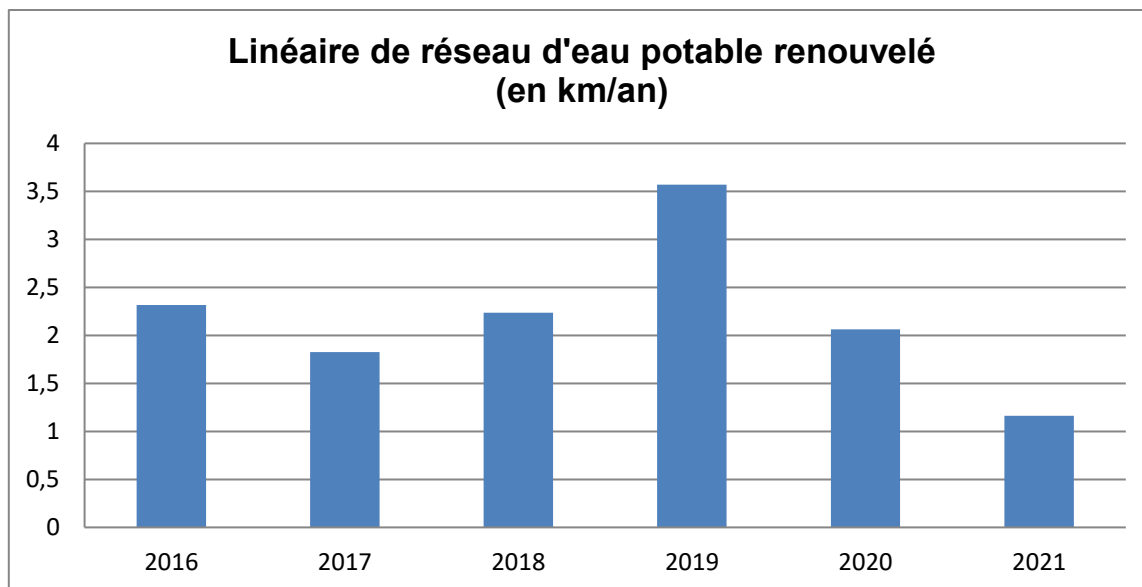
	BELCODENE	CADOLIVE	FUVEAU	GEMENOS	GREASQUE	LA BOUILLADISSE	LA DESTROUSSE	MIMET	PEYPIN	PLAN-DE-CUQUES	ROQUEVAIRE	ST SAVOURNIN	SIMIANE	REABMG
% radio	96,69	96,25	83,81	22,25	97,19	46,85	91,70	72,02	60,51	21,68	31,38	97,81	93,22	56,94

Les principales interventions réalisées sur le réseau de distribution sont listées dans le tableau ci-après:

- Renouvellement des réseaux :

En 2021, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2) est de 0,53 %

Cet indicateur donne le pourcentage de renouvellement moyen annuel, calculé sur les cinq dernières années, du réseau d'eau potable, par rapport à la longueur totale du réseau, hors branchements.



- Connaissance du patrimoine :

En 2021, l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (P103.2) de la Régie REABMG est de 100 points

Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'eau potable et de suivre son évolution.

2.6. LA QUALITE DU SERVICE RENDU AUX USAGERS

- Les indicateurs de performance :

En 2021, le taux moyen d'occurrence des interruptions de service non programmées (P151.1) est de 1,98 / 1 000 abonnés

Ces interruptions de service sont dues, en général, à des ruptures de canalisations. Des coupures peuvent être également décidées inopinément pour cause de pollution représentant un danger pour la population.

En 2021, le taux moyen de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (P152.1) est de 100 %

Ce délai est calculé à partir d'une demande complète (par téléphone ou par écrit) en

permettant le traitement.

Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service est de **2 jours**.

En 2021, le taux de réclamations (P155.1) est de 0,14

Cet indicateur comprend les réclamations écrites de toute nature relative au service de l'eau reçues par la collectivité et le(s) opérateur(s)/gestionnaire(s), à l'exception de celles qui sont relatives au prix de l'eau.

2.7. LA GESTION FINANCIERE

2.7.1. LES VOLUMES FACTURES

Les volumes facturés en 2021 sont de 4 563 944 m³

<i>COMMUNES</i>	<i>VOLUMES FACTURES</i>
<i>BELCODENE</i>	<i>145 692</i>
<i>CADOLIVE</i>	<i>119 265</i>
<i>GEMENOS</i>	<i>660 359</i>
<i>GREASQUE</i>	<i>390 499</i>
<i>LA BOUILLADISSE</i>	<i>385 378</i>
<i>LA DESTROUSSE</i>	<i>247 451</i>
<i>MIMET</i>	<i>302 768</i>
<i>PEYPIN</i>	<i>362 507</i>
<i>PLAN DE CUQUES</i>	<i>818 399</i>
<i>ROQUEVAIRE</i>	<i>680 097</i>
<i>SAINT-SAVOURNIN</i>	<i>187 448</i>
<i>SIMIANE-COLLONGUE</i>	<i>264 081</i>
<i>SOMME</i>	<i>4 563 944</i>

2.7.2. LE TAUX D'IMPAYÉS

**Le taux moyen d'impayés sur les factures d'eau (P154.0) est de
1.77 %**

Il est à noter que la loi n°2013-312 du 15 avril 2013 dite « loi Brottes », applicable depuis le 27 février 2014, interdit aux distributeurs de couper l'arrivée d'eau ou d'en réduire le débit dans un logement, lorsqu'un client ne paye plus ces factures. Cette loi diminue fortement les actions de coercition en cas d'impayés.

2.7.3. DEGREVEMENTS AU TITRE DE LA LOI WARSMANN

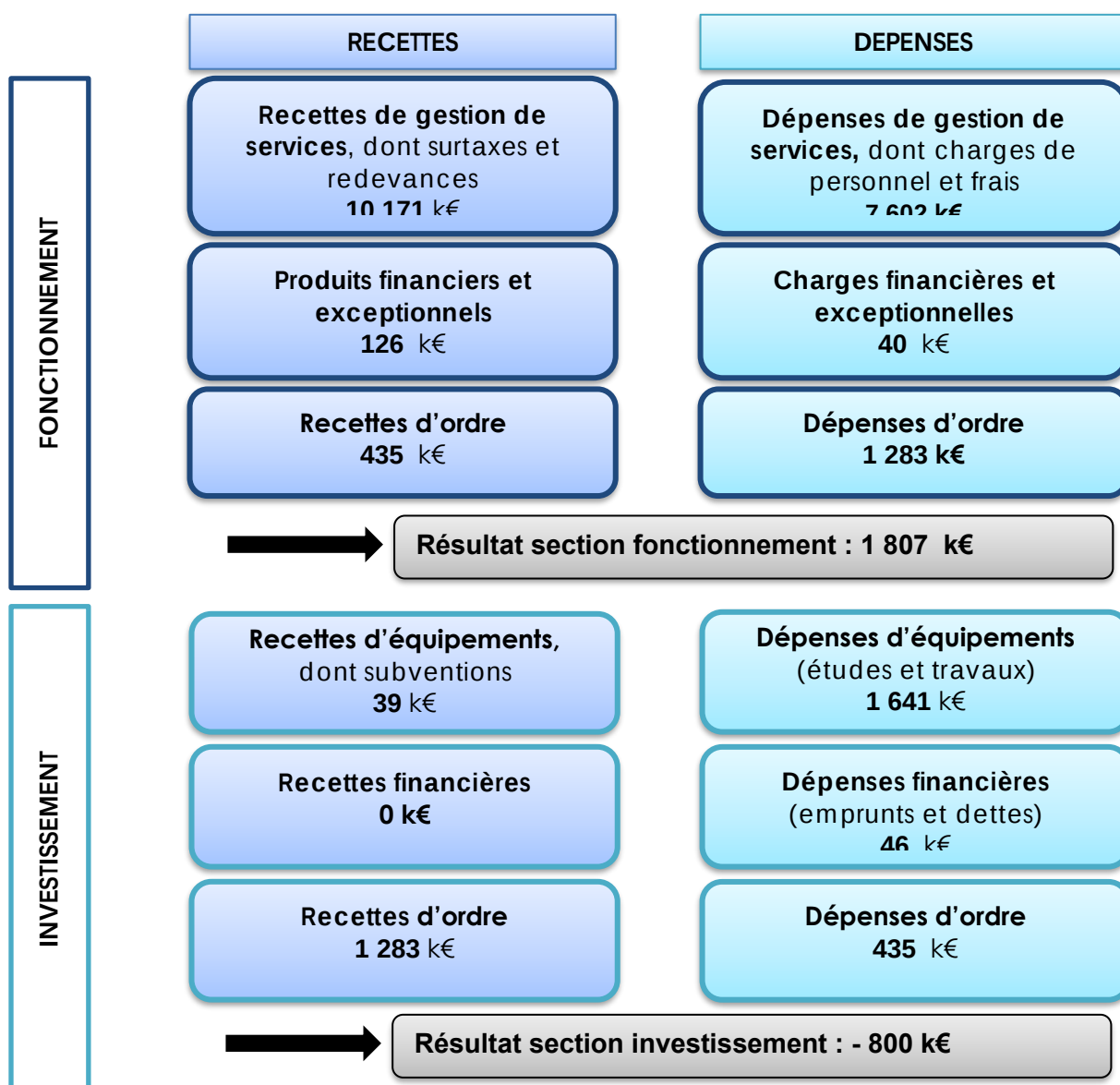
Les conditions et modalités selon lesquelles un abonné d'un immeuble à usage d'habitation peut bénéficier d'un écrêtement de sa facture d'eau, lorsqu'une fuite sur une canalisation après compteur est constatée, sont détaillées dans le décret n°2012-1078 du 24 septembre 2012, pris en application de l'article 2 de la loi n°2011-525 du 17 mai 2011, dite « loi Warsmann ».

	2019	2020	2021	Evolution 2020/2021
Volumes écrêtés au titre de la loi Warsmann	m ³	m ³	m ³	%
Nombre d'abonnés concernés				%

DONNEES NON DISPONIBLE CETTE ANNEE

2.7.4. DONNEES FINANCIERES DU SERVICE

- Les grands postes du budget Eau Potable de la régie :



Les opérations d'ordre sont des opérations comptables permettant de passer les écritures nécessaires aux opérations de fin d'exercice budgétaire et n'ont aucune incidence sur les encaissements et les décaissements.

- Etat de la dette eau au 31/12/2021 :

	Montant en €	
Recettes réelles	10 335 815	
Dépenses réelles	9 200 515	
Epargne brute	1 135 300	
Capital restant dû au 31/12/2021	459 723	
Durée d'extinction de la dette (P153.2)		0,4 années

2.7.5. ANALYSE DU COMPTE D'EXPLOITATION

- Suivi du Compte Administratif :

Evolution des différents postes du CA de la régie

	2018	2019	2020	2021	Ecart année N-1
Produits	5 601 111 €	10 346 972 €	8 177 430 €	10 335 815 €	%
Charges	5 403 380 €	7 497 286 €	7 973 755 €	9 200 515 €	%
Résultat avant impôt	197 731 €	2 849 686 €	203 675 €	1 135 300 €	%
RESULTAT	197 731 €	2 849 686 €	203 675 €	1 135 300 €	%

- Suivi du compte de renouvellement (GER) : **NON CONCERNE**
- Suivi du programme d'investissement : (travaux hors études)

	2018	2019	2020	2021
Montant des investissements	830 414 €	1 707 696 €	1 308 443 €	1 512 084 €

2.7.6. CONTRIBUTION A UN FONDS DE SOLIDARITE

En 2021, le montant des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (P109.0) est de 0 €

2.8. LES ETUDES ET TRAVAUX

La Régie a engagé environ 1 156 860 d'euros HT pour les études et travaux en 2021.

- Branchements neufs et refacturables 728 213 €
- Réhabilitation 428 647 €

2.8.1. TRAVAUX NEUFS

RESEAUX :

BELCODENE :

- Sortie autoroute : 130 ml de fonte DN150, 1 vanne DN150 pour un montant de 30646 €

GEMENOS :

- Vannes de sectorisation : 1 vanne DN150 chemin de St Jean (4600 €), 1 vanne DN150 au lavoir (4709 €), 1 vanne DN150 à Roussargues (2836€).

LA BOUILLADISSE :

- Desserte Lotissement MORABITO, chemin de Baume : 2 ml de fonte DN100, 1 vanne DN100, 8 ml de PE DN50

LA DESTROUSSE :

- Desserte Résidence Côté Moulin : 8 ml de fonte DN100, 22,5 ml de PE DN63, 3 vannes DN100, 1 vanne DN60 (26418 €)
- Desserte Résidence Couleur Provence : 1,5 ml de PE DN63, 1 vanne DN100 (4598€)

PEYPIN :

- Desserte Lotissement Les Termes Nord : 31 ml de fonte DN100, 3 ml de PE DN63, 3 vannes DN100, 1 vanne DN60 (14035 €)

PLAN-DE-CUQUES :

- Desserte Résidence Green-OAK, avenue Paul Sirvent : 35 ml de fonte DN100, 3 ml de PE DN63, 1 vanne DN100, 1 vanne DN60 (14840 €)
- Pose de 2 vannes DN150 sur la promenade du Cavaou (4156€)
- Vannes de sectorisation : 2 vannes DN250 avenue Pasteur, 1 vanne DN150 avenue Pasteur, 1 vanne DN100 avenue Général Leclerc, 2 vannes DN250 avenue Frédéric Chevillon, 1 vanne DN150 avenue Frédéric Chevillon, 1 vanne DN100 rue des Mourgues (35271 €)

ROQUEVAIRE :

- Vannes de sectorisation : 1 vanne DN150 impasse des Tamaris, 1 vanne DN100 rue Bartoumieu, 1 vanne DN150 avenue St Eloi, 2 vannes DN100 avenue St Eloi, 2 vannes DN150 Allée du Garlaban (21352 €)
- Desserte Stade de Roquevaire, chemin de la gaffe de Quine : 10 ml de PE DN63, 1 vanne DN100, 2 vannes DN60 (5581)
- Desserte Résidence Côté Rive, avenue du Repos : 15 ml de fonte DN100, 18 ml de PE63, 5 vannes DN100, 1 vanne DN60 (7817 €)

2.8.2. TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE RENOUVELLEMENT

RESEAUX :

BASSINS EAUX BRUTE FUYEAU : 112 ml de fonte DN400, 3 vannes DN400, 2 vannes DN300, 1 vanne DN200, 1 vanne DN100 (119994 €)

GEMENOS :

- Allée Gustave Eiffel : 7 ml de PE DN50, 1 vanne DN60

PEYPIN :

- Avenue des Marquis : 40 ml de fonte DN150, 345 ml de fonte DN100, 150 ml de PE DN75, 3 vannes DN100, 1 vanne DN60 (69965 €)

LA DESTROUSSE :

- Pont du Soleillet : 161 ml de PE DN75, 1 vanne DN100, 2 vannes DN60 (64269 €)

ROQUEVAIRE :

- Chemin de Pierresca : 89 ml de fonte DN150, 7 ml de fonte DN100, 32 ml de PE DN 63, 3 ml de PE DN75, 2 vannes DN150, 5 vannes DN100, 2 vannes DN60 (52566 €)
- Rue Bregançon : 85 ml de PE DN125, 58 ml de PE DN75, 1 vanne DN100, 1 vanne DN60 (69996 €)
- Val de Riou : 74 ml de fonte DN150, 1 vanne DN100 (24546 €)



BASSIN EAUX BRUTE FUYEAU



OUVIERE – FUVEAU



LES MARQUIS – PEYPIN

USINES ET ELECTROMECHANIQUE :

GEMENOS : refection complete tuyauterie chlore avec pose depolox 5

SIMIANE-COLLONGUE : remplacement 2 detendeurs de chlore

2.8.3. ETUDES ET TRAVAUX PROGRAMMES

Depuis septembre 2021, nous avons lancé le schéma directeur EAU et ASSAINISSEMENT sur le périmètre de la Régie. La fin de l'étude est prévue pour décembre 2022.

Le réservoir des Pradeaux à Gréasque est en cours de réhabilitation. Les travaux sont étalés sur l'année 2022.

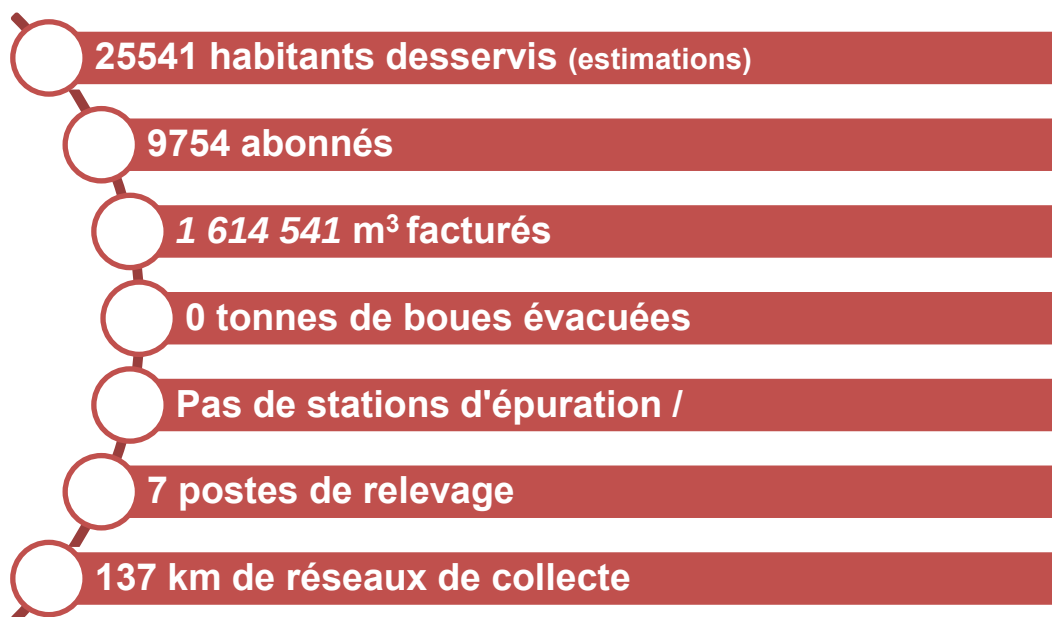
Les groupes de pompage des sites de l'Ouvière à Fuveau (4 pompes), de La Pomme à Belcodène (2 pompes) et Pin Bénit à Peypin (2 pompes) vont être remplacés en 2022.

Par ailleurs, des études sont en cours pour lancer des travaux de réhabilitation des bassins d'eaux brute sur le site de l'Ouvière à Fuveau en vue de réduire les pertes d'eau des bassins. Les études et travaux seront étalés sur les années 2022 et 2023.

Des tests sur le forage des Gravières à Roquevaire vont être lancés afin de lever le doute sur le débit d'exploitation. Ces investigations seront menées en liens étroits avec l'ARS et leur hydrogéologue agréée.

3. LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

3.1. LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2021



Ce rapport présente les données globales de la régie. Les données par commune sont détaillées en annexe 2.

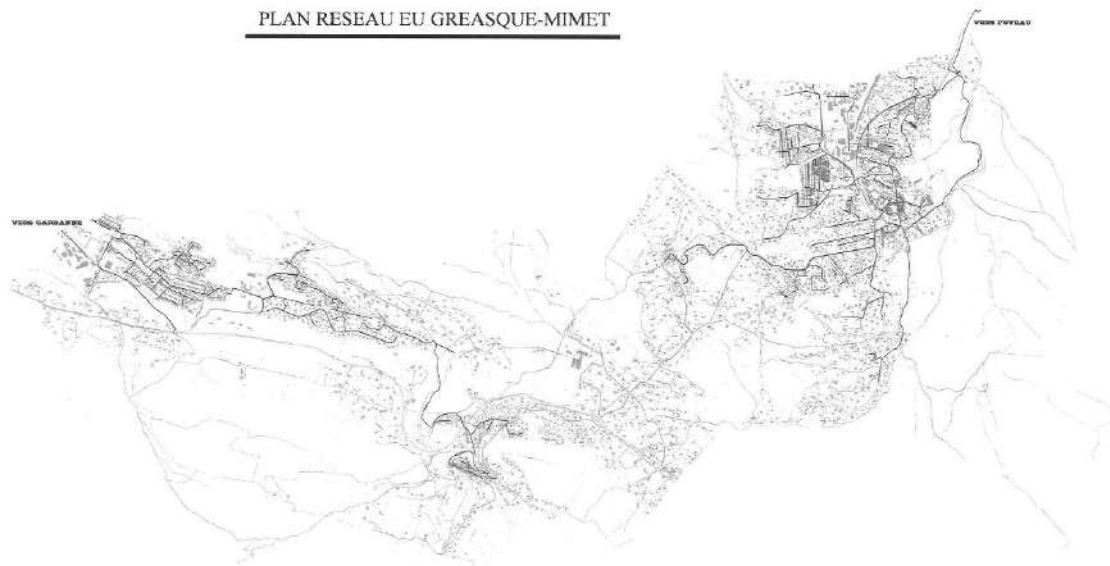
3.2. FAITS MARQUANTS

Les faits et évènements marquants qui ont eu lieu au cours de l'année 2021 sont les suivants :

Poursuite du chemisage sur le réseau de la commune de Simiane-Collongue.

3.3. LE PATRIMOINE DU SERVICE

PLAN RESEAU EU GREASQUE-MIMET



SIMIANE-COLLONGUE - EU





PLAN-DE-CUQUES EU



3.3.1. LA COLLECTE

En 2021, le linéaire du réseau d'assainissement (hors branchements) est de 137 km.

Le linéaire de réseau 2021 est stable par rapport à l'année 2020. Il comporte 137,22 km de réseau d'eaux usées (séparatif), dont 2,5 km de canalisation de refoulement.

Le nombre de branchements est estimé à 9000, soit un linéaire d'environ 45 km.

3.3.2. LE TRAITEMENT – NON CONCERNE

*EH : *Equivalent-habitants*

3.4. LE RESEAU DE COLLECTE

- Gestion des eaux usées autres que domestiques :

0 autorisations de déversements d'effluents non domestiques ont été délivrées

Cet indicateur D.202.0 comptabilise le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées autres que domestiques dans le réseau public de collecte, en application et conformément aux dispositions de l'article L.1331-10 du Code de la santé publique.

- Bilan de l'exploitation :

Les principales interventions réalisées sur le réseau de collecte sont listées dans le tableau ci-après (le détail est fourni en annexes 6 et 7) :

CODS	INTERVENTIONS ASSAINISSEMENT 2021	GREASQUE	MIMET	SIMIANE	GEMENOS	PLAN DE CUGUES	AUTRES COMMUNES	TOTAUX 2021
21 000	Interventions de l'hydrocureuse à la demande							
21 110	Débouchages de tabourets siphoides	2		1		2		5
21 111	Débouchage siphons ancien modèle	11			11	5		27
21 112	Débouchage de caisses siphoides	3	1		1	1		6
21 120	Débouchage de conduites de branchements	20	6	8	19	16		69
21 130	Aides sur réseau eau		4	2	1	3	6	16
21 140	Débouchage collecteur principal	18	5	14	12	17		66
21 150	Interventions pour le compte des mairies		1					1
		54	17	25	44	44	6	
	Interventions pour le compte de tiers							
21 160	Fosses septiques	5	10	2			8	25
21 161	Bacs à graisses			2			8	10
21 163	Débouchages divers	23	11	6	2	4	6	52
		28	21	10	2	4	22	
	Interventions programmées							
21 210	Stations d'épuration	1						1
21 220	Stations de pompage	13	7	8	21	12		61
21 225	Nettoyage piège à caillou	6		16				22
21 230	Curages systématiques	16	9	10	11	20		66
		36	16	34	32	32	0	427
22 000	Interventions suite à une rupture par accident							
22 110	Sur branchements					1		1
22 120	Sur conduites principales				1			1
22 130	Sur installation particulière							0
		0	0	0	1	1	0	
	Interventions suite à une rupture inopinée							
22 210	Sur branchements					1		1
22 220	Sur collecteur principal					1		1
22 230	Sur installation particulière					2		2
		0	0	0	0	4	0	
	Travaux neufs							
22 310	Exécution de tout ou partie d'un branchement					1		1
22 320	Remplacement d'un siphon							0
22 330	Déplacement d'un branchement							0
22 340	Réfection d'enrobés							0
22 350	Mise à la côte d'ouvrages	3		1	1			5
22 360	Remplacements de tampons	4		1		1		6
		7	0	2	1	2	0	18
23 000	Interventions liées à la gestion							
23 100	Repérage et recherche de réseaux existants	2				2		4
23 200	Interruption momentanée du flux pour réparation							0
23 300	Recherche d'eaux parasites							0
23 400	Inspection par caméra	6		3	2	7		18
23 500	Essais d'étanchéité							0
23 600	Déplacements pour contrôles divers	6	1	5	8	11	3	34
23 700	Entretien espaces verts	8	3	3				14
23 800	Intervention annulée par l'abonné	3	4	3	4	1	7	22
23 900	Interventions sur installations électromécaniques		1					1
23 950	Utilisation camion grue							0
		25	9	14	14	21	10	93
TOTAUX		150	63	85	94	108	38	538

Type d'intervention	2021
Curage préventif	km
Interventions de débouchage	173
Inspections télévisées	1.620 km
Fumigation	0 km
Autres...notamment intervention sur les PR	61

13,13 points noirs en moyenne pour 100 km de réseau de collecte (P252.2)

Les points noirs du réseau de collecte des eaux usées sont des secteurs nécessitant des interventions fréquentes de curage, soit au moins deux interventions par an (préventives ou curatives).

- Gestion patrimoniale du réseau de collecte :

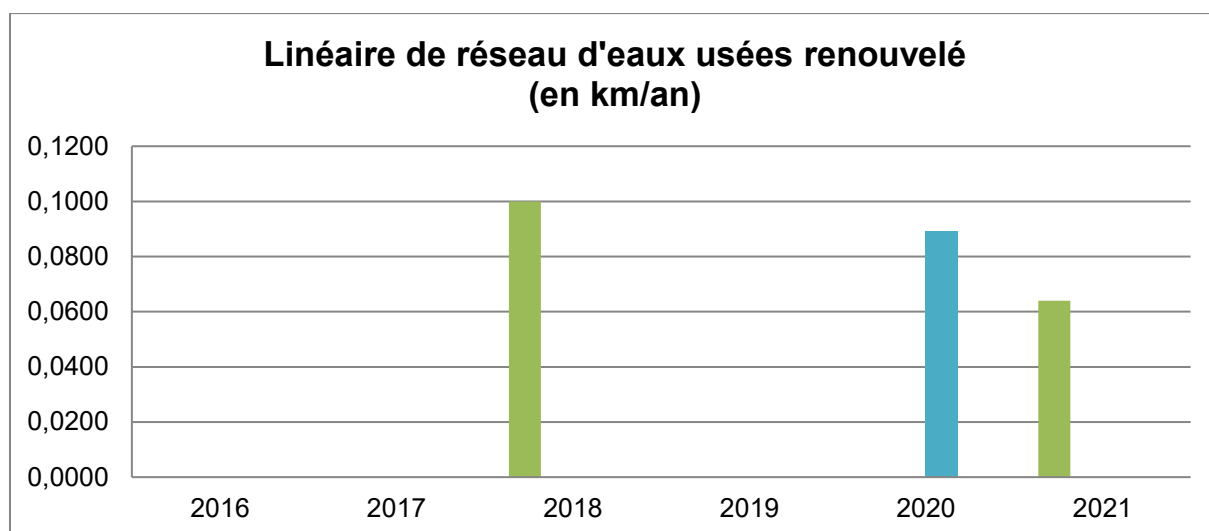
Nous avons poursuivi la campagne de réhabilitation du réseau d'assainissement de Simiane-Collongue : 1256 ml de collecteur ont été chemisés répartis dans les secteurs suivants :

Le Hameau des Frênes (256 ml), le chemin du Vallat des Mourgues (930 ml) et la rue Pierre Bellot (70 ml).



En 2021, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement (P253.2) est de 0,02 %

Cet indicateur donne le pourcentage de renouvellement moyen annuel, calculé sur les cinq dernières années, du réseau d'eaux usées, par rapport à la longueur totale du réseau, hors branchements.



En 2021, l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement (P202.2) de la régie REABMG est de 64 points

Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'assainissement et de suivre son évolution.

COMMUNES	GREASQUE	MIMET	SIMIANE	FUVEAU	GARDANNE	GEMENOS	PLAN DE CUQUES	TOTAL
Ø ≤ 110	1150	463	157	0	0	685	11	2466
110 ≤ Ø ≤ 200	22919	16512	20207	0	180	25911	32175	117904
Ø ≥ 200	866	0	1431	206	0	3887	9330	15719
INCONNU	53	127	0	0		0	949	1129
TOTAL (ML)	24987	17102	21795	206	180	30483	42466	137218

En 2021, le taux de conformité du réseau de collecte (P203.3) de la régie REABMG est de 97%

Cet indicateur permet d'évaluer la conformité du réseau de collecte d'un service d'assainissement, au regard des dispositions réglementaires issues de la directive européenne ERU.

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3) est de 50

Cet indicateur permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120, le niveau de connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles) des réseaux de collecte des eaux usées, au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution...).

- Bilan d'autosurveillance :

Les données d'autosurveillance des points de mesures situés sur le réseau sont transmises régulièrement à l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, ainsi qu'au service chargé de la police de l'eau, au format SANDRE.

Des contrôles réglementaires des dispositifs d'autosurveillance sont réalisés chaque année par un bureau de contrôle. Les rapports sont déposés sur le portail « Mesures des Rejets » de l'Agence de l'eau ;

A ce jour 3 DO sont répertoriés à Plan de Cuques et non équipés de mesures. Le schéma directeur en cours doit décrire les travaux nécessaires pour les équiper.

Un DO est également identifié à Gréasque. Il déverse dans l'ancienne Step mais il n'y a aucun rejet dans le milieu naturel. Tous les déversements sont stockés puis renvoyés vers la step.

3.5. LES OUVRAGES D'EPURATION – NON CONCERNE

Les effluents de la commune de Gréasque et du quartier de La Diote à Mimet sont traités par la station d'épuration de FUVEAU.

Les effluents de la commune de Mimet sont traités par la station de Gardanne. Ceux de la commune de Simiane-Collongue sont collectés par la station de Bouc-Bel-Air.

Les eaux-usées des communes de Gemenos et Plan-de-Cuques finissent à Geolide Marseille.

3.6. LA GESTION DES DECHETS – NON CONCERNE

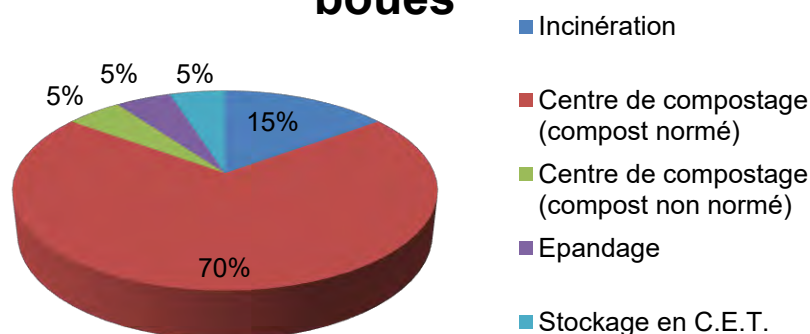
- La gestion des boues :

**XX tonnes de boues issues des stations d'épuration ont été évacuées en 2021
(indicateur D203.3)**

Il s'agit des boues produites par les stations d'épuration et qui sont évacuées en vue de leur valorisation ou élimination. Cet indicateur ne prend pas en compte les sous-produits, les boues de curage et les matières de vidange qui transitent par la station sans être traitées par les files eau ou boue de la station.

XX % des boues issues des ouvrages d'épuration sont évacuées selon les filières conformes à la réglementation (indicateur P206.3)

Filière de destination des boues



- La gestion des autres sous-produits :

Type de sous-produit	Tonnage évacué	Destination
Sables		
Graisses		
Refus de dégrillage		

3.7. LA QUALITE DU SERVICE RENDU AUX USAGERS

- Les indicateurs de performance :

**En 2021, le taux moyen de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées
(P201.1) est indéfini**

Le taux de desserte est défini comme le nombre d'abonnés du service public d'assainissement collectif, rapporté au nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif issu du zonage d'assainissement.

On estime qu'un abonné est desservi par un réseau d'assainissement dès lors qu'un réseau existe devant l'immeuble.

Le taux débordement des effluents en domaine privé (P251.1) est de 0 / 1 000 hab

Cet indicateur mesure le nombre de demandes d'indemnisation suite à un incident dû à l'impossibilité de rejeter les effluents dans le réseau public de collecte des eaux usées (débordement dans la partie privée), rapporté à 1 000 habitants desservis.

En 2021, le taux de réclamations (P258.1) est de 0 / 1 000 abonnés

Cet indicateur comprend les réclamations écrites de toute nature relative au service de l'assainissement reçues par la collectivité et le(s) opérateur(s)/gestionnaire(s), à l'exception de celles qui sont relatives au prix de l'eau.

DONNEES NON DISPONIBLES

3.8. LA GESTION FINANCIERE

3.8.1. LES VOLUMES FACTURES

Les volumes facturés en 2021 sont de 1 614 541 m³

<i>COMMUNES</i>	<i>VOLUMES FACTURES</i>
<i>GEMENOS</i>	<i>404 024</i>
<i>GREASQUE</i>	<i>218 699</i>
<i>MIMET</i>	<i>129 256</i>
<i>PLAN DE CUQUES</i>	<i>674 289</i>
<i>SIMIANE-COLLONGUE</i>	<i>188 273</i>
<i>SOMME</i>	<i>1 614 541</i>

3.8.2. LE TAUX D'IMPAYES

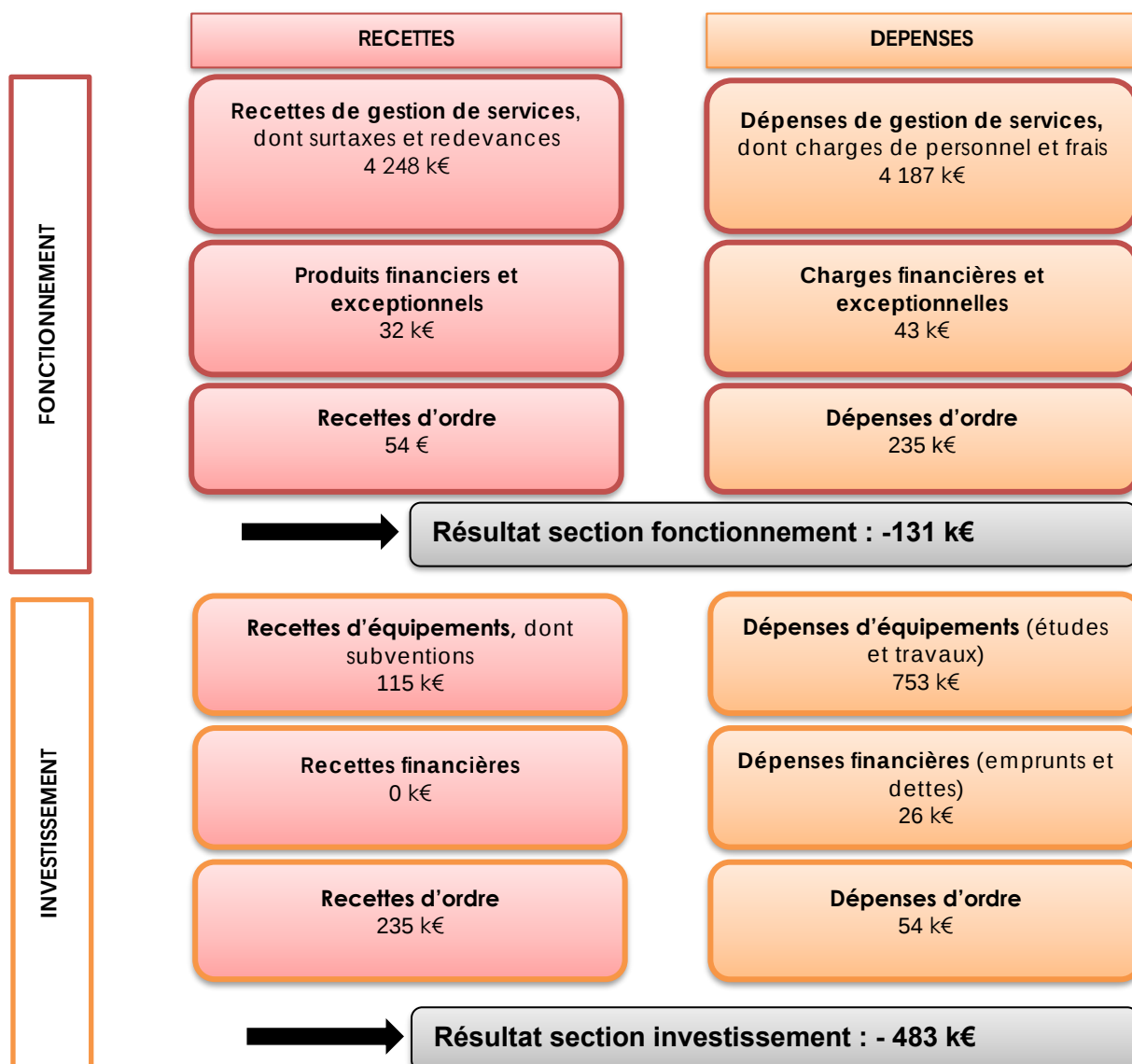
Le taux moyen d'impayés sur les factures d'assainissement de l'année 2021 (P257.0) est de 3.42 %

Ce taux d'impayés ne concerne que les factures émises au titre de l'assainissement seul, pour les abonnés non facturés directement par le service de l'eau.

Le nombre d'abonnés à l'assainissement seul (utilisant donc une autre ressource en eau que le service public de l'eau potable) au 31/12/2021 est de 65.

3.8.3. DONNEES FINANCIERES DU SERVICE

- Les grands postes du budget Assainissement de la régie :



Les opérations d'ordre sont des opérations comptables permettant de passer les écritures nécessaires aux opérations de fin d'exercice budgétaire et n'ont aucune incidence sur les encaissements et les décaissements.

- Etat de la dette Assainissement au 31/12/2021 :

	Montant en €
Recettes réelles	4 395 000
Dépenses réelles	5 009 000
Epargne brute	- 614 000
Capital restant dû au 31/12/2021	792 065
Durée d'extinction de la dette (P256.2)	-

3.8.4. ANALYSE DU COMPTE D'EXPLOITATION

- Suivi du CA de la régie:

Evolution des différents postes du CA de la régie

	2019	2020	2021	Ecart année N-1
Produits	3 464 620 €	4 236 948 €	4 280 592 €	1 %
Charges	3 357 741 €	3 506 043 €	4 230 101 €	20 %
Résultat avant impôt	106 879 €	730 905 €	50 491 €	- 93 %
RESULTAT	106 879 €	730 905 €	50 491 €	- 93 %

- Suivi du compte de renouvellement (GER) :

	Dotation	Dépenses	Solde annuel	Solde cumulé
2019	- €	- €	- €	- €
2020	- €	- €	- €	- €
2021	- €	- €	- €	- €

- Suivi du programme d'investissement :

	2019	2020	2021
Montant des investissements	196 997 €	562 997 €	753 347 €

3.8.5. CONTRIBUTION A UN FONDS DE SOLIDARITE

En 2021, le montant des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (P207.0) est de 0 €

3.9. LES ETUDES ET TRAVAUX

Le Territoire a engagé environ 198 310 d'euros HT pour les études et travaux en 2021.
Mettre le montant total Neuf et Réhab.

- Branchemants neufs et refacturables 70 914 €
- Réhabilitation 127 396 €

3.9.1. TRAVAUX NEUFS

Pas de travaux neufs

3.9.2. TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE RENOUVELLEMENT

SIMIANE-COLLONGUE :

- Campagne de réhabilitation du réseau : Le Hameau des Frênes (256 ml), le chemin du Vallat des Mourgues (930 ml) et la rue Pierre Bellot (70 ml) pour un total de 1256 ml.

GREASQUE :

- RUE DE LA SORGO : Déviation du collecteur traversant une parcelle privée. 64 ml de PVC en 200 + 2 regards (33680 €).

3.9.3. ETUDES ET TRAVAUX PROGRAMMES

Le schéma directeur d'assainissement des communes de Gréasque, Mimet, Simiane-Collongue, Gemenos et Plan-de-Cuques est en cours d'élaboration et se terminera fin 2022.

4. LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF NON CONCERNE

- 4.1. LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2021
- 4.2. FAITS MARQUANTS
- 4.3. DESCRIPTION DU SERVICE
- 4.4. L'ACTIVITE DU SERVICE
- 4.5. LA CONFORMITE DES INSTALLATIONS
- 4.6. DONNEES FINANCIERES DU SERVICE

5. TARIFS DE L'EAU

5.1. DONNEES DE FACTURATION

Compteurs	Relève manuelle	Radiorelève	Total
Belcodène	28	818	846
Cadolive	40	1026	1066
Fuveau	17	88	105
Gréasque	58	2 005	2063
La Bouilladisse	1 484	1 308	2792
La Destrousse	152	1 679	1831
Mimet	570	1 467	2037
Peypin	1 069	1 638	2707
Saint-Savournin	36	1 611	1647
Simiane-Collongue	146	2 006	2152
Roquevaire	3 737	1 709	5446
Gémenos	2 456	703	3159
Plan-de-Cuques	2 974	823	3797
Total	12 767	16 881	29 648

Les relèves sont effectuées deux fois par an, une en mars, une en septembre sur une période de 7 semaines.

Une relève semestrielle est composée de trois tournées d'environ 4700 compteurs effectuées par six releveurs (3 en mars, 3 en septembre)

Le déchargement et rechargement des relèves est journalier de 150 compteurs/jour en moyenne.

5.2. LES TARIFS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Afin de permettre de suivre l'évolution d'une facture d'eau normalisée, la consommation de référence, définie par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), telle que publiée au journal officiel du 29 novembre 1995, est celle d'un abonné domestique, ayant une résidence principale, et consommant annuellement 120 m³ d'eau.

- Récapitulatif des prix de l'eau Tarifs au 1^{er} janvier 2022 (en €/m³)

Les tarifs ci-dessous se conforment strictement à la fiche SISPEA : « pour la partie proportionnelle, attention à bien prendre en compte les éventuelles tranches tarifaires. Il s'agit du prix que paierait un abonné s'il consommait les 120 m³ le 1^{er} janvier ». Les tranches semestrielles ne sont donc pas prises en compte dans ces modalités de calcul. Certains services de l'eau et de l'assainissement présentent donc un tarif supérieur à ce qu'il serait s'il était tenu compte des tranches semestrielles (identifiées par * dans le tableau suivant).

Prix calculé pour 120 m³ consommés au 01/01/2022 des différents secteurs de tarification du CT (base facture INSEE).

DISTRIBUTION DE L'EAU		Gréasque *	Simiane *	Etoile(hors roquevaire) *	Plan de Cuques *	Gemenos *	Roquevaire
Opérateur / Gestionnaire	Part fixe (abonnement)	0,3900 €	0,2661 €	0,3988 €	0,2977 €	- €	0,2700 €
	Part variable	1,2600 €	1,3819 €	1,2600 €	1,0001 €	0,4563 €	0,8033 €
Surtaxe métropole	Part fixe (abonnement)	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Part variable	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Agence de l'Eau	Redevance lutte contre la pollution	0,2800 €	0,2800 €	0,2800 €	0,2800 €	0,2800 €	0,2800 €
	Redevance préservation des ressources en eau	0,0400 €	0,0371 €	0,0371 €	0,0450 €	0,0532 €	0,0671 €
SOUS-TOTAL HT		1,9700 €	1,9651 €	1,9759 €	1,6228 €	0,7895 €	1,4204 €
TVA 5,5%		0,1084 €	0,1081 €	0,1087 €	0,0893 €	0,0434 €	0,0781 €
SOUS-TOTAL TTC		2,0784 €	2,0732 €	2,0846 €	1,7121 €	0,8329 €	1,4985 €
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES		Gréasque *	Simiane *	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5	Secteur 5
Opérateur / Gestionnaire 1	Part fixe (abonnement)	0,4017 €	- €	- €	0,1601 €	- €	- €
	Part variable	1,1300 €	- €	- €	- €	0,9573 €	- €
Opérateur / Gestionnaire 2	Part fixe (abonnement)	- €	- €	- €	0,9992 €	- €	- €
	Part variable	- €	2,0045 €	- €	- €	- €	- €
Surtaxe métropole	Part fixe (abonnement)	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Part variable	- €	- €	- €	0,1000 €	0,1000 €	- €
Agence de l'Eau	Redevance modernisation des réseaux de collecte	0,1600 €	0,1600 €	- €	0,1600 €	0,1600 €	- €
SOUS-TOTAL HT		1,6917 €	2,1645 €	0,0000 €	1,4193 €	1,2173 €	0,0000 €
TVA 10%		0,1692 €	0,2165 €	0,0000 €	0,1419 €	0,1217 €	0,0000 €
SOUS-TOTAL TTC		1,8609 €	2,3810 €	0,0000 €	1,5612 €	1,3390 €	0,0000 €

PRIX TOTAL TTC PAR M ³	3,9393 €	4,4542 €	2,0846 €	3,2733 €	2,1719 €	1,4985 €
-----------------------------------	----------	----------	----------	----------	----------	----------

Les factures-type INSEE sont fournies en annexe 5.

- Récapitulatif des prix de l'eau tarifs au 1^{er} janvier 2022 (en €/m³) pour les services avec tranches semestrielles :

Les tarifs présentés ci-dessous sont plus représentatif d'une facture annuelle pour un usager car elle prend en compte la réalité des tranches facturées.

Il est à noter que quel que soit le mode de calcul retenu, la facture 120 m³ reste une facture théorique.

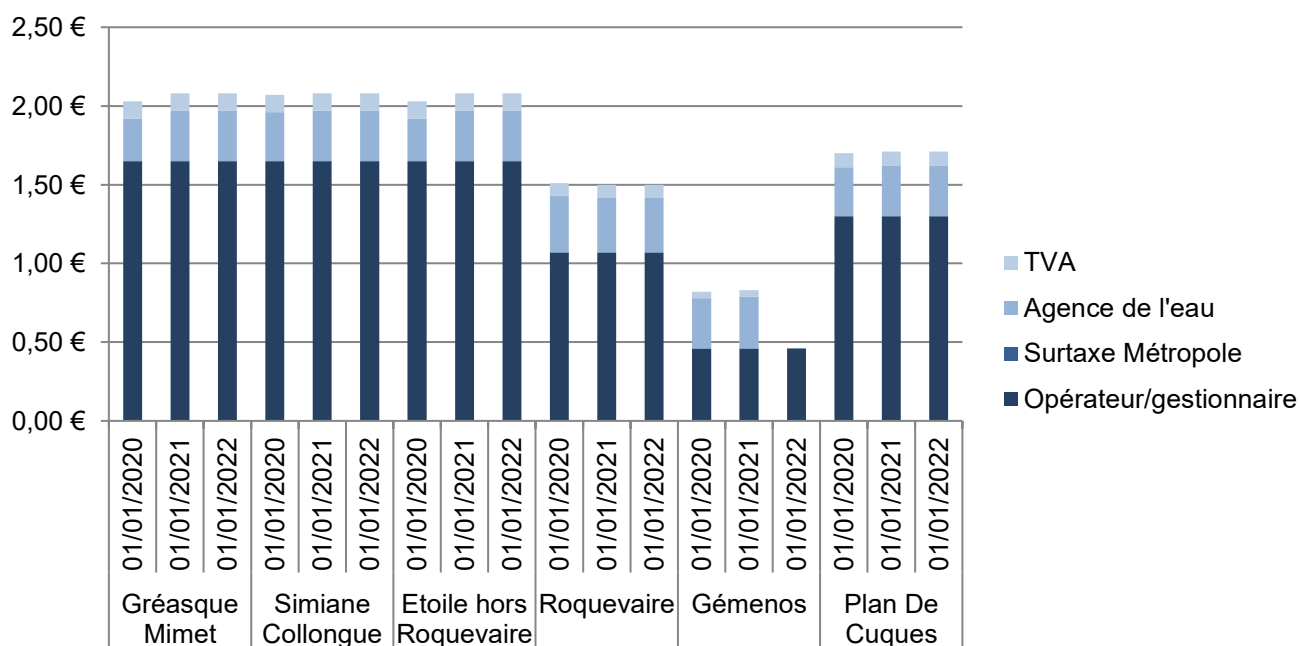
Les tarifs impactés par ce mode de calcul différent sont les suivants :

Prix en € TTC/m ³ au 01/01/2022		Indicateur SISPEA	Tarif usager
Secteur 1	Distribution de l'eau	0,0000 €	0,0000 €
	Collecte et traitement des eaux usées	0,0000 €	0,0000 €
	Total	0,0000 €	0,0000 €
Secteur 2	Distribution de l'eau	0,0000 €	0,0000 €
	Collecte et traitement des eaux usées	0,0000 €	0,0000 €
	Total	0,0000 €	0,0000 €

5.3. EVOLUTION DE LA FACTURATION

- Evolution du prix de l'eau potable (base facture INSEE) :

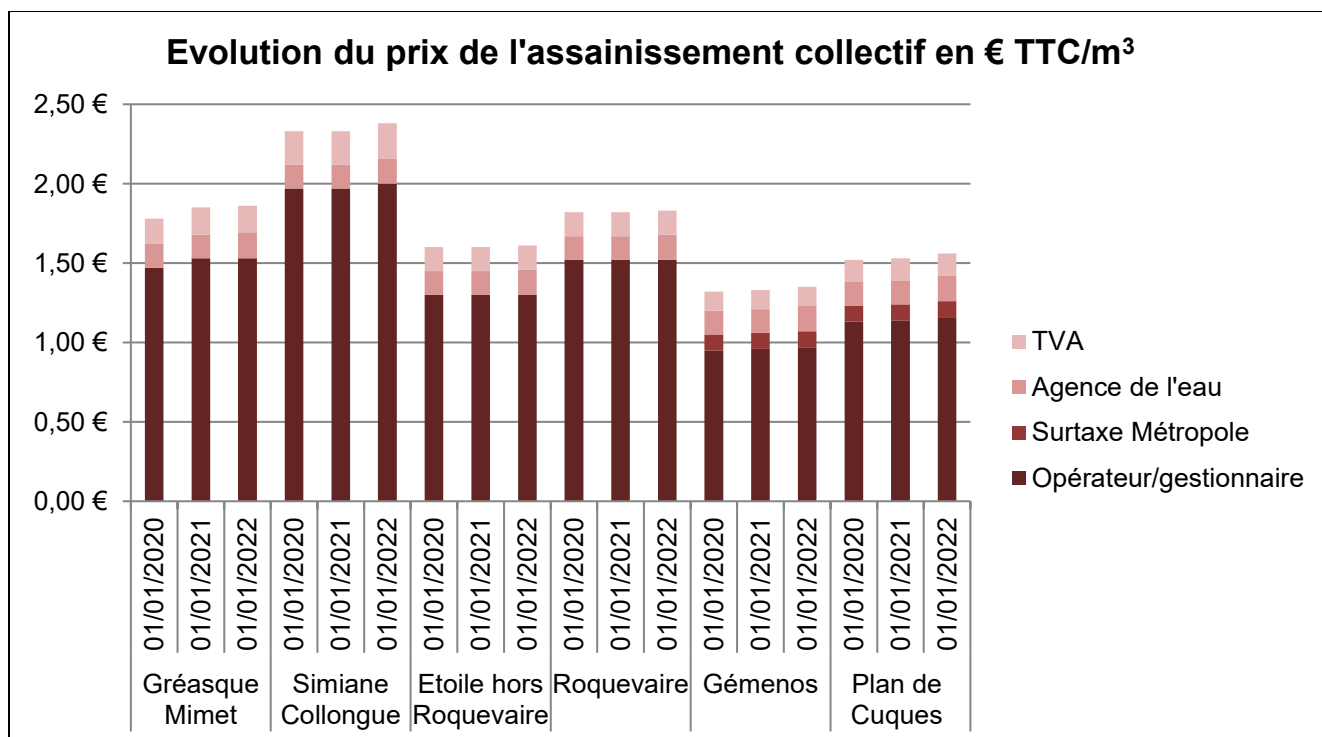
Evolution du prix de l'eau potable en € TTC/m³



Prix en € TTC/m³		01/01/2020	01/01/2021	01/01/2022	Evolution N/N-1
Gréasque Mimet	Opérateur/gestionnaire	1,6500 €	1,6500 €	1,6500 €	+0,00%
	Surtaxe métropole				#DIV/0!
	Agence de l'eau	0,2700 €	0,3200 €	0,3200 €	+0,00%
	TVA	0,1100 €	0,1100 €	0,1100 €	0,00%
	Total	2,0300 €	2,0800 €	2,0800 €	0,00%
Simiane Collongue	Opérateur/gestionnaire	1,6500 €	1,6500 €	1,6500 €	0,00%
	Surtaxe métropole				#DIV/0!
	Agence de l'eau	0,3100 €	0,3200 €	0,3200 €	+0,00%
	TVA	0,1100 €	0,1100 €	0,1100 €	0,00%
	Total	2,0700 €	2,0800 €	2,0800 €	0,00%
Etoile hors Roquevaire	Opérateur/gestionnaire	1,6500 €	1,6500 €	1,6500 €	0,00%
	Surtaxe métropole				#DIV/0!
	Agence de l'eau	0,2700 €	0,3200 €	0,3200 €	+0,00%
	TVA	0,1100 €	0,1100 €	0,1100 €	0,00%
	Total	2,0300 €	2,0800 €	2,0800 €	0,00%
Roquevaire	Opérateur/gestionnaire	1,0700 €	1,0700 €	1,0700 €	0,00%
	Surtaxe métropole				#DIV/0!
	Agence de l'eau	0,3600 €	0,3500 €	0,3500 €	+0,00%
	TVA	0,0800 €	0,0800 €	0,0800 €	0,00%
	Total	1,5100 €	1,5000 €	1,5000 €	0,00%
Gémenos	Opérateur/gestionnaire	0,4600 €	0,4600 €	0,4600 €	0,00%
	Surtaxe métropole				#DIV/0!
	Agence de l'eau	0,3200 €	0,3300 €	0,3333 €	-100,00%

	TVA	0,0400 €	0,0434 €	0,0434 €	-100,00%
	Total	0,8200 €	0,8367 €	0,8367 €	-44,58%
Plan De Cuques	Opérateur/gestionnaire	1,3000 €	1,3000 €	1,3000 €	0,00%
	Surtaxe métropole				#DIV/0!
	Agence de l'eau	0,3100 €	0,3200 €	0,3200 €	+0,00%
	TVA	0,0900 €	0,0900 €	0,0900 €	0,00%
	Total	1,7000 €	1,7100 €	1,7100 €	0,00%

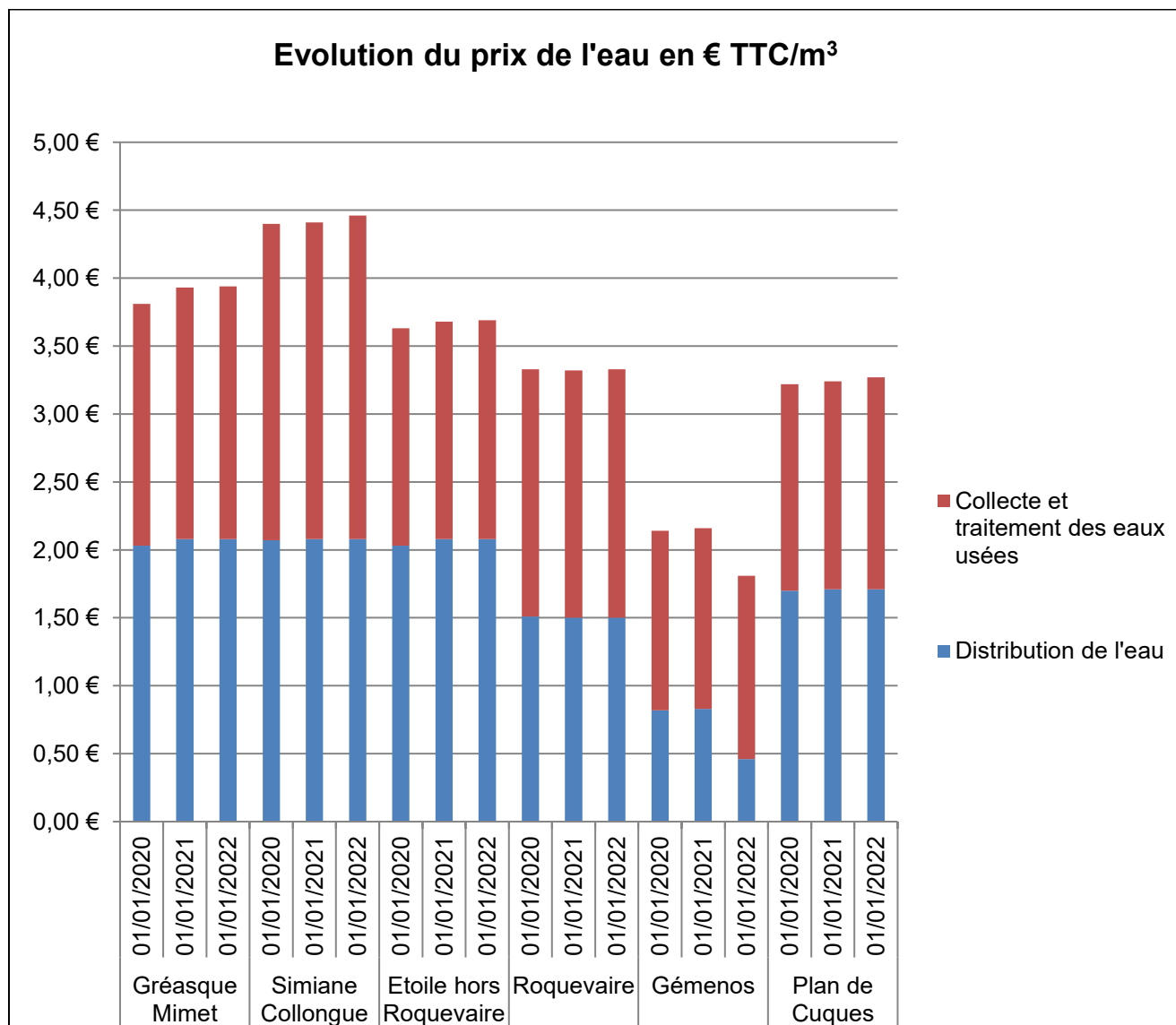
- Evolution du prix de l'assainissement collectif (base facture INSEE) :



Prix en € TTC/m ³		01/01/2020	01/01/2021	01/01/2022	Evolution N/N-1
Gréasque Mimet	Opérateur/gestionnaire	1,4700 €	1,5300 €	1,5300 €	+0,00%
	Surtaxe métropole				#DIV/0!
	Agence de l'eau	0,1500 €	0,1500 €	0,1600 €	+6,67%
	TVA	0,1600 €	0,1700 €	0,1700 €	0,00%
	Total	1,7800 €	1,8500 €	1,8600 €	0,54%
Simiane Collongue	Opérateur/gestionnaire	1,9700 €	1,9700 €	2,0000 €	1,52%
	Surtaxe métropole				#DIV/0!
	Agence de l'eau	0,1500 €	0,1500 €	0,1600 €	+6,67%

	TVA	0,2100 €	0,2100 €	0,2200 €	4,76%
	Total	2,3300 €	2,3300 €	2,3800 €	2,15%
Etoile hors Roquevaire	Opérateur/gestionnaire	1,3000 €	1,3000 €	1,3000 €	0,00%
	Surtaxe métropole				#DIV/0!
	Agence de l'eau	0,1500 €	0,1500 €	0,1600 €	+6,67%
	TVA	0,1500 €	0,1500 €	0,1500 €	0,00%
	Total	1,6000 €	1,6000 €	1,6100 €	0,63%
Roquevaire	Opérateur/gestionnaire	1,5200 €	1,5200 €	1,5200 €	0,00%
	Surtaxe métropole				#DIV/0!
	Agence de l'eau	0,1500 €	0,1500 €	0,1600 €	+6,67%
	TVA	0,1500 €	0,1500 €	0,1500 €	0,00%
	Total	1,8200 €	1,8200 €	1,8300 €	0,55%
Gémenos	Opérateur/gestionnaire	0,9500 €	0,9600 €	0,9700 €	1,04%
	Surtaxe métropole	0,1000 €	0,1000 €	0,1000 €	0,00%
	Agence de l'eau	0,1500 €	0,1500 €	0,1600 €	+6,67%
	TVA	0,1200 €	0,1200 €	0,1200 €	0,00%
	Total	1,3200 €	1,3300 €	1,3500 €	1,50%
Plan de Cuques	Opérateur/gestionnaire	1,1300 €	1,1400 €	1,1600 €	1,75%
	Surtaxe métropole	0,1000 €	0,1000 €	0,1000 €	0,00%
	Agence de l'eau	0,1500 €	0,1500 €	0,1600 €	+6,67%
	TVA	0,1400 €	0,1400 €	0,1400 €	0,00%
	Total	1,5200 €	1,5300 €	1,5600 €	1,96%

- Evolution du prix global (eau potable et assainissement collectif) :



Prix en € TTC/m ³		01/01/2020	01/01/2021	01/01/2022	Evolution N/N-1
Gréasque Mimet	Distribution de l'eau	2,0300 €	2,0800 €	2,0800 €	0,00%
	Collecte et traitement des eaux usées	1,7800 €	1,8500 €	1,8600 €	0,54%
	Total	3,8100 €	3,9300 €	3,9400 €	0,25%
	Distribution de l'eau	2,0700 €	2,0800 €	2,0800 €	0,00%

Simiane Collongue	Collecte et traitement des eaux usées	2,3300 €	2,3300 €	2,3800 €	2,15%
	Total	4,4000 €	4,4100 €	4,4600 €	1,13%
Etoile hors Roquevaire	Distribution de l'eau	2,0300 €	2,0800 €	2,0800 €	0,00%
	Collecte et traitement des eaux usées	1,6000 €	1,6000 €	1,6100 €	0,63%
	Total	3,6300 €	3,6800 €	3,6900 €	0,27%
Roquevaire	Distribution de l'eau	1,5100 €	1,5000 €	1,5000 €	0,00%
	Collecte et traitement des eaux usées	1,8200 €	1,8200 €	1,8300 €	0,55%
	Total	3,3300 €	3,3200 €	3,3300 €	0,30%
Gémenos	Distribution de l'eau	0,8200 €	0,8300 €	0,8367 €	-44,58%
	Collecte et traitement des eaux usées	1,3200 €	1,3300 €	1,3500 €	1,50%
	Total	2,1400 €	2,1600 €	2.1867 €	-16,20%
Plan de Cuques	Distribution de l'eau	1,7000 €	1,7100 €	1,7100 €	0,00%
	Collecte et traitement des eaux usées	1,5200 €	1,5300 €	1,5600 €	1,96%
	Total	3,2200 €	3,2400 €	3,2700 €	0,93%

5.4. PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PFAC)

La PRE (Participation pour Raccordement à l'Egout) a été remplacée à compter du 1er juillet 2012 par la PFAC (Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif) créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative de mars 2012.

Le mécanisme de la PFAC est prévu à l'article L.1331-7 du Code de la Santé Publique (CSP).

La PFAC est applicable à toute personne titulaire d'un immeuble raccordable au réseau collectif des eaux usées. Elle s'applique pour les constructions neuves, les modifications de constructions déjà raccordées (extensions notamment) et les constructions existantes (donc sur Assainissement Non Collectif (ANC) avant le raccordement).

Les modalités de la PFAC ont été établies par délibération du 18 juillet 2014 par la communauté Urbaine Marseille Provence Métropole..

Actualisation PAC au 01/01/2022

Valeur de base	1 500,00
Somme des 12 derniers indices TP10a connues au 01/01/2022	1 724,03
Moyenne	143,67
TP10a Juillet 2011	130,70
Coefficient (arrondi à 4 chiffres)	1,0992
Redevance PAC au 01/01/2022 (arrondi à 2 chiffres)	1 648,80
Montant forfaitaire en l'absence de transmission d'un document justificatif opposable-Valeur de base	3 000,00
Somme des 12 derniers indices TP10a connues au 01/01/2022	1 724,03
Moyenne	143,67
TP10a Juillet 2013	135,60
Coefficient (arrondi à 4 chiffres)	1,0595
Forfait PAC au 01/01/2022 (arrondi à 2 chiffres)	3 178,50

Montant de la PAC au 01/01/2022 pour un logement de 100 m2

PAC en €	01/01/2012	01/01/2022
1 logement	1 500,00	1 648,80
2 Logements	1 330,00	1 461,94
3 Logements	1 200,00	1 319,04
4 Logements	1 060,00	1 157,73
5 Logements	990,00	1 088,21
6 Logements	920,00	1 004,82
7 Logements	880,00	967,30
8 à 29 Logements	850,00	934,32
30 à 999 Logements	600+(249,74*(1 000-N)/970)	659,22+(274,52*(1 000-N)/970)
Plus de 999 Logements	600	659,22

TP10a

Date de mise en ligne	Valeur	Coefficient de raccordement	Valeur après coefficient de raccordement (A)
15/12/2021	116,20	1,2701	147,59
17/11/2021	116,00		147,33
14/10/2021	115,70		146,95
15/09/2021	114,90		145,93
20/08/2021	113,70		144,41
20/07/2021	113,30		143,90
16/06/2021	112,90		143,39
19/05/2021	111,80		142,00
15/04/2021	111,40		141,49
17/03/2021	110,60		140,47
17/02/2021	110,40		140,22
14/01/2021	110,50		140,35
Somme des valeurs (A)			1 724,03
Moyenne (A/12)			143,67

Sur le territoire du SIBAM historique, la grille tarifaire est la suivante :

PFAC construction neuve 60 m ²	986,92 €
PFAC par 40 m ² sup	440,41 €
PFAC extension 40 m ²	440,41 €
PFAC assimilé	161,30 €

Le montant total des recettes 2021 liées à la PFAC s'élève à 209 020 €.

6. ACTIONS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Faire ressortir les éléments les plus significatifs en gras pour qu'ils soient repris dans le RPQS du territoire.

6.1. ACTIONS ET PROJETS ENVIRONNEMENTAUX

- Amélioration des performances énergétiques

Les marchés lancé pour renouveler les stations de pompages de :

- Station de l'Ouvière
- Station de La Pomme
- Station de Pin Bénite

prévoient :

- mise en place de pompe à variation de débit
- moteur électrique norme IE3 premium
- les travaux seront fait en 2022 et donneront lieu au bilan énergitique de ces dispositifs

De même une étude est cours en lien avec le CT1 cours pour supprimer la station de pompage des Ambrosis dans le cadre du projet de secours de plan de Cuques par les Rascous

6.2. ACTIONS DE SOLIDARITE

6.2.1. COOPERATION DECENTRALISEE

Loi Oudin,

6.2.2. FONDS DE SOLIDARITE

FSL, fonds de proximité eau, chèque eau CCAS notamment

ANNEXES

—



ANNEXE 1 : TABLEAUX RECAPITULATIFS DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateurs de performance du service public de l'eau potable	Unité	REABMG
INDICATEURS RELATIFS AUX TARIFS		
D102.0 - Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (facture INSEE)	€	0,46
VP.177 - Montant de la facture 120m ³ revenant au délégataire	€	
VP.178 - Montant de la facture 120m ³ revenant à la collectivité	€	
VP.179 - Montant total des taxes et redevances afférentes au service dans la facture 120m ³	€	
VP.190 - Montant de la part fixe revenant au délégataire	€	
VP.191 - Montant de la part fixe revenant à la collectivité	€	
VP.213 - Taux de TVA applicable sur l'ensemble de la facture	%	
VP.215 - Agences de l'eau (protection de la ressource)	€	
VP.216 - Agences de l'eau (redevance pollution)	€	
INDICATEURS RELATIFS À LA QUALITÉ DE L'EAU		
VP.126 - Nombre de prélèvements sur la microbiologie	u	218
VP.127 - Nombre de prélèvements non conformes sur la microbiologie	u	1
P101.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	%	99,54
VP.128 - Nombre de prélèvements sur les paramètres physico-chimiques	u	0
VP.129 - Nombre de prélèvements non conformes sur les paramètres physico-chimiques	u	0
P102.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	%	#DIV/0!
VP.062 - Volume prélevé	m ³	5 413 741
VP.059 - Volume produit	m ³	4 961 874
VP.060 - Volume importé (achats d'eau à d'autres services)	m ³	1 340 776
Volume importé depuis un service extérieur de la métropole	m ³	0
P108.3 - Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	0
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION		
VP.061 - Volume exporté (ventes d'eau à d'autres services)	m ³	0
Volume exporté hors métropole	m ³	0
VP.063 - Volume comptabilisé domestique	m ³	4 473 453
VP.201 - Volume comptabilisé non domestique	m ³	217 129
VP.232 - Volume consommé comptabilisé	m ³	4 690 582
VP.221 - Volume consommé sans comptage	m ³	196 654

VP.220 - Volume de service du réseau	m³	95 429
VP.077 - Linéaire de réseau (<i>hors branchements</i>)	km	513,09
P104.3 - Rendement du réseau de distribution	%	79,06
P105.3 - Indice linéaire des volumes non comptés	m³/km/j	8,6
P106.3 - Indice linéaire de pertes en réseau	m³/km/j	7,0
VP.140 - Linéaire de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années	km	13,71
VP.141 - Linéaire de réseau renouvelé au cours de l'année	km	1,16
P107.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0,53
P103.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	/120	100
INDICATEURS DE PERFORMANCE RELATIFS À LA QUALITÉ DE SERVICE À L'USAGER		
VP.056 - Nombre d'abonnés	u	28 307
D101.0 - Nombre d'habitants desservis	u	65 654
VP.020 - Nombre d'interruptions de service non programmées	u	56
P151.1 - Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	u/1000 ab	1,98
D151.0 - Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	j	2
P152.1 - Taux de respect de délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100
VP.003 et VP.152 - Nombre de réclamations écrites reçues		4,00
P155.1 - Taux de réclamations	u/1000 ab	0,14
INDICATEURS DE PERFORMANCE RELATIFS À LA GESTION FINANCIÈRE		
VP.119 - Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (<i>FSL et fonds d'aide spécifique au territoire si existant, TVA exclue</i>)	€	14 451,00
Volume facturés	m³	4 563 944
P109.0 - Montants des actions de solidarité	€/m³	0,0000
VP.182 - Encours total de la dette	€	459 723
VP.183 - Epargne brute annuelle	€	1 135 300
P153.2 - Durée d'extinction de la dette de la collectivité	années	0,40
VP.268 - Montant restant impayés au 31/12/N sur les factures émises au titre de l'année N-1	€	151 973
VP.185 - Montant TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année N-1, au 31/12/N	€	8 602 095
P154.0 - Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N	%	1,77
RATIOS CALCULES AUTOMATIQUEMENT		
VP.224 - Indice linéaire de consommation	m³ /km/j	26,61
VP.225 - Rendement sur les 3 années précédentes	%	
VP.226 - Rendement seuil par défaut	%	70,32
VP.227 - Rendement seuil en ZRE	%	75,32
VP.228 - Densité linéaire d'abonnés	ab/km	55,17
VP.229 - Ratio habitants par abonnés	hab/ab	2,32
VP.231 - Consommation moyenne par abonné	m³/ab	165,70
VP.232 - Volumes consommés comptabilisés	m³	4 690 582

VP.233 - Volume consommé autorisé + Volume exporté	m ³	4 982 665
VP.234 - Volume produit + Volume importé	m ³	6 302 650



Indicateurs de performance du service public de l'assainissement collectif	Unité	REABMG
INDICATEURS RELATIFS AUX TARIFS		
D204.0 - Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (facture INSEE)	€	2
VP.177 - Montant de la facture 120m ³ revenant au délégataire	€	
VP.178 - Montant de la facture 120m ³ revenant à la collectivité	€	
VP.179 - Montant total des taxes et redevances afférentes au service dans la facture 120m ³	€	
VP.190 - Montant de la part fixe revenant au délégataire	€	
VP.191 - Montant de la part fixe revenant à la collectivité	€	
VP.213 - Taux de TVA applicable sur l'ensemble de la facture	%	
VP.217 - Agences de l'eau (redevance modernisation des réseaux)	€	
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU RÉSEAU DE COLLECTE		
D.202.0 - Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte	u	0
VP.077 - Linéaire de réseau (<i>hors branchements</i>)	km	137,22
P202.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eaux usées	/120	64
VP.046 - Nombre de points noirs	u	18
P252.2 - Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	u/100km	13,12
VP.140 - Linéaire de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années	km	0,15
VP.141 - Linéaire de réseau renouvelé au cours de l'année	km	0,06
P253.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eaux usées	%	0,02
P203.3 - Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	%	#DIV/0!
P255.3 - Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	/120	#DIV/0!
LES INDICATEURS DE PERFORMANCE RELATIFS À L'ÉPURATION		
VP.176 - Charge entrante en DBO5	kg DBO5/j	0,00
P204.3 - Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	%	#DIV/0!
P205.3 - Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	%	#DIV/0!
P254.3 - Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	%	#DIV/0!
D203.0 - Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	tMS	0
P206.3 - Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conformes à la réglementation	%	#DIV/0!

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE RELATIFS À LA QUALITÉ DE SERVICE À L'USAGER		
VP.056 - Nombre d'abonnés	u	9 754
D201.0 - Nombre d'habitants desservis	u	25 541
VP.124 - Nombre potentiels d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif	u	0
P201.1 - Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	%	#DIV/0!
VP.023 - Nombre d'inondations dans les locaux de l'utilisateur	u	0
P251.1 - Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	u/1000hab	0,00
VP.003 et VP.152 - Nombre de réclamations écrites reçues	ND	ND
P258.1 - Taux de réclamations	ND	ND
LES INDICATEURS DE PERFORMANCE RELATIFS À LA GESTION FINANCIÈRE		
VP.119 - Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (<i>FSL et fonds d'aide spécifique au territoire si existant, TVA exclue</i>)	€	8 744,00
VP.068 - Volume facturé	m ³	1 614 541
P207.0 - Montants des actions de solidarité	€/m ³	0,0054
VP.182 - Encours total de la dette	€	792 065
VP.183 - Epargne brute annuelle	€	-614 000
P256.2 - Durée d'extinction de la dette de la collectivité	années	-1,29
VP.268 - Montant restant impayés au 31/12/N sur les factures émises au titre de l'année N-1	€	84 338
VP.185 - Montant TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année N-1, au 31/12/N	€	2 464 581
P257.0 - Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N	%	3,42
RATIOS CALCULÉS AUTOMATIQUEMENT		
VP.228 : Densité linéaire d'abonnés	ab/km	71,08
VP.229 : Ratio habitants par abonnés	hab/ab	2,62

Indicateurs de performance du service public de l'assainissement non collectif	Unité	Régie/SPL
INDICATEURS RELATIFS AU SERVICE		
VP.181 - Nombre d'habitants résidant sur le territoire du service	u	0
VP.230 - Taux de couverture de l'ANC	%	#DIV/0!
D301.0 - Évaluation du nombre d'habitants desservis par le SPANC	u	0
D302.0 - Indice de mise en œuvre de l'ANC	/140	#DIV/0!
DC.304 - Nombre d'ETP salariés du SPANC	u	0
VP.305 - Existence d'un outil informatique de gestion des données relatives aux installations	O/N	
INDICATEUR DE PARC DES INSTALLATIONS		
DC.306 - Nombre d'installations domestiques et assimilées, contrôlées ou non encore contrôlées, situées sur le territoire du SPANC	u	0
DC.307 - Nombre d'installations contrôlées de taille < ou = à 20 EH, domestiques et assimilées	u	0
DC.308 - Nombre d'installations contrôlées de taille > à 20 EH, domestiques et assimilées	u	0
DC.309 - Nombre d'installations contrôlées de taille > à 20 EH, domestiques et assimilées	u	0
DC.310 - Nombre d'installations contrôlées desservant plusieurs logements	u	0
DC.311 - Nombre d'installations complètes contrôlées avec traitement par tranchée ou lit d'épandage dans le sol en place	u	0
DC.312 - Nombre d'installations complètes contrôlées avec traitement par sol reconstitué	u	0
DC.313 - Nombre d'installations agréées contrôlées	u	0
DC.314 - Nombre d'installations recensées relevant de filières non réglementaires (dont installations non complètes)	u	0
DC.315 - Nombre d'immeubles équipés en toilettes sèches	u	0
DC.316 - Nombre d'installations d'ANC contrôlées avec évacuation par infiltration dans le sol	u	0
DC.317 - Nombre d'installations contrôlées avec évacuation par rejet vers le milieu hydraulique superficiel	u	0
DC.318 - Nombre d'installations contrôlées avec évacuation par puits d'infiltration	u	0
DC.319 - Nombre d'installations contrôlées avec autre type d'évacuation	u	0
INDICATEUR DE CONFORMITÉ		
VP.166 - Nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité	u	0
VP.267 - Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	u	0
VP. 167 - Nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service	u	0
P301.3 - Taux de conformité des dispositifs d'ANC	%	#DIV/0!
DC.320 - Nombre d'immeubles contrôlés avec absence d'installation	u	0
DC.321 - Nombre d'installations présentant un danger pour la santé des personnes ou un risque pour l'environnement au sens de l'arrêté contrôle	u	0
DC.322 - Nombre d'installations neuves ou réhabilitées, contrôlées non conformes au titre du contrôle de bon exécution depuis la création du service	u	0
INDICATEUR FINANCIER		
DC.196 - Tarif du contrôle de l'ANC	€	0
DC.197 - Montant des recettes provenant des contrôles	€	0
DC.198 - Montant financier des travaux réalisés	€	0

DC.325 - Tarif TTC de l'examen préalable de la conception	€	0
DC.326 - Tarif TTC de vérification de l'exécution des travaux	€	0
DC.327 - Montant des recettes provenant de l'entretien et du traitement des matières de vidange	€	0
DC.328 - Montant des recettes autres que celles issues des redevances usagers	€	0
DC.329 - Abondement par le budget général	€	0
DC.330 - Assujettissement à la TVA	O/N	
INDICATEUR D'ACTIVITÉ ET NIVEAU DE SERVICE		
VP.168 - Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	O/N	
VP.169 - Application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération	O/N	
VP.170 - Mise en œuvre de la vérification de conception et d'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de huit ans	O/N	
VP.171 - Mise en œuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations	O/N	
VP.172 - Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations	O/N	
VP.173 - Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations	O/N	
VP.174 - Existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange	O/N	
DC.333 - Nombre d'installations ayant fait l'objet d'une vérification de l'exécution des travaux dans l'année N	u	0
DC.331 - Nombre d'installations réhabilitées dans l'année N	u	0
DC.341 - Nombre d'opérations neuves dans l'année N	u	0
VP.342 - Nombre d'installations réhabilitées dans l'année N, par opérations groupées	u	0
DC.343 - Nombre d'installations réhabilitées dans l'année N, par initiative individuelle	u	0
DC.332 - Nombre d'installations ayant fait l'objet d'un examen préalable de la conception dans l'année N	u	0
VP.334 - Nombre d'installations ayant fait l'objet d'une vérification du fonctionnement et de l'entretien dans l'année N	u	0
VP.303 - Nombre d'installations entretenues et/ou faisant l'objet du traitement des matières de vidange par la collectivité dans l'année N	u	0
VP.301 - Obligation de réaliser une étude de conception d'un dispositif d'ANC (O/N)	O/N	
VP.323 - Fréquence du contrôle périodique	an	
VP.324 - Modulation de la fréquence du contrôle périodique (O/N)	O/N	
VP.335 - Existence d'une permanence téléphonique (O/N)	O/N	
VP.336 - Existence d'une permanence physique (O/N)	O/N	
VP.337 - Diffusion de supports d'information et de sensibilisation aux usagers (O/N)	O/N	
VP.338 - Existence d'un délai maximal d'intervention pour le contrôle de l'installation (O/N)	O/N	
VP.339 - Existence d'un délai maximal pour la remise des rapports de contrôle (O/N)	O/N	
VP.340 - Visite systématique sur site dans le cadre de l'examen préalable de la conception (O/N)	O/N	
VP.302 - Suivi de l'entretien hors visite sur site (O/N)	O/N	

Indicateurs de performance du service public de l'eau potable	Unité	REABMG	SIBAM HISTO	CT2	GREASQUE	MIMET	SIMIANE	CT4	ST SAVOURNIN	CADOLIVE	PEYPIN	LA DESTROUSSE	LA BOUILLADISSE	BELCODENE	ROQUEVAIRE	CT1	GEMENOS	PLAN DE CUQUES
INDICATEURS RELATIFS AUX TARIFS																		
D102.0 - Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (facture INSEE)	€	0,46			2,08	2,08	2,08		2,08	2,08	2,08	2,08	2,08	2,08	1,50		0,83	1,71
VP.177 - Montant de la facture 120m³ revenant au délégataire	€																	
VP.178 - Montant de la facture 120m³ revenant à la collectivité	€				198,46	198,46	197,76		198,46	198,46	198,46	198,46	198,46	198,46	128,40		54,76	155,75
VP.179 - Montant total des taxes et redevances afférentes au service dans la facture 120m³	€				51,07	51,07	51,03		51,07	51,07	51,07	51,07	51,07	51,07	51,01		45,19	47,93
VP.190 - Montant de la part fixe revenant au délégataire	€						NC										NC	NC
VP.191 - Montant de la part fixe revenant à la collectivité	€				47,86	47,86	31,94		47,86	47,86	47,86	47,86	47,86	47,86	32,00		NC	35,73
VP.213 - Taux de TVA applicable sur l'ensemble de la facture	%				5,50	5,50	5,50		5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50		5,50	5,50
VP.215 - Agences de l'eau (protection de la ressource)	€				0,04	0,04	0,04		4,46	4,46	4,46	4,46	4,46	4,46	0,06711		6,38	
VP.216 - Agences de l'eau (redevance pollution)	€				33,60	33,60	33,60		33,60	33,60	33,60	33,60	33,60	33,60	33,60		33,60	33,60
INDICATEURS RELATIFS À LA QUALITÉ DE L'EAU																		
VP.126 - Nombre de prélèvements sur la microbiologie	u	218	88				19								24		18	69
VP.127 - Nombre de prélèvements non conformes sur la microbiologie	u	1													1			
P101.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	%	99,54	100,00	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	100,00	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	95,83	#DIV/0!	100,00	100,00
VP.128 - Nombre de prélèvements sur les paramètres physico-chimiques	u	0																
VP.129 - Nombre de prélèvements non conformes sur les paramètres physico-chimiques	u	0																
P102.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
VP.062 - Volume prélevé	m³	5 413 741	3 009 110	0	574 199	432 234	394 008	0	257 627	170 376	504 258	333 643	538 254	198 518	988 550	0	1 022 073	1 340 776

VP.059 - Volume produit	m³	4 961 874	2 595 860	0	495 342	372 874	355 391	0	222 246	146 978	435 007	287 823	464 334	171 255	988 550	0	1 022 073	0	
VP.060 - Volume importé (achats d'eau à d'autres services)	m³	1 340 776	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 340 776	
Volume importé depuis un service extérieur de la métropole	m³	0																	
P108.3 - Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	0																	
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION																			
VP.061 - Volume exporté (ventes d'eau à d'autres services)	m³	0																	
Volume exporté hors métropole	m³	0																	
VP.063 - Volume comptabilisé domestique	m³	4 473 453	2 155 115	980 985	406 549	305 118	269 318	2 128 760	185 961	122 668	363 304	238 325	389 794	143 396	685 312	1 363 708	654 087	709 621	
VP.201 - Volume comptabilisé non domestique	m³	217 129	24 089	20 411	9 287	7 907	3 217	26 386	613	719	1 881	3 300	11	371	19 491	170 332	47 075	123 257	
VP.232 - Volume consommé comptabilisé	m³	4 690 582	2 179 204	1 001 396	415 836	313 025	272 535	2 155 146	186 574	123 387	365 185	241 625	389 805	143 767	704 803	1 534 040	701 162	832 878	
VP.221 - Volume consommé sans comptage	m³	196 654	21 000	10 024	4 007	3 016	3 000	23 976	1 798	1 189	3 519	2 328	3 756	1 385	10 000	162 654	15 000	147 654	
VP.220 - Volume de service du réseau	m³	95 429	45 000	18 051	8 587	6 464	3 000	34 949	3 853	2 548	7 541	4 989	8 049	2 969	5 000	42 429	35 429	7 000	
VP.077 - Linéaire de réseau (hors branchements)	km	513,09	276,69	128,25	42,11	47,60	38,54	280,75	21,09	13,74	52,27	23,54	49,60	26,75	93,76	104,09	49,52	54,57	
P104.3 - Rendement du réseau de distribution	%	79,06	86,49	#DIV/0!	86,49	86,49	78,37	#DIV/0!	86,49	86,49	86,49	86,49	86,49	86,49	86,49	72,81	#DIV/0!	73,54	73,65
P105.3 - Indice linéaire des volumes non comptés	m³/km/j	8,6	4,1	-21,4	5,2	3,4	5,9	-21,0	4,6	4,7	3,7	5,4	4,1	2,8	8,3	-40,4	17,8	25,5	
P106.3 - Indice linéaire de pertes en réseau	m³/km/j	7,0	3,5	-22,0	4,4	2,9	5,5	-21,6	3,9	4,0	3,1	4,5	3,5	2,4	7,9	-45,8	15,0	17,7	
VP.140 - Linéaire de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années	km	13,71	10,15	3,09	0,71	1,57	0,81	9,84	0,75	1,09	1,80	0,86	2,21	1,17	1,97	0,78	0,55	0,23	
VP.141 - Linéaire de réseau renouvelé au cours de l'année	km	1,16	0,81	0,11	0,11	0,00	0,00	1,04	0,00	0,00	0,54	0,16	0,00	0,00	0,35	0,01	0,01	0,00	
P107.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0,53	0,73	0,48	0,34	0,66	0,42	0,70	0,71	1,58	0,69	0,73	0,89	0,87	0,42	0,15	0,22	0,09	
P103.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	/120	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	
INDICATEURS DE PERFORMANCE RELATIFS À LA QUALITÉ DE SERVICE À L'USAGER																			
VP.056 - Nombre d'abonnés	u	28 307	14 518	6 149	2 073	1 978	2 098	15 390	1 569	1 020	2 621	1 751	2 694	812	4 923	6 768	3 088	3 680	
D101.0 - Nombre d'habitants desservis	u	65 654	32 282	14 657	4 368	4 449	5 840	32 612	3 461	2 230	5 669	3 827	6 292	1 986	9 147	18 385	6 762	11 623	
VP.020 - Nombre d'interruptions de service non programmées	u	56	6	3	0	2	1	28	1	0	1	0	2	0	24	25	17	8	
P151.1 - Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	u/1000 ab	1,98	0,41	0,49	0,00	1,01	0,48	1,82	0,64	0,00	0,38	0,00	0,74	0,00	4,88	3,69	5,51	2,17	
D151.0 - Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	j	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	

P152.1 - Taux de respect de délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
VP.003 et VP.152 - Nombre de réclamations écrites reçues		4,00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
P155.1 - Taux de réclamations	u/1000 ab	0,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
INDICATEURS DE PERFORMANCE RELATIFS À LA GESTION FINANCIÈRE																		
VP.119 - Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (FSL et fonds d'aide spécifique au territoire si existant, TVA exclue)	€	14 451,00																
Volume facturés	m³	4 563 944	0	957 348	390 499	302 768	264 081	2 127 838	187 448	119 265	362 507	247 451	385 378	145 692	680 097	1 478 758	660 359	818 399
P109.0 - Montants des actions de solidarité	€/m³	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
VP.182 - Encours total de la dette	€	459 723					249723								210000			
VP.183 - Epargne brute annuelle	€	1 135 300																
P153.2 - Durée d'extinction de la dette de la collectivité	années	0,40																
VP.268 - Montant restant impayés au 31/12/N sur les factures émises au titre de l'année N-1	€	151 973																
VP.185 - Montant TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année N-1, au 31/12/N	€	8 602 095		1 994 870	752 955	679 647	562 268	4 434 149	415 928	267 214	815 096	555 533	861 372	326 766	1 192 240	2 173 076	895 025	1 278 051
P154.0 - Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N	%	1,77	#DIV/0!	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RATIOS CALCULES AUTOMATIQUEMENT																		
VP.224 - Indice linéaire de consommation	m³ /km/j	26,61	22,23	21,99	27,88	18,56	19,80	21,61	24,97	25,34	19,72	28,97	22,18	15,17	21,03	45,77	41,58	49,58
VP.225 - Rendement sur les 3 années précédentes	%																	
VP.226 - Rendement seuil par défaut	%	70,32	69,45	69,40	70,58	68,71	68,96	69,32	69,99	70,07	68,94	70,79	69,44	68,03	69,21	74,15	73,32	74,92
VP.227 - Rendement seuil en ZRE	%	75,32	74,45	74,40	75,58	73,71	73,96	74,32	74,99	75,07	73,94	75,79	74,44	73,03	74,21	79,15	78,32	79,92
VP.228 - Densité linéaire d'abonnés	ab/km	55,17	52,47	47,95	49,23	41,56	54,43	54,82	74,38	74,21	50,15	74,37	54,32	30,36	52,51	65,02	62,35	67,44
VP.229 - Ratio habitants par abonnés	hab/ab	2,32	2,22	2,38	2,11	2,25	2,78	2,12	2,21	2,19	2,16	2,19	2,34	2,45	1,86	2,72	2,19	3,16
VP.231 - Consommation moyenne par abonné	m³/ab	165,70	150,10	162,86	200,60	158,25	129,90	140,04	118,91	120,97	139,33	137,99	144,69	177,05	143,17	226,66	227,06	226,33
VP.232 - Volumes consommés comptabilisés	m³	4 690 582	2 179 204	1 001 396	415 836	313 025	272 535	2 155 146	186 574	123 387	365 185	241 625	389 805	143 767	704 803	1 534 040	701 162	832 878
VP.233 - Volume consommé autorisé + Volume exporté	m³	4 982 665	2 245 204	1 029 470	428 430	322 505	278 535	2 214 072	192 225	127 124	376 245	248 943	401 611	148 121	719 803	1 739 123	751 591	987 532
VP.234 - Volume produit + Volume importé	m³	6 302 650	2 595 860	0	495 342	372 874	355 391	0	222 246	146 978	435 007	287 823	464 334	171 255	988 550	0	1 022 073	1 340 776

Indicateurs de performance du service public de l'assainissement collectif	Unité	REABMG	CT2	GREASQUE	MIMET	SIMIANE	CT1	GEMENOS	PLAN-DE-CUQUES
INDICATEURS RELATIFS AUX TARIFS									
D204.0 - Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (facture INSEE)	€	2	2	1,86	1,86	2,38		1,34	1,56
VP.177 - Montant de la facture 120m³ revenant au délégataire	€		121,02	121,02	121,02	68,41		76,72	78,78
VP.178 - Montant de la facture 120m³ revenant à la collectivité	€		13,79	13,79	13,79	172,13		38,16	41,33
VP.179 - Montant total des taxes et redevances afférentes au service dans la facture 120m³	€		39,42	39,42	39,42	45,17		46,01	48,22
VP.190 - Montant de la part fixe revenant au délégataire	€								
VP.191 - Montant de la part fixe revenant à la collectivité	€		48,21	48,21	48,21				18,89
VP.213 - Taux de TVA applicable sur l'ensemble de la facture	%		19,20	10,00	10,00	10,00		10,00	10,00
VP.217 - Agences de l'eau (redevance modernisation des réseaux)	€			19,20	19,20	19,20		19,20	19,20
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU RÉSEAU DE COLLECTE									
D.202.0 - Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte	u	0							
VP.077 - Linéaire de réseau (<i>hors branchements</i>)	km	137,22	64,27	25,19	17,28	21,80	72,95	30,48	42,47
P202.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eaux usées	/120	64	64	64	64	64	64	64	64
VP.046 - Nombre de points noirs	u	18		4	3	1		5	5
P252.2 - Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	u/100km	13,12	0,00	15,88	17,36	4,59	0,00	16,40	11,77
VP.140 - Linéaire de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années	km	0,15		0,06				0,09	
VP.141 - Linéaire de réseau renouvelé au cours de l'année	km	0,06		0,06					
P253.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eaux usées	%	0,02	0,00	0,05	0,00	0,00	0,00	0,06	0,00
P203.3 - Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	%	#DIV/0!							
P255.3 - Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	/120	#DIV/0!	50	0	0	0	0	0	0
LES INDICATEURS DE PERFORMANCE RELATIFS À L'ÉPURATION									
VP.176 - Charge entrante en DBO5	kg DBO5/j	0,00							
P204.3 - Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	%	#DIV/0!							
P205.3 - Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	%	#DIV/0!							
P254.3 - Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	%	#DIV/0!							
D203.0 - Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	tMS	0							
P206.3 - Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conformes à la réglementation	%	#DIV/0!							

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE RELATIFS À LA QUALITÉ DE SERVICE À L'USAGER									
VP.056 - Nombre d'abonnés	u	9 754	4 131	1 591	963	1 577	5 623	2 194	3 429
D201.0 - Nombre d'habitants desservis	u	25 541	9 907	3 352	2 166	4 389	15 634	4 804	10 830
VP.124 - Nombre potentiels d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif	u	0							
P201.1 - Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
VP.023 - Nombre d'inondations dans les locaux de l'usager	u	0							
P251.1 - Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	u/1000hab	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
VP.003 et VP.152 - Nombre de réclamations écrites reçues	ND	ND							
P258.1 - Taux de réclamations	ND	ND	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LES INDICATEURS DE PERFORMANCE RELATIFS À LA GESTION FINANCIÈRE									
VP.119 - Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (FSL et fonds d'aide spécifique au territoire si existant, TVA exclue)	€	8 744,00							
VP.068 - Volume facturé	m³	1 614 541	536 228	218 699	129 256	188 273	1 078 313	404 024	674 289
P207.0 - Montants des actions de solidarité	€/m³	0,0054	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
VP.182 - Encours total de la dette	€	792 065		2000,00		790065,00			
VP.183 - Epargne brute annuelle	€	-614 000							
P256.2 - Durée d'extinction de la dette de la collectivité	années	-1,29							
VP.268 - Montant restant impayés au 31/12/N sur les factures émises au titre de l'année N-1	€	84 338							
VP.185 - Montant TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année N-1, au 31/12/N	€	2 464 581	1 065 130	395 528	230 301	439 301	1 399 451	491 077	908 374
P257.0 - Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N	%	3,42	0,00						
RATIOS CALCULES AUTOMATIQUEMENT									
VP.228 : Densité linéaire d'abonnés	ab/km	71,08	163,97	#REF!	55,72	72,36	77,08	71,97	80,75
VP.229 : Ratio habitants par abonnés	hab/ab	2,62	2,40	2,11	2,25	2,78	2,78	2,19	3,16

ANNEXE 3 : FICHES ARS – QUALITE DES EAUX

CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE		
	Nom du réseau de distribution :	GEMENOS-VILLE
	Gestionnaire du réseau :	AMP CT1-MARSEILLE PROVENCE
	Exploitation du réseau :	REABMG
Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :		
	Captage : SAINT-PONS FORAGE DU VEZE	Procédure de protection terminée
	Captage : SAINT-PONS GALERIE	Procédure de protection terminée
	Captage : SAINT-PONS LA BLANCHERIE F2	Procédure de protection terminée
	Captage : SAINT-PONS LA BLANCHERIE F3	Procédure de protection terminée
	Captage : SAINT-PONS LA BLANCHERIE F4	Procédure de protection terminée
	Captage : SAINT-PONS Puits du VEZE	Procédure de protection terminée
	Station de production : GEMENOS-VILLE	
Qualité de l'eau distribuée en 2021		
BACTERIOLOGIE (n/100 ml) La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	NITRATES (mg/l) Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	DURETE (°F) Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau calcaire.
Nombre de prélèvements : 18 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 5 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 2,3 mg/L Valeur moyenne : 2,1 mg/L	Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 24,5 °F Valeur minimale atteinte : 23,4 °F Valeur maximale atteinte : 25 °F
PESTICIDES (µg/l) Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).	FLUOR (mg/l) Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).	
Nombre de prélèvements : 2 Valeur maximale atteinte : 0 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 1276 Nombre de non-conformités : 0	Nombre de prélèvements : 2 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,13 mg/L Valeur moyenne : 0,1 mg/L	
Conclusion sanitaire :		
100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique. Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.		
Edité le 01 mars 2022		
L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr	ARSENIC  Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.	PLOMB  Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.
TEMPERATURE  Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.		
Agence Régionale de Santé PACA - Délégation Départementale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris - 13003 MARSEILLE Email: ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr		

CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution : **PLAN-DE-CUQUES**
Gestionnaire du réseau : **AMP CT1-MARSEILLE PROVENCE**
Exploitation du réseau : **REABMG**

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : VALLON D'OL Procédure de protection en cours
Réseau interconnecté : MARSEILLE VALLON D'OL
Station de production : VALLON D'OL

Qualité de l'eau distribuée en 2021

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau peu calcaire.
Nombre de prélèvements : 69 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 48 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 1,5 mg/L Valeur moyenne : 0,5 mg/L	Nombre de prélèvements : 48 Valeur moyenne : 16,3 °F Valeur minimale atteinte : 14,5 °F Valeur maximale atteinte : 17,8 °F

PESTICIDES (µg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).
Nombre de prélèvements : 8 Valeur maximale atteinte : 0,055 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 5068 Nombre de non-conformités : 0

FLUOR (mg/l)
Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 8 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,08 mg/L Valeur moyenne : 0,031 mg/L

Conclusion sanitaire :

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.
Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Edité le 01 mars 2022

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution : **S.I. DU BASSIN MINIER OUEST_CT2**

Gestionnaire du réseau : **AMP CT2-PAYS D'AIX**

Exploitation du réseau : **REABMG**

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : L'OUVIERE Procédure de protection en cours

Station de production : L'OUVIERE



Qualité de l'eau distribuée en 2021

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau peu calcaire.
Nombre de prélèvements : 25 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 8 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 1 mg/L Valeur moyenne : 0,5 mg/L	Nombre de prélèvements : 8 Valeur moyenne : 16,1 °F Valeur minimale atteinte : 15,3 °F Valeur maximale atteinte : 17,2 °F

PESTICIDES (µg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).
Nombre de prélèvements : 3 Valeur maximale atteinte : 0,077 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 1895 Nombre de non-conformités : 0

FLUOR (mg/l)
Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 3 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,07 mg/L Valeur moyenne : 0,04 mg/L

Conclusion sanitaire

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.

Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Édité le 01 mars 2022

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr



Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation Départementale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris - 13003 MARSEILLE
Email: ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr

CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution : **SIMIANE-COLLONGUE VILLE**
Gestionnaire du réseau : **AMP CT2-PAYS D'AIX**
Exploitation du réseau : **REABMG**

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : **LES MOLX** Procédure de protection en cours
Station de production : **LES MOLX**



Qualité de l'eau distribuée en 2021

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau peu calcaire.
Nombre de prélèvements : 19 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 6 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,9 mg/L Valeur moyenne : 0,3 mg/L	Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 16,6 °F Valeur minimale atteinte : 15,8 °F Valeur maximale atteinte : 17,7 °F

PESTICIDES (µg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).
Nombre de prélèvements : 2 Valeur maximale atteinte : 0,032 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 1277 Nombre de non-conformités : 0

FLUOR (mg/l)
Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 2 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,05 mg/L Valeur moyenne : 0,025 mg/L

Conclusion sanitaire :

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.
Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Edité le 01 mars 2022

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution : **ROQUEVAIRE**
Gestionnaire du réseau : **AMP CT4-PAYS D'AUBAGNE & DE L'ETOILE**
Exploitation du réseau : **REABMG**

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : LE PRE F1 Procédure de protection terminée
Captage : LE PRE F3 Procédure de protection terminée
Captage : LE PRE F4 Procédure de protection terminée
Station de production : LE PRE

Qualité de l'eau distribuée en 2021

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau très calcaire.
Nombre de prélèvements : 24 Nombre de non conformités : 1 Pourcentage de conformité : 95,8 %	Nombre de prélèvements : 6 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 10 mg/L Valeur moyenne : 9,7 mg/L	Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 40,9 °F Valeur minimale atteinte : 38,3 °F Valeur maximale atteinte : 42,3 °F

PESTICIDES (µg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).
Nombre de prélèvements : 2 Valeur maximale atteinte : 0 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 1277 Nombre de non-conformités : 0

FLUOR (mg/l)
Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 2 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,11 mg/L Valeur moyenne : 0,085 mg/L

Conclusion sanitaire

95,8 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.
Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Edité le 01 mars 2022

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation Départementale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris - 13003 MARSEILLE
Email: ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr

CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution : **S.I. DU BASSIN MINIER OUEST_CT4**
Gestionnaire du réseau : **AMP CT4-PAYS D'AUBAGNE & DE L'ETOILE**
Exploitation du réseau : **REABMG**

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : L'OUVIÈRE Procédure de protection en cours
Réseau interconnecté : S.I. DU BASSIN MINIER OUEST_CT2
Station de production : L'OUVIÈRE

Qualité de l'eau distribuée en 2021

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau peu calcaire.
Nombre de prélèvements : 23 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 8 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 1 mg/L Valeur moyenne : 0,5 mg/L	Nombre de prélèvements : 8 Valeur moyenne : 16,1 °F Valeur minimale atteinte : 15,3 °F Valeur maximale atteinte : 17,2 °F

PESTICIDES (µg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).
Nombre de prélèvements : 3 Valeur maximale atteinte : 0,077 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 1895 Nombre de non-conformités : 0

FLUOR (mg/l)
Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 3 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,07 mg/L Valeur moyenne : 0,04 mg/L

Conclusion sanitaire :

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.
Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Édité le 01 mars 2022

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr



Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution : **S.I. DU BASSIN MINIER EST**
Gestionnaire du réseau : **AMP CT4-PAYS D'AUBAGNE & DE L'ETOILE**
Exploitation du réseau : **REABMG**

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : LE MALTRAIT Procédure de protection en cours
Captage : L'OUVIÈRE Procédure de protection en cours
Réseau interconnecté : S.I. DU BASSIN MINIER OUEST_CT2
Réseau interconnecté : S.I. DU BASSIN MINIER OUEST_CT4
Station de production : LE MALTRAIT
Station de production : L'OUVIÈRE

Qualité de l'eau distribuée en 2021

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau peu calcaire.
Nombre de prélèvements : 40 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 14 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 1,6 mg/L Valeur moyenne : 0,5 mg/L	Nombre de prélèvements : 14 Valeur moyenne : 16,4 °F Valeur minimale atteinte : 15,3 °F Valeur maximale atteinte : 17,6 °F

PESTICIDES (µg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).
Nombre de prélèvements : 6 Valeur maximale atteinte : 0,077 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 3792 Nombre de non-conformités : 0

FLUOR (mg/l)
Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 6 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,07 mg/L Valeur moyenne : 0,038 mg/L

Conclusion sanitaire :

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.

Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Édité le 01 mars 2022

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation Départementale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris - 13003 MARSEILLE
Email: ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr

ANNEXE 4 : LISTE DES ETUDES ET TRAVAUX REALISES EN 2021

BELCODENE :

- Sortie autoroute : 130 ml de fonte DN150, 1 vanne DN150 pour un montant de 30646 €

GEMENOS :

- Vannes de sectorisation : 1 vanne DN150 chemin de St Jean (4600 €), 1 vanne DN150 au lavoir (4709 €), 1 vanne DN150 à Roussargues (2836€).

LA BOUILLADISSE :

- Desserte Lotissement MORABITO, chemin de Baume : 2 ml de fonte DN100, 1 vanne DN100, 8 ml de PE DN50

LA DESTROUSSE :

- Desserte Résidence Côté Moulin : 8 ml de fonte DN100, 22,5 ml de PE DN63, 3 vannes DN100, 1 vanne DN60 (26418 €)
- Desserte Résidence Couleur Provence : 1,5 ml de PE DN63, 1 vanne DN100 (4598€)

PEYPIN :

- Desserte Lotissement Les Termes Nord : 31 ml de fonte DN100, 3 ml de PE DN63, 3 vannes DN100, 1 vanne DN60 (14035 €)

PLAN-DE-CUQUES :

- Desserte Résidence Green-OAK, avenue Paul Sirvent : 35 ml de fonte DN100, 3 ml de PE DN63, 1 vanne DN100, 1 vanne DN60 (14840 €)
- Pose de 2 vannes DN150 sur la promenade du Cavaou (4156€)
- Vannes de sectorisation : 2 vannes DN250 avenue Pasteur, 1 vanne DN150 avenue Pasteur, 1 vanne DN100 avenue Général Leclerc, 2 vannes DN250 avenue Frédéric Cheillon, 1 vanne DN150 avenue Frédéric Cheillon, 1 vanne DN100 rue des Mourgues (35271 €)

ROQUEVAIRE :

- Vannes de sectorisation : 1 vanne DN150 impasse des Tamaris, 1 vanne DN100 rue Bartoumieu, 1 vanne DN150 avenue St Eloi, 2 vannes DN100 avenue St Eloi, 2 vannes DN150 Allée du Garlaban (21352 €)
- Desserte Stade de Roquevaire, chemin de la gaffe de Quine : 10 ml de PE DN63, 1 vanne DN100, 2 vannes DN60 (5581)
- Desserte Résidence Côté Rive, avenue du Repos : 15 ml de fonte DN100, 18 ml de PE63, 5 vannes DN100, 1 vanne DN60 (7817 €)

BASSINS EAUX BRUTE FUYEAU : 112 ml de fonte DN400, 3 vannes DN400, 2 vannes DN300, 1 vanne DN200, 1 vanne DN100 (119994 €)

GEMENOS :

- Allée Gustave Eiffel : 7 ml de PE DN50, 1 vanne DN60

PEYPIN :

- Avenue des Marquis : 40 ml de fonte DN150, 345 ml de fonte DN100, 150 ml de PE DN75, 3 vannes DN100, 1 vanne DN60 (69965 €)

ROQUEVAIRE :

- Chemin de Pierresca : 89 ml de fonte DN150, 7 ml de fonte DN100, 32 ml de PE DN 63, 3 ml de PE DN75, 2 vannes DN150, 5 vannes DN100, 2 vannes DN60 (52566 €)
- Rue Bregançon : 85 ml de PE DN125, 58 ml de PE DN75, 1 vanne DN100, 1 vanne DN60 (69996 €)
- Val de Riou : 74 ml de fonte DN150, 1 vanne DN100 (24546 €)

ANNEXE 5 : FACTURES-TYPE 120 M3 DE CHAQUE SECTEUR DE TARIFICATION

Facture type 120 m³ - service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif							
Abonnement "Tarif ordinaire" - Tarifs au 1 ^{er} janvier 2021							
DISTRIBUTION DE L'EAU				Unité	Quantité	Prix unitaire HT	TOTAL HT
Opérateur/ gestionnaire	Part fixe (au nombre de jour)		J	365	0.13113 €	47,86 €	
	Part variable par m³ consommé	Tranche 1	m³	60	1,18 €	70,80 €	
		Tranche 2	m³	60	1.33 €	79,80 €	
		Tranche 3	m³		- €	- €	
Agence de l'eau Rhône- Méditerranée-Corse	Redevance lutte contre la pollution			120	0,28 €	33,60 €	
	Redevance préservation des ressources en eau			120	0,0372	4,46 €	
SOUS-TOTAL HT							236,52 €
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			Unité	Quantité (m³)	Prix unitaire HT	TOTAL HT	
Opérateur/ gestionnaire	Part fixe (au nombre de jour)		J	365	0.13207 €	48,21 €	
	Part variable par m³ consommé	Collecte	m³	120	0,1149 €	13,79 €	
		Transport et traitement	m³	120	1,0085 €	121,02 €	
Agence de l'eau Rhône- Méditerranée-Corse	Redevance modernisation des réseaux de collecte			120	0.15 €	18,00 €	
SOUS-TOTAL HT							201.01 €
TOTAL HT							437,54 €
TVA 5,50 %							13,01 €
TVA 10 %							20,10 €
TOTAL GENERAL TTC							470,65 €
PRIX MOYEN TTC PAR M³							3.92 €

Facture type 120 m³ - service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif

Simiane-Collongue

Abonnement "Tarif ordinaire" - Tarifs au 1^{er} janvier 2021

DISTRIBUTION DE L'EAU			Unité	Quantité	Prix unitaire HT	TOTAL HT
Opérateur/ gestionnaire	Part fixe (au nombre de jour)		J	365	0.08750	31.94 €
	Part variable par m³ consommé	Tranche 1	m³	36	0,2621 €	9,44 €
		Tranche 2	m³	84	1,8618 €	156,39 €
		Tranche 3	m³		- €	- €
Agence de l'eau Rhône- Méditerranée-Corse	Redevance lutte contre la pollution			120	0,28 €	33,60 €
	Redevance préservation des ressources en eau			120	0,0372 €	4,46 €
SOUS-TOTAL HT						235,83 €
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			Unité	Quantité (m³)	Prix unitaire HT	TOTAL HT
Opérateur/ gestionnaire	Part fixe		-	-	- €	- €
	Part variable par m³ consommé	Collecte	m³	120	1,3844 €	166,13 €
		Traitement collectivité	m³	120	0,05 €	6,00 €
		Traitement délégataire	m³	120	0.5371 €	64,45 €
Agence de l'eau Rhône- Méditerranée-Corse	Redevance modernisation des réseaux de collecte			120	0,16 €	18,00 €
SOUS-TOTAL HT						254,58 €
TOTAL HT						490,41 €
TVA 5,50 %						12,97 €
TVA 10 %						25,46 €
TOTAL GENERAL TTC						528,84 €
PRIX MOYEN TTC PAR M³						4.41 €

Facture type 120 m³ - service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif

Etoile hors Roquevaire

Abonnement "Tarif ordinaire" - Tarifs au 1^{er} janvier 2021

DISTRIBUTION DE L'EAU			Unité	Quantité	Prix unitaire HT	TOTAL HT
Opérateur/ gestionnaire	Part fixe (au nombre de jour)		J	365	0.13113 €	47,86 €
	Part variable par m³ consommé	Tranche 1	m³	60	1,18 €	70,80 €
		Tranche 2	m³	60	1,33 €	79,80 €
		Tranche 3	m³		- €	- €
Agence de l'eau Rhône- Méditerranée-Corse	Redevance lutte contre la pollution			120	0,28 €	33,60 €
	Redevance préservation des ressources en eau			120	0,0372	4,46 €
SOUS-TOTAL HT						236,53 €
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			Unité	Quantité (m³)	Prix unitaire HT	TOTAL HT
Opérateur/ gestionnaire	Part fixe (fonction de ?)				- €	- €
	Part variable par m³ consommé	Collecte	m³	120	0,24 €	28,80 €
		Transport et traitement	m³	120	1,0625	127,50
		Tranche 3	m³		- €	- €
Agence de l'eau Rhône- Méditerranée-Corse	Redevance modernisation des réseaux de collecte			120	0,15 €	18,00 €
SOUS-TOTAL HT						174,30 €
TOTAL HT						410,82 €
TVA 5,50 %						13,01 €
TVA 10 %						17,43 €
TOTAL GENERAL TTC						441,27 €
PRIX MOYEN TTC PAR M³						3.67 €

Facture type 120 m³ - service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif

Plan de Cuques

Abonnement "Tarif ordinaire" - Tarifs au 1^{er} janvier 2021

DISTRIBUTION DE L'EAU			Unité	Quantité	Prix unitaire HT	TOTAL HT
Opérateur/ gestionnaire	Part fixe (au nombre de jour)		J	365	0,09789 €	35,73 €
	Part variable par m³ consommé	Tranche 1	m³	120	1,0002 €	120,02 €
		Tranche 2	m³		- €	- €
		Tranche 3	m³		- €	- €
Agence de l'eau Rhône- Méditerranée-Corse	Redevance lutte contre la pollution			120	0,28 €	33,60 €
	Redevance préservation des ressources en eau			120	0,04093	4,91 €
SOUS-TOTAL HT						194,27 €
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			Unité	Quantité (m³)	Prix unitaire HT	TOTAL HT
Opérateur/ gestionnaire	Part fixe (au nombre de jour)		J	365	0,05174 €	18,89 €
	Part variable par m³ consommé	Collecte	m³	120	0,3444 €	41,33 €
		Transport et traitement	m³	120	0,6393 €	76,72 €
		Tranche 3	m³		- €	- €
Surtaxe Métropole	Part fixe (fonction de ?)				- €	- €
	Part variable par m³ consommé	Tranche 1	m³	120	0,10 €	12,00 €
		Tranche 2	m³		- €	- €
		Tranche 3	m³		- €	- €
Agence de l'eau Rhône- Méditerranée-Corse	Redevance modernisation des réseaux de collecte			120	0,15 €	18,00 €
SOUS-TOTAL HT						166,93 €
TOTAL HT						361,19 €
TVA 5,50 %						10,68 €
TVA 10 %						16,69 €
TOTAL GENERAL TTC						388,57 €
PRIX MOYEN TTC PAR M³						3,24 €

Facture type 120 m³ - service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif

Gémenos

Abonnement "Tarif ordinaire" - Tarifs au 1^{er} janvier 2021

DISTRIBUTION DE L'EAU			Unité	Quantité	Prix unitaire HT	TOTAL HT
Opérateur/ gestionnaire	Part fixe (fonction de ?)				- €	- €
	Part variable par m³ consommé	Tranche 1	m³	120	0,4563 €	54,76 €
		Tranche 2	m³		- €	- €
		Tranche 3	m³		- €	- €
Agence de l'eau Rhône- Méditerranée-Corse	Redevance lutte contre la pollution			120	0,28 €	33,60 €
	Redevance préservation des ressources en eau			120	0,05315 €	6,38 €
SOUS-TOTAL HT						94,73 €
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			Unité	Quantité (m³)	Prix unitaire HT	TOTAL HT
Opérateur/ gestionnaire	Part fixe (fonction de ?)				- €	- €
	Part variable par m³ consommé	Collecte	m³	120	0,318 €	38,16 €
		Transport	m³	120	0,6393 €	76,72 €
		Tranche 3	m³		- €	- €
Surtaxe Métropole	Part fixe (fonction de ?)				- €	- €
	Part variable par m³ consommé	Tranche 1	m³	120	0,10 €	12,00 €
		Tranche 2	m³		- €	- €
		Tranche 3	m³		- €	- €
Agence de l'eau Rhône- Méditerranée-Corse	Redevance modernisation des réseaux de collecte			120	0.16 €	19.2 €
SOUS-TOTAL HT						144,88 €
TOTAL HT						239,61 €
TVA 5,50 %						5,21 €
TVA 10 %						14,49 €
TOTAL GENERAL TTC						259,31 €
PRIX MOYEN TTC PAR M³						2.16 €

Facture type 120 m³ - service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif

Roquevaire

Abonnement "Tarif ordinaire" - Tarifs au 1^{er} janvier 2021

DISTRIBUTION DE L'EAU			Unité	Quantité	Prix unitaire HT	TOTAL HT
Opérateur/ gestionnaire	Part fixe (au nombre de jour)		J	365	0.08767 €	32,00 €
	Part variable par m³ consommé	Tranche 1	m³	30	0,03 €	0,90 €
		Tranche 2	m³	20	0,75 €	15,00 €
		Tranche 3	m³	70	1,15 €	80,50 €
Agence de l'eau Rhône- Méditerranée-Corse	Redevance lutte contre la pollution			120	0,28 €	33,60 €
	Redevance préservation des ressources en eau			120	0,06711 €	8,05 €
SOUS-TOTAL HT						170,05 €
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			Unité	Quantité (m³)	Prix unitaire HT	TOTAL HT
Opérateur/ gestionnaire	Part fixe (fonction de ?)				- €	- €
	Part variable par m³ consommé	Collecte	m³	120	0,19 €	22,80 e
		Collecte transport SPL	m³	120	1,1813 €	141,76
		Tranche 3	m³		- €	- €
Surtaxe Métropole	Part fixe (fonction de ?)				- €	- €
	Part variable par m³ consommé	Tranche 1	m³		- €	- €
		Tranche 2	m³		- €	- €
		Tranche 3	m³		- €	- €
Agence de l'eau Rhône- Méditerranée-Corse	Redevance modernisation des réseaux de collecte			120	0,15 €	18,00 €
SOUS-TOTAL HT						182,56 €
TOTAL HT						352,61 €
TVA 5,50 %						9,35 €
TVA 10 %						18,26 €
TOTAL GENERAL TTC						380,22 €
PRIX MOYEN TTC PAR M³						3.17 €



ANNEXE 6 : INTERVENTIONS DE MAINTENANCE EFFECTUEES PAR LA REGIE (CURATIVES ET PREVENTIVES)

ANNEXE 7 : INTERVENTIONS D'EXPLOITATION EFFECTUEES PAR LA REGIE (CURATIVES ET PREVENTIVES)

ANNEXE 8 : COMPTES D'EXPLOITATION DETAILLES (CA)

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
Section d'exploitation	A	8 924 945,78	G	10 732 544,72	G-A	1 807 598,94
Section d'investissement	B	1 993 693,79	H	1 321 394,38	H-B	-672 299,41

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	3 149,38 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 775 405,22 (si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	10 918 639,57	Q= G+H+I+J	13 832 493,70	=Q-P	2 913 854,13

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	129 113,01	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	129 113,01	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	8 924 945,78	= G+I+K	10 735 694,10	1 810 748,32
	Section d'investissement	= B+D+F	2 122 806,80	= H+J+L	3 096 799,60	973 992,80
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	11 047 752,58	= G+H+I+J+K+L	13 832 493,70	2 784 741,12

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 129 113,01	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
14	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
013-834381741-20220331-2022-03-01-06	Emprunt affecté (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-834381741-20220331-2022-03-01-06

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2022

Signé le 31 Mars 2022 Reçu au contrôle de légalité le 05 Avril 2022

R.E.A DU BASSIN MINIER ET DU GARLABAN - EAU - CA - 2021

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	49 499,10	0,00
21	Immobilisations corporelles	79 613,91	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-834381741-20220331-2022-03-31-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2022

Signé le 31 Mars 2022 Reçu au contrôle de légalité le 05 Avril 2022

Page 6

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	4 512 321,00	2 811 670,36	429 105,33	0,00	1 271 545,31
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 461 030,00	3 148 852,90	20 872,50	0,00	291 304,60
014	Atténuations de produits	1 300 000,00	816 976,00	350 000,00	0,00	133 024,00
65	Autres charges de gestion courante	42 710,00	24 247,34	0,00	0,00	18 462,66
Total des dépenses de gestion courante		9 316 061,00	6 801 746,60	799 977,83	0,00	1 714 336,57
66	Charges financières	21 074,38	17 652,93	0,00	0,00	3 421,45
67	Charges exceptionnelles	31 500,00	22 706,04	0,00	0,00	8 793,96
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		9 368 635,38	6 842 105,57	799 977,83	0,00	1 726 551,98
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 675 730,00	1 282 862,38			392 867,62
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 675 730,00	1 282 862,38			392 867,62
TOTAL		11 044 365,38	8 124 967,95	799 977,83	0,00	2 119 419,60
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	47 400,00	48 068,54	0,00	0,00	-668,54
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 038 000,00	9 864 792,30	0,00	0,00	153 207,70
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	32 000,00	32 109,21	0,00	0,00	-109,21
75	Autres produits de gestion courante	217 400,00	205 901,33	0,00	0,00	11 498,67
Total des recettes de gestion courante		10 334 800,00	10 170 871,38	0,00	0,00	163 928,62
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	100 000,00	126 411,34	0,00	0,00	-26 411,34
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		10 434 800,00	10 297 282,72	0,00	0,00	137 517,28
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	606 416,00	435 262,00			171 154,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		606 416,00	435 262,00			171 154,00
TOTAL		11 041 216,00	10 732 544,72	0,00	0,00	308 671,28
Pour information		3 149,38				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; RI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-834381741-20220331-2022-03-31-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le prélet : 05/04/2022

Signé le 31 Mars 2022 Reçu au contrôle de légalité le 05 Avril 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	166 000,00	68 869,80	49 499,10	47 631,10
21	Immobilisations corporelles	2 720 618,23	1 443 214,15	79 613,91	1 197 790,17
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 886 618,23	1 512 083,95	129 113,01	1 245 421,27
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	48 100,99	46 347,84	0,00	1 753,15
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	48 100,99	46 347,84	0,00	1 753,15
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 934 719,22	1 558 431,79	129 113,01	1 247 174,42
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	606 416,00	435 262,00		171 154,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	606 416,00	435 262,00		171 154,00
	TOTAL	3 541 135,22	1 993 693,79	129 113,01	1 418 328,42
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	90 000,00	38 532,00	0,00	51 468,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	90 000,00	38 532,00	0,00	51 468,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	90 000,00	38 532,00	0,00	51 468,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 675 730,00	1 282 862,38		392 867,62
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 675 730,00	1 282 862,38		392 867,62
	TOTAL	1 765 730,00	1 321 394,38	0,00	444 335,62
	Pour information	1 775 405,22			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement en dépense, lorsque la règle effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Le compte tiers (45) n'est pas un article du chapitre 10, mais un article du chapitre 19.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-834381741-20220331-2022-03-31-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2022

Signé le 31 Mars 2022 Reçu au contrôle de légalité le 05 Avril 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 240 775,69		3 240 775,69
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 169 725,40		3 169 725,40
014	Atténuations de produits	1 166 976,00		1 166 976,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	24 247,34		24 247,34
66	Charges financières	17 652,93	0,00	17 652,93
67	Charges exceptionnelles	22 706,04	0,00	22 706,04
68	Dot. Amortist., dépréciat., provisions	0,00	1 282 862,38	1 282 862,38
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	7 642 083,40	1 282 862,38	8 924 945,78

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 8 924 945,78

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	435 262,00	435 262,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	46 347,84	0,00	46 347,84
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	68 869,80	0,00	68 869,80
21	Immobilisations corporelles (6)	1 443 214,15	0,00	1 443 214,15
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	1 558 431,79	435 262,00	1 993 693,79

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE 1 993 693,79

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Hors de répartition les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en loi, 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors d'opérations « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-834381741-20220331-2022-03-31-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2022

Signé le 31 Mars 2022 Reçu au contrôle de l'égalité le 05 Avril 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	48 068,54		48 068,54
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 884 792,30		9 884 792,30
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	32 109,21		32 109,21
75	Autres produits de gestion courante	205 801,33		205 801,33
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	126 411,34	435 262,00	581 673,34
78	Reprise amort., dépréciat" et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		10 297 282,72	435 262,00	10 732 544,72

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	3 149,38
---	-----------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 735 694,10
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	38 532,00	0,00	38 532,00
14	Prov. Réglementées, amort, dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat" BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 282 862,38	1 282 862,38
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat" des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		38 532,00	1 282 862,38	1 321 394,38

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	1 775 405,22
---	---------------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 096 799,60
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Hors chapitres « opérations pour compte de tiers » figurant sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-834381741-20220331-2022-03-31-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2022

Signé le 31 Mars 2022 Reçu au contrôle de l'égalité le 05 Avril 2022

Accusé de réception - Ministère de l'Énergie
013-83438174 - 20220331-2022-03-31-03-DE
042 Opération ordre transfert entre sections (f)
Accusé certifié exécutoire
Réception par le prêt : 05/04/2022
Signé le 31 Mars 2022 Reçu au contrôle de l'égalité le
05 Avril 2022

R.E.A DU BASSIN MINIER ET DU GARLABAN - EAU - CA - 2021

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6611	Dot. amort. immos incorp. et corporelles	1 675 730,00	1 282 862,38			392 867,62
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 675 730,00	1 282 862,38			392 867,62
043	Opérat* ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 675 730,00	1 282 862,38			392 867,62
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 044 365,38	8 124 967,95	799 977,83	0,00	2 119 419,60
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	8 173,20
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	9 094,32
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-921,12

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la région.
(2) Le compte 621 est rattaché au sein du chapitre 612.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. D.E. 042 = R. 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-834381741-20220331-2022-03-31-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 05/04/2022

Signé le 31 Mars 2022 Reçu au contrôle de l'égalité le
05 Avril 2022

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	47 400,00	48 068,54	0,00	0,00	-668,54
64198	Autres remboursements	20 000,00	23 320,54	0,00	0,00	-3 320,54
6459	Rembours charges SS et prévoyance	27 400,00	24 748,00	0,00	0,00	2 652,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 038 000,00	9 884 792,30	0,00	0,00	153 207,70
70111	Ventes d'eau aux abonnés	7 050 000,00	7 455 682,32	0,00	0,00	-405 682,32
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	90 000,00	76 356,43	0,00	0,00	13 643,57
701241	Redevance pollution d'origine domestique	1 200 000,00	877 000,51	0,00	0,00	322 999,49
704	Travaux	700 000,00	764 389,59	0,00	0,00	-64 389,59
7058	Autres prestations de services	5 000,00	3 842,71	0,00	0,00	1 157,29
7094	Mise à disposition de personnel facturée	993 000,00	707 520,74	0,00	0,00	285 479,26
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	32 000,00	32 109,21	0,00	0,00	-109,21
748	Autres subventions d'exploitation	32 000,00	32 109,21	0,00	0,00	-109,21
75	Autres produits de gestion courante	217 400,00	205 901,33	0,00	0,00	11 498,67
7588	Autres	217 400,00	205 901,33	0,00	0,00	11 498,67
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		10 334 800,00	10 170 871,36	0,00	0,00	163 928,62
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	100 000,00	126 411,34	0,00	0,00	-26 411,34
7718	Autres produits except. opérat ^{on} gestion	100 000,00	126 411,34	0,00	0,00	-26 411,34
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		10 434 800,00	10 297 282,72	0,00	0,00	137 517,28
042	Opérat ^{on} ordre transfert entre sections (6)	606 416,00	435 262,00			171 154,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	606 416,00	435 262,00			171 154,00
043	Opérat ^{on} ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		606 416,00	435 262,00			171 154,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		11 041 216,00	10 732 544,72	0,00	0,00	308 671,28
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		3 149,38				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la région.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la région applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la région a opté pour les provisions budgétaires.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-834381741-20220331-2022-03-31-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 05/04/2022

Signé le 31 Mars 2022 Reçu au contrôle de l'égalité le
05 Avril 2022

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	166 000,00	68 869,80	49 499,10	47 631,10
2031	Frais d'études	166 000,00	68 869,80	49 499,10	47 631,10
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 720 618,23	1 443 214,15	79 613,91	1 197 790,17
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	24 988,50	0,00	0,00	24 988,50
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	3 465,00	3 465,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	2 086 256,65	1 373 038,60	31 820,68	681 367,36
2181	Installat° générales, agencements	553 663,62	46 748,34	47 326,92	459 588,36
2183	Matériel de bureau et informatique	52 244,46	18 962,21	466,30	31 815,95
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 886 618,23	1 512 083,95	129 113,01	1 245 421,27
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	48 100,99	46 347,84	0,00	1 753,15
1641	Emprunts en euros	47 600,99	45 772,84	0,00	1 828,15
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	575,00	0,00	-75,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	48 100,99	46 347,84	0,00	1 753,15
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 934 719,22	1 558 431,79	129 113,01	1 247 174,42
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	606 416,00	435 262,00		171 154,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	606 416,00	435 262,00		171 154,00
139111	Sub., éqpt cpte résulst, Agence de l'eau	9 470,00	9 470,00		0,00
139118	Sub., éqpt cpte résulst, Autres	2 021,00	2 021,00		0,00
13913	Sub., éqpt cpte résulst, Départements	25 050,00	25 050,00		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	569 875,00	396 721,00		171 154,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	606 416,00	435 262,00		171 154,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	3 541 135,22	1 993 693,79	129 113,01	1 418 328,42
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état II R3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/ 040 - RE 042.
(6) Les comptes 15...2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/ 041 - RI 041.

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

013-834381741-20220331-2022-03-31-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2022

Signé le 31 Mars 2022 Reçu au contrôle de légalité le 05 Avril 2022

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	90 000,00	38 532,00	0,00	51 468,00
13111	Subv. éqpt Agence de l'eau	90 000,00	38 532,00	0,00	51 468,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		90 000,00	38 532,00	0,00	51 468,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		90 000,00	38 532,00	0,00	51 468,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)/(5)	1 675 730,00	1 282 862,38		392 867,62
28031	Frais d'études	9 840,00	9 839,39		0,61
2805	Licences, logiciels, droits similaires	7 547,00	1 467,00		6 080,00
28128	Aménagement Autres terrains	1 867,00	1 867,00		0,00
281315	Bâtiments administratifs	39 144,00	39 143,00		1,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	10 160,00	10 159,40		0,60
281531	Réseaux d'adduction d'eau	616 481,00	616 481,00		0,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	16 679,00	16 678,39		0,61
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	55 309,00	55 309,98		0,02
281738	Autres constructions (mise à dispo)	90 700,00	0,00		90 700,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	38 661,00	38 661,00		0,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	293 688,00	171 041,80		122 646,20
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	11 698,00	11 698,00		0,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	324 375,00	163 074,20		161 300,80
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	13 318,00	13 318,00		0,00
281782	Matériel de transport (mad)	10 855,00	0,00		10 855,00
281783	Matériel bureau et info (mise à dispo)	1 231,00	0,00		1 231,00
281788	Autres immos corp (mise à disposition)	50,00	0,00		50,00
28181	Installations générales, agencements	69 481,00	69 480,54		0,46
28182	Matériel de transport	45 288,00	45 287,08		0,92
28183	Matériel de bureau et informatique	19 358,00	19 357,60		0,40
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 675 730,00	1 282 862,38		392 867,62
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 675 730,00	1 282 862,38		392 867,62
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 765 730,00	1 321 394,38	0,00	444 335,62
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		1 775 405,22			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 542.
(5) Les comptes 15-2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-834381741-20220331-2022-03-31-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2022

Signé le 31 Mars 2022 Reçu au contrôle de légalité le
05 Avril 2022

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-834381741-20220331-2022-03-31-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 05/04/2022

Signé le 31 Mars 2022 Reçu au contrôle de l'égalité le
05 Avril 2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	2018-04-11

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	21531 Réseaux 40 ans	40	11/04/2018
L	Subventions état 13118	40	11/04/2018
L	Subventions Agce 13111	40	11/04/2018
L	Subventions dpt 1313 40 ans	40	11/04/2018
L	2182 Véhicules légers 5 ans	5	14/04/2021
L	2182 Véhicules lourds 7 ans	7	14/04/2021
L	2183 Matériel de bureau informatique 5 ans	5	14/04/2021
L	21315 Bâtiment Administratif 30	30	14/04/2021
L	21355 Travaux sur Bâtiments 10 ans	10	14/04/2021
L	21311 Bâtiments d'exploitation 30 ans	30	14/04/2021
L	2128 Aménagements terrains 10 ans	10	14/04/2021
L	2051 licences et droits 5 ans	5	14/04/2021
L	2181 Matériel et outillage 5 ans	5	14/04/2021
L	2184 Mobilier 5 ans	5	14/04/2021
L	2031 Frais d'études Non suivi réalisation 5 ans	5	14/04/2021
L	2051-CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES 5 ans	5	14/04/2021
L	21738-AUTRES CONSTRUCTIONS	30	14/04/2021
L	217531-RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	40	14/04/2021
L	21782-VEHICULES LEGERS 5 ANS	5	14/04/2021
L	21782-VEHICULES LOURDS 7 ANS	7	14/04/2021

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-834381741-20220331-2022-03-31-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 05/04/2022

Signé le 31 Mars 2022 Reçu au contrôle de l'égalité le 05 Avril 2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
27/01/2021	2021 TRAVAUX RESEAUX	243 596,10	0,00	40
27/01/2021	FOURNITURE ET POSE DE 3 COMMUTATEURS ALLIED SUIVANT	2 244,46	0,00	5
27/01/2021	CLIM BUREAU AGNES	1 405,00	0,00	5
10/02/2021	DEMARREUR RALENTISSEUR ENCOUVEN - DISJONCTEUR	1 247,00	0,00	5
11/02/2021	2021 RESEAUX GEMENOS	40 129,67	0,00	40
11/02/2021	2021 RESEAUX PDC	97 679,43	0,00	40
11/02/2021	2021 RESEAUX ROQUEVAIRE	224 970,72	0,00	40
11/02/2021	2021 RESEAUX LA BOUILLADISSE	239 659,40	0,00	40
24/02/2021	VANNE MOTORISEE DN350 PFA10 MOTEUR AUMA REF: RPB30N	5 978,62	0,00	5
24/02/2021	ECRANS PC	431,42	0,00	5
24/02/2021	HYDROSTAB PREMIUM XGS AVAL DN 100 K1 11	4 317,53	0,00	5
10/03/2021	LICENCE OFFICE 2019 GOUVERNEMENT	381,79	0,00	5
11/03/2021	2021 RESEAUX BELCOENE	54 784,39	0,00	40
11/03/2021	2021 RESEAUX CADOLIVE	39 891,45	0,00	40
11/03/2021	2021 RESEAUX PEYPIN	187 895,49	0,00	40
11/03/2021	2021 RESEAUX ST SAVOURNIN	40 407,38	0,00	40
11/03/2021	HYDROSTAB AVAL DN80 ROQUEVAIRE	1 390,67	0,00	5
11/03/2021	REFECTION ETANCHEITE TOITURE TERRASSE ATELIER	3 465,00	0,00	10
11/03/2021	ORDINATEURS DE BUREAUX DELL OPTIPLEX + OFFICE SUIV	5 238,10	0,00	5
11/03/2021	2 DETENDEURS INVERSEURS S10K SUIVANT DEVIS N° 2021	3 300,00	0,00	5
15/03/2021	2021 RESEAUX GREASQUE	40 610,22	0,00	40
13/04/2021	COMPTEURS DE SECTORISATION	2 407,50	0,00	5
13/04/2021	2021 RESEAUX SIMIANE	20 268,74	0,00	40
13/04/2021	POSE DE VANNE MOTORISEE 300 EN REGARD STATION RO	6 273,62	0,00	5
13/04/2021	COMPRESSEUR ATLAS COPCO AC31	714,50	0,00	5
28/04/2021	HYDROSTAB AVAL DN100 K1 11	2 007,54	0,00	5
05/05/2021	2021 RESEAU FUYEAU	6 113,78	0,00	40
05/05/2021	2021 RESEAU LA DESTROUSSE	94 166,33	0,00	40
12/05/2021	DETECTEUR DE FUITE DNR-18 AVEC CASQUE	2 500,00	0,00	5
14/05/2021	CASQUE SANS FIL SENNHEISER	495,00	0,00	5
22/06/2021	POMPE DOSEUSE SUIVANT DEVIS N° DEV2106EPU052	562,00	0,00	5
22/06/2021	POMPE BGA SM COMPLETE	979,00	0,00	5
16/07/2021	SOLDE LOTISSEMENT LE PANORAMA A LA DESTROUSSE	16 411,88	0,00	40
16/07/2021	REFECTION ETANCHEITE RESERVOIR DU MOULIN	22 169,80	0,00	0
23/07/2021	POMPE RECYCLAGE CENTRIFUGE BASSE PRESSION ETABLOC	779,26	0,00	5
05/08/2021	RESEAU MIMET (202103-00024)	1 540,00	0,00	40
12/08/2021	ORDINATEUR PORTABLE REF N3003VN3500EMEA01_2105 SUIV	876,00	0,00	5
12/08/2021	POMPE CR3-11 SUIVANT DEVIS N° DEV2108EPU050	1 057,16	0,00	5
12/08/2021	SERVOMOTEUR AUMA MANOEUVRE 191S SUIVANT DEVIS N° D	1 208,00	0,00	5
09/09/2021	MODULE ELECTRONIQUE SFC RFF W3T150015	2 942,00	0,00	5
09/09/2021	ONDULEURS EATON 850FR	320,44	0,00	5
14/09/2021	BRT NEUFS JUILLET GREASQUE 2021	4 246,00	0,00	40
14/09/2021	BRT NEUFS JUILLET PLAN DE CUGUES 2021	1 552,00	0,00	40
15/09/2021	BRT NEUFS JUILLET GEMENOS 2021	1 322,00	0,00	40
15/09/2021	BRT NEUFS JUILLET ROQUEVAIRE 2021	3 140,00	0,00	40
29/09/2021	DETENDEUR INVERSEUR S10K SUIVANT OFFRE N° 2021-479	1 860,00	0,00	5
29/10/2021	LOGICIEL E-GEE DEVELOPPEMENT D'UN TRAITEMENT	9 975,00	0,00	5
013-834381741-20220331-2022-03-31-03-DE	BRTS NEUFS PEYPIN 5 IMPASSE DES LAURIERS	3 587,00	0,00	40

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-834381741-20220331-2022-03-31-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 05/04/2022

Signé le 31 Mars 2022 Reçu au contrôle de l'égalité le 05 Avril 2022

R.E.A DU BASSIN MINIER ET DU GARLABAN - EAU - CA - 2021

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
16/11/2021	CAPTEURS DE PRESSIONS SUIVANT DEVIS N° 29821	1 652,00	0,00	5
07/12/2021	HYDROSTAR PREMIUM XGS AVAL DN100 K1 11 SUIVANT DE	3 426,64	0,00	5
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 446 318,15	0,00	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-834381741-20220331-2022-03-31-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2022

Signé le 31 Mars 2022 Reçu au contrôle de l'égalité le 05 Avril 2022

REGIE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT DU BASSIN MINIER ET DU GARLABAN
Service de l'eau - Compte Administratif 2021

R.E.A DU BASSIN MINIER ET DU GARLABAN - EAU - CA - 2021

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D - ARRETE – SIGNATURES

Nombre de membres en exercice.....**21**
 Nombre de membres présents.....**10**
 Nombre de suffrages exprimés.....**12**
 VOTES :
 Pour.....**11**
 Contre.....**0**
 Abstentions.....**0**

Date de convocation :**22.03.22**
 Présenté par le ~~Président~~ **1^{er} Vice Président Michel LAN**
 A. Peypin.....le.....**31.03.22**
 Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session ordinaire le.....**31.03.22**
 A. Peypin, le.....**31.03.22**
 Les membres du conseil d'administration,



Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture,
 le..... et de la publication le.....
 A....., le.....

- (1) Compléter par le « président du conseil d'administration » ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général.....
 (2) Compléter par « conseil d'administration » ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général.....
 Page 20

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-834381741-20220331-2022-03-31-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2022

Signé le 31 Mars 2022 Reçu au contrôle de l'égalité le
05 Avril 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	4 465 387,71	G	4 334 753,69	G-A	-130 634,02
	Section d'investissement	B	830 413,08	H	349 842,89	H-B	-480 570,19

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00	I	1 396 670,52
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	1 034 305,42
			(si déficit)		(si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
	P=	Q=	-Q-P
	A+B+C+D	G+H+I+J	
	5 295 800,79	7 115 572,52	1 819 771,73

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	3 776,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	3 776,00	= K+L	0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 4 465 387,71	= G+I+K 5 731 424,21	1 266 038,50
	Section d'investissement	= B+D+F 834 189,08	= H+J+L 1 384 148,31	549 959,23
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 5 299 576,79	= G+H+I+J+K+L 7 115 572,52	1 815 995,73

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	K
011	Charges à caractère général	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
14	Impôts et taxes assimilées	1 000,00	0,00
013-834381741-20220405-0022-03-31-04-06	affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Accusé de réception

013-834381741-20220405-0022-03-31-04-06

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2022

Signé le 31 Mars 2022 Reçu au contrôle de légalité le 05 Avril 2022

R.E.A DU BASSIN MINIER ET DU GARLABAN - ASSAINISSEMENT - CA - 2021

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 776,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-834381741-20220405-2022-03-31-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2022

Signé le 31 Mars 2022 Reçu au contrôle de l'égalité le 05 Avril 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 111 210,00	2 193 308,23	712 222,74	0,00	205 679,03
012	Charges de personnel, frais assimilés	998 000,00	707 520,74	0,00	0,00	290 479,26
014	Atténuations de produits	440 000,00	399 325,00	18 166,67	0,00	22 508,33
65	Autres charges de gestion courante	175 000,00	156 261,14	0,00	0,00	18 738,86
Total des dépenses de gestion courante		4 724 210,00	3 456 415,11	730 389,41	0,00	537 405,48
66	Charges financières	40 000,52	38 008,97	0,00	0,00	1 991,55
67	Charges exceptionnelles	6 500,00	5 288,33	0,00	0,00	1 211,67
68	Dotations aux provisions et dépréciat ⁽²⁾	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés ⁽³⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 770 710,52	3 499 712,41	730 389,41	0,00	540 608,70
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat ⁽⁵⁾ ordre transfert entre sections (4)	235 288,00	235 288,89			2,11
043	Opérat ⁽⁵⁾ ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		235 288,00	235 288,89			2,11
TOTAL		5 005 998,52	3 734 998,30	730 389,41	0,00	540 610,81
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 541 000,00	4 248 345,08	0,00	0,00	-707 345,08
73	Produits issus de la fiscalité ⁽⁵⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,32	0,00	0,00	-1,32
Total des recettes de gestion courante		3 541 000,00	4 248 346,40	0,00	0,00	-707 346,40
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	14 168,00	32 245,28	0,00	0,00	-18 079,29
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 555 168,00	4 280 591,69	0,00	0,00	-725 425,69
042	Opérat ⁽⁵⁾ ordre transfert entre sections (4)	54 162,00	54 162,00			0,00
043	Opérat ⁽⁵⁾ ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		54 162,00	54 162,00			0,00
TOTAL		3 609 328,00	4 334 753,69	0,00	0,00	-725 425,69
Pour information		1 396 670,52				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de titres et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M42 et M44.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-834381741-20220405-2022-03-31-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2022

Signé le 31 Mars 2022 Reçu au contrôle de légalité le 05 Avril 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	170 000,00	22 215,50	0,00	147 784,50
21	Immobilisations corporelles	1 123 718,97	728 355,62	2 776,00	392 587,35
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 293 718,97	750 571,12	2 776,00	540 371,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	26 712,45	25 679,96	1 000,00	32,49
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	26 712,45	25 679,96	1 000,00	32,49
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 320 431,42	776 251,08	3 776,00	540 404,34
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	54 162,00	54 162,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	54 162,00	54 162,00		0,00
	TOTAL	1 374 593,42	830 413,08	3 776,00	540 404,34
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	105 000,00	114 557,00	0,00	-9 557,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	105 000,00	114 557,00	0,00	-9 557,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	105 000,00	114 557,00	0,00	-9 557,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	235 288,00	235 285,89		2,11
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	235 288,00	235 285,89		2,11
	TOTAL	340 288,00	349 842,89	0,00	-9 554,89
	Pour information	1 034 305,42			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) À servir uniquement, en dépenses, lorsque la règle effectuée une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Entre autres un article du chapitre 10.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

013-834381741-20220405-2022-03-31-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2022

Signé le 31 Mars 2022 Reçu au contrôle de légalité le 05 Avril 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 905 530,97		2 905 530,97
012	Charges de personnel, frais assimilés	707 520,74		707 520,74
014	Atténuations de produits	417 491,67		417 491,67
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	156 261,14		156 261,14
66	Charges financières	38 008,97	0,00	38 008,97
67	Charges exceptionnelles	5 288,33	0,00	5 288,33
68	Dot. Amortist, dépréciat*, provisions	0,00	235 285,89	235 285,89
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		4 230 101,82	235 285,89	4 465 387,71

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

4 465 387,71

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	54 162,00	54 162,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	25 679,96	0,00	25 679,96
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	22 215,50	0,00	22 215,50
21	Immobilisations corporelles (6)	728 355,62	0,00	728 355,62
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		776 251,08	54 162,00	830 413,08

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE

830 413,08

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre, semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-834381741-20220405-2022-03-31-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2022

Signé le 31 Mars 2022 Reçu au contrôle de légalité le 05 Avril 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 248 345,08		4 248 345,08
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	1,32		1,32
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	32 245,29	54 162,00	86 407,29
78	Reprise amort., dépréciat ⁿ et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		4 280 591,69	54 162,00	4 334 753,69

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	1 396 670,52
--	--------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 731 424,21
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	114 557,00	0,00	114 557,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat ⁿ BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		235 285,89	235 285,89
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat ⁿ des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		114 557,00	235 285,89	349 842,89

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	1 034 305,42
--	--------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 384 148,31
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la règle s'applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-834381741-20220405-2022-03-31-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2022

Signé le 31 Mars 2022 Reçu au contrôle de légalité le 05 Avril 2022

R.E.A DU BASSIN MINIER ET DU GARLABAN - ASSAINISSEMENT - CA - 2021

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	3 111 210,00	2 193 308,23	712 222,74	0,00	205 679,03
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	40 000,00	-686,62	686,62	0,00	40 000,00
6062	Produits de traitement	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6063	Fournitures entretien et petit éqpt	56 210,00	31 337,49	0,00	0,00	24 872,51
6068	Carburants	10 000,00	6 855,25	911,57	0,00	2 233,17
611	Sous-traitance générale	35 500,00	8 998,10	0,00	0,00	26 501,90
6135	Locations mobilières	2 000,00	1 380,00	170,00	0,00	450,00
61551	Entretien matériel roulant	9 000,00	5 076,85	0,00	0,00	3 923,15
6156	Maintenance	7 500,00	1 163,00	0,00	0,00	6 337,00
6168	Autres	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6226	Honoraires	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6228	Divers	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6237	Publications	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	830,00	0,00	0,00	-330,00
6358	Autres droits	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6378	Autres taxes et redevances	2 940 000,00	2 138 354,15	710 454,55	0,00	91 191,30
012	Charges de personnel, frais assimilés	998 000,00	797 520,74	0,00	0,00	290 479,26
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	993 000,00	797 520,74	0,00	0,00	295 479,26
6333	Particip. employeurs format* pro. cont.	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
014	Atténuations de produits (4)	440 000,00	399 325,00	18 166,67	0,00	22 508,33
706129	Revers redevance modernisat* agence eau	440 000,00	399 325,00	18 166,67	0,00	22 508,33
65	Autres charges de gestion courante	175 000,00	156 261,14	0,00	0,00	18 738,86
6518	Autres	0,00	1 719,74	0,00	0,00	-1 719,74
6541	Créances admises en non-valeur	15 000,00	7 948,93	0,00	0,00	7 051,07
658	Charges diverses de gestion courante	160 000,00	148 592,47	0,00	0,00	13 407,53
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		4 724 210,00	3 456 415,11	730 389,41	0,00	537 405,48
66	Charges financières (b) (5)	40 000,52	38 008,97	0,00	0,00	1 991,55
66111	Intérêts réglés à l'échéance	40 000,52	38 933,42	0,00	0,00	1 067,10
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	924,45	0,00	0,00	924,45
67	Charges exceptionnelles (c)	6 500,00	5 288,33	0,00	0,00	1 211,67
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	456,44	0,00	0,00	1 043,56
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	4 831,89	0,00	0,00	168,11
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		4 770 710,52	3 499 712,41	730 389,41	0,00	540 608,70
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (8)(9)	235 288,00	235 285,89	0,00	0,00	2,11
5811	Dot. amort. immos incorp. et corporelles	235 288,00	235 285,89	0,00	0,00	2,11
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		235 288,00	235 285,89	0,00	0,00	2,11
043	Opérat* ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		235 288,00	235 285,89	0,00	0,00	2,11
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 005 998,52	3 734 998,30	730 389,41	0,00	540 610,81
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

Montant des ICNE de l'exercice	31 224,54
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	32 148,99
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-924,45

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Accusé certifié exécutoire

Signé le 31 Mars 2022 Reçu au contrôle de l'égalité le 05 Avril 2022

R.E.A DU BASSIN MINIER ET DU GARLABAN - ASSAINISSEMENT - CA - 2021

- (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 « RI 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-834381741-20220405-2022-03-31-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 05/04/2022

Signé le 31 Mars 2022 Reçu au contrôle de légalité le
05 Avril 2022

Page 12

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 541 000,00	4 248 345,08	0,00	0,00	-707 345,08
704	Travaux	100 000,00	106 331,05	0,00	0,00	-8 331,05
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 900 000,00	3 581 113,34	0,00	0,00	-681 113,34
706121	Redevance modernisation des réseaux	350 000,00	307 825,31	0,00	0,00	42 174,69
70613	Participations assainissement collectif	150 000,00	209 020,81	0,00	0,00	-59 020,81
7068	Autres prestations de services	41 000,00	42 054,57	0,00	0,00	-1 054,57
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,32	0,00	0,00	-1,32
7588	Autres	0,00	1,32	0,00	0,00	-1,32
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 541 000,00	4 248 346,40	0,00	0,00	-707 346,40
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	14 166,00	32 245,29	0,00	0,00	-18 079,29
7718	Autres produits except, opérat ⁿ gestion	0,00	18 078,62	0,00	0,00	-18 078,62
775	Produits des cessions d'immobilisations	14 166,00	14 166,67	0,00	0,00	-0,67
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 555 166,00	4 280 591,69	0,00	0,00	-725 425,69
042	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (5)	54 162,00	54 162,00			0,00
777	Quote-part subv avost transf cpte résul	54 162,00	54 162,00			0,00
043	Opérat ⁿ ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		54 162,00	54 162,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 609 328,00	4 334 753,69	0,00	0,00	-725 425,69
Pour information		1 396 670,52				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la Régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la Régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre. RE 042 - Di 040, RE 043 - DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la Régie a opté pour les provisions budgétaires.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-834381741-20220405-2022-03-31-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2022

Signé le 31 Mars 2022 Reçu au contrôle de l'égalité le
05 Avril 2022

R.E.A DU BASSIN MINIER ET DU GARLABAN - ASSAINISSEMENT - CA - 2021

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	170 000,00	22 215,50	0,00	147 784,50
2031	Frais d'études	170 000,00	22 215,50	0,00	147 784,50
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 123 718,97	728 355,62	2 776,00	392 587,35
2151	Installations complexes spécialisées	737 313,87	434 067,72	2 776,00	300 470,15
2181	Installat° générales, agencements	86 350,00	46 062,80	0,00	40 287,20
2182	Matériel de transport	285 055,10	248 225,10	0,00	16 830,00
2183	Matériel de bureau et informatique	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 293 718,97	750 571,12	2 776,00	540 371,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	26 712,45	25 679,96	1 000,00	32,49
1641	Emprunts en euros	25 712,45	25 679,96	0,00	32,49
1678	Autres dettes condt° particulières	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		26 712,45	25 679,96	1 000,00	32,49
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 320 431,42	776 251,08	3 776,00	540 404,34
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	54 162,00	54 162,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	54 162,00	54 162,00		0,00
139111	Sub. éqpt cpte résult. Agence de l'eau	4 635,00	4 635,00		0,00
13912	Sub. éqpt cpte résult. Régions	20 877,00	20 877,00		0,00
13913	Sub. éqpt cpte résult. Départements	28 650,00	28 650,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		54 162,00	54 162,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 374 593,42	830 413,08	3 776,00	540 404,34
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 040 = RF 042.
(6) Les comptes 15, 2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 041 = RF 041.

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

013-834381741-20220405-2022-03-31-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2022

Signé le 31 Mars 2022 Reçu au contrôle de légalité le 05 Avril 2022

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	105 000,00	114 557,00	0,00	-9 557,00
13111	Subv. éqpt Agence de l'eau	105 000,00	114 557,00	0,00	-9 557,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	105 000,00	114 557,00	0,00	-9 557,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Depôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	105 000,00	114 557,00	0,00	-9 557,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)(5)	235 288,00	235 285,89		2,11
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	2 082,00	2 082,00		0,00
28151	Installations complexes spécialisées	85 976,00	85 976,00		0,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	738,00	738,00		0,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	1 923,00	1 923,00		0,00
281751	Installat* complexes spécialisées (mad)	50 034,00	50 033,98		0,02
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	69 904,00	69 903,29		0,71
2817562	Service d'assainissement (mad)	11 033,00	11 032,46		0,54
28181	Installations générales, agencements	5 322,00	5 322,00		0,00
28182	Matériel de transport	8 276,00	8 275,16		0,84
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	235 288,00	235 285,89		2,11
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	235 288,00	235 285,89		2,11
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	340 288,00	340 842,89	0,00	-9 554,89
	Pour information	1 034 305,42			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient d'ajouter les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 040 - RE 042.
(5) Les comptes 15_2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 041 - RE 041.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-834381741-20220405-2022-03-31-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2022

Signé le 31 Mars 2022 Reçu au contrôle de légalité le 05 Avril 2022

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-834381741-20220405-2022-03-31-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2022

Signé le 31 Mars 2022 Reçu au contrôle de l'égalité le
05 Avril 2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	2018-04-11

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2315 Réseaux Trvx en cours	40	11/04/2018
L	Subventions Agce 13111	40	11/04/2018
L	Subventions dpt 1313 40 ans	40	11/04/2018
L	13111 27 ans	27	11/04/2018
L	217532 40 ANS	40	11/04/2018
L	2182 Véhicules légers 5 ans	5	14/04/2021
L	2182 Véhicules lourds 7 ans	7	14/04/2021
L	2183 Matériel de bureau informatique 5 ans	5	14/04/2021
L	21315 Bâtiment Administratif 30	30	14/04/2021
L	21355 Travaux sur Bâtiments 10 ans	10	14/04/2021
L	21311 Bâtiments d'exploitation 30 ans	30	14/04/2021
L	2128 Aménagements terrains 10 ans	10	14/04/2021
L	2181 Matériel et outillage 5 ans	5	14/04/2021
L	2031 Frais d'études non Amortissable	0	14/04/2021
L	2031 Frais d'études Non suivi réalisation 5 ans	5	14/04/2021
L	2151 Installations complexes spécialisées 40 ans	40	14/04/2021

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-834381741-20220405-2022-03-31-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 05/04/2022

Signé le 31 Mars 2022 Reçu au contrôle de l'égalité le 05 Avril 2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
27/01/2021	BRTS NEUFS POC DECEMBRE 2020	6 360,00	0,00	40
11/02/2021	HYDROCUREUSE SUIVANT VOTRE DEVIS N° 36090549	248 225,10	0,00	5
11/02/2021	2021 RESEAU GEMENOS	34 992,59	0,00	40
11/02/2021	2021 RESEAU SIMIANE	257 705,53	0,00	40
01/03/2021	TELEREP - CHEMIN DE LA BARRICADE A SIMIANE ANNULE	0,00	10 151,00	40
11/03/2021	2021 RESEAU GREASQUE	45 919,48	0,00	40
25/03/2021	EQUIPEMENT MINIPUSH AVEC CAMERA ORIENTABLE T060	16 850,00	0,00	5
13/04/2021	2021 RESEAU MIMET	82 211,20	0,00	40
12/05/2021	FOURNITURE SYSTEME VIDEOSURVEILLANCE PAR 11 CAMERA	6 384,80	0,00	5
12/05/2021	EMETTEUR TX-S AVEC BATTERIE ET CHARGEUR	5 400,00	0,00	5
15/09/2021	BRT NEUFS JUILLET GREASQUE 2021	1 390,00	0,00	40
29/10/2021	NETTOYEUR HAUTE PRESSION SKID CITY 200 AVEC LANCE	8 221,00	0,00	5
16/11/2021	POMPE EU RELEVAGE GEMENOS	2 380,00	0,00	5
16/11/2021	POMPE EU RELEVAGE PLAN DE CUGUES	1 402,00	0,00	5
08/12/2021	S530 PR GSM-3 AVEC 6DI-400-4AQ	5 425,00	0,00	5
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		761 596,70	10 151,00	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-834381741-20220405-2022-03-31-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2022

Signé le 31 Mars 2022 Reçu au contrôle de l'égalité le 05 Avril 2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-834381741-20220405-2022-03-31-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2022

Signé le 31 Mars 2022 Reçu au contrôle de l'égalité le 05 Avril 2022

REGIE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT DU BASSIN MINIER ET DU GARLABAN
Service de l'assainissement Compte Administratif 2021

R.E.A DU BASSIN MINIER ET DU GARLABAN - ASSAINISSEMENT - CA - 2021

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D - ARRETE – SIGNATURES

Nombre de membres en exercice. 21
 Nombre de membres présents. 11
 Nombre de suffrages exprimés. 12
 VOTES :
 Pour. 12
 Contre. 0
 Abstentions. 0

Date de convocation :
 Présenté par le Président 1^{er} Vice Président NICHOLAN
 A. Peypin. le 31.03.22

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session ordinaire le 31.03.22
 A. Peypin. le 31.03.22

Les membres du conseil d'administration :



Certifié exécutoire par ... (1), compte tenu de la transmission en préfecture,
 le et de la publication le
 A. le

- (1) Compléter par le « président du conseil d'administration » ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...
 (2) Compléter par « conseil d'administration » ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général...
 Page 20

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-834381741-20220405-2022-03-31-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2022

Signé le 31 Mars 2022 Reçu au contrôle de l'égalité le 05 Avril 2022